Chanoine Louis KERBIRIOU

La Cité de Léon

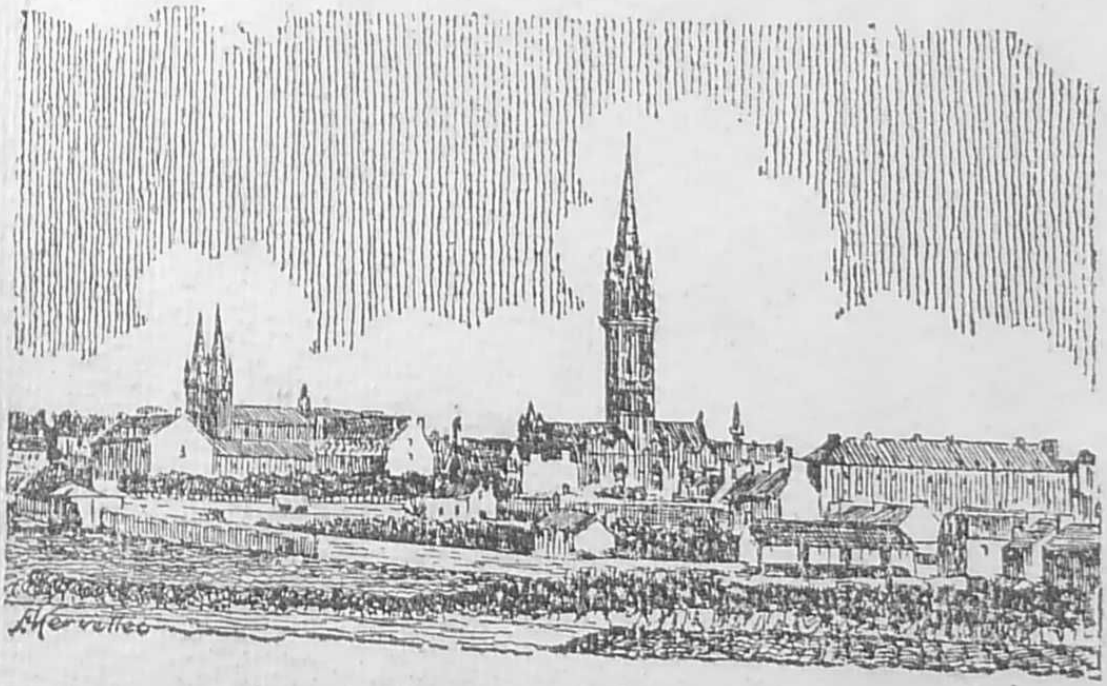
Notice historique

précédée de

La Légende Dorée

de Saint Pol Aurélien

par le Chanoine Pol AUBERT



Chanoine Louis KERBIRIOU

La Cité de Léon

Notice historique

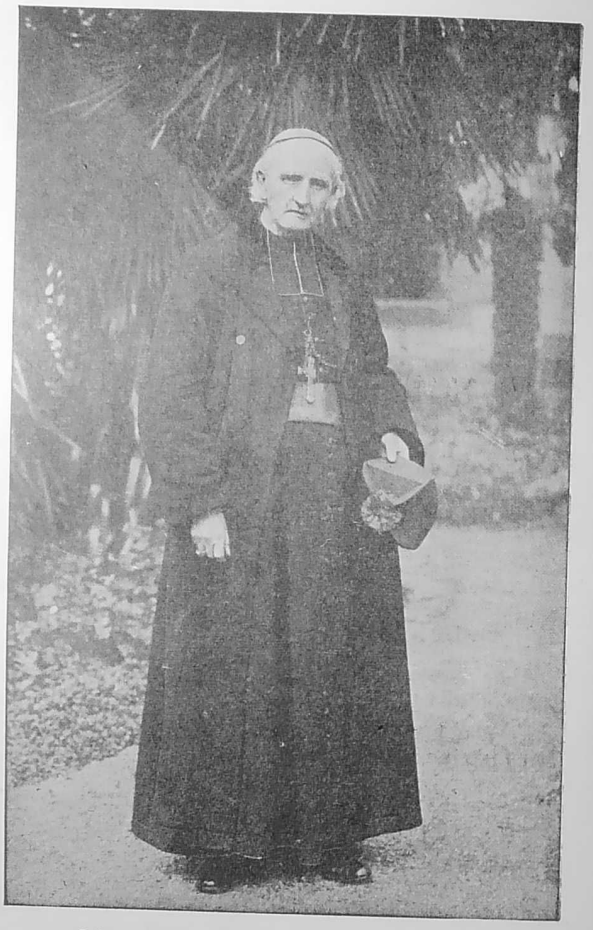
précédée de

La Légende Dorée

de Saint Pol Aurélien

par le Chanoine Pol AUBERT





A la mémoire de Mgr Duparc et en souvenir
de ses fréquentes visites à sa seconde Cité épiscopale

Introduction

La présente étude n'est qu'une esquisse à grands traits de notre antique Cité de Léon à travers les âges. Bien maigre esquisse si l'on songe que la Révolution à Saint-Pol a été, à elle seule, l'objet d'un volumineux travail, que parmi les évêques de Léon il en est plusieurs qui pourraient chacun faire le sujet d'une thèse originale de doctorat d'Etat !

La matière est riche. Aussi c'est une mission difficile qui nous a été demandée de retracer dans une brochure à dimensions limitées l'histoire d'une ville où tant de personnalités marquantes ont vécu, ont exercé leur activité, où tant d'événements du royaume, puis du duché, puis de la province de Bretagne se sont déroulés, sans compter ceux de l'histoire générale qui y ont eu leur retentissement.

Notre brochure aura cependant atteint son but si elle apprend à ses lecteurs à aimer davantage leur petit coin de terre, à s'imprégner de sa vie et de son passé. Nous la plaçons sous le signe du Cinquantenaire de la Translation des Reliques du glorieux Patron de la Cité. Elle est le résultat de la collaboration de deux prêtres qui ont, l'un par ses attaches familiales, l'autre par sa naissance, des liens très intimes avec la capitale du Léon, tous deux témoins des fêtes de 1897.

L'auteur de cette introduction était alors tout enfant. C'est avec passion qu'il s'est livré à la partie historique du travail. Il se rend compte qu'il n'a restitué que de façon très imparfaite la physionomie de sa ville natale, mais il espère que son essai donnera l'idée de travaux ultérieurs plus approfondis.

Sans encombrer ces pages de notes documentaires, on citera au passage les sources principales.

L. K.

Saint Pol
dans la Légende Dorée Bretonne

par le chanoine Pol AUBERT



Vieille statue de Saint Pol (église de Plouédern).

Dessin de M. Alain Mettais-Cartier.

Devant les savants chenus et bardés de diplômes quelle pauvre figure font les Saints bretons ! Il faut descendre jusqu'à saint Yves et saint Guillaume pour trouver des documents sur lesquels on puisse pâlir tout à son aise ; aussi ne reste-t-il pas grand'chose, aux yeux de la critique sévère, de ces Saints sur lesquels les témoignages abondent : il est si facile de récuser des témoins !

Et pourtant après que la science croit avoir fini son œuvre de destruction, il reste encore quelque chose debout : la foi bretonne, dont il faut tout de même bien dire à qui elle remonte, et l'âme bretonne tellement imprégnée d'une religion nettement caractérisée qu'elle en a comme revêtu ses monuments et même ses sites et ses paysages. Notre pays, dépouillé de ses Saints et de leurs légendes, serait aussi triste que Brest sans sa rade ou la baie du Mont-Saint-Michel sans sa merveille. C'est à prendre ou à laisser.

Au surplus ne peut-on pas dire que le dernier mot, s'il y en a un, ne revient pas à la Science ? Nous autres nous n'avons pas besoin de savoir s'il y a eu des dragons au temps de saint Pol et de saint Tugdual, s'il s'agit d'individus survivants des grands cataclysmes géologiques, ou bien de symboles du genre des taureaux ailés de Babylone. Ça nous est parfaitement égal : notre foi aux mystères chrétiens n'en est ni diminuée ni altérée.

Nous avons reçu de nos premiers apôtres un message chrétien authentique et la preuve c'est bien la légendaire fidélité de la Bretagne à sa foi.

Et me revoilà encore dans la « légende ». Eh bien ! oui ; cette fidélité légendaire, c'est même à ses légendes que la Bretagne la garde; nos Pardons en sont la preuve insigne; notre dévotion aux processions dont les parcours sont invariables depuis des siècles, aux troménies dont la description est plus passionnante que l'étymologie n'en est facile. La langue même que nous parlons quand nous parlons le français, se ressent de ce long passé pieusement conservé dans le souvenir d'un peuple.

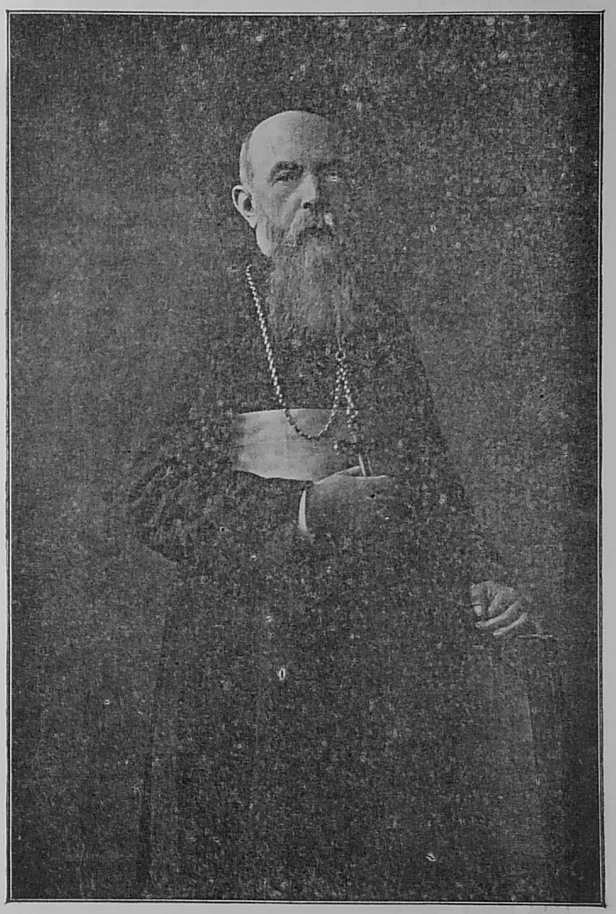
Savez-vous quelque chose de plus nostalgique que le cantique du Paradis si vieux que l'on dit que c'est Hervé, le moine aveugle, qui l'a composé après que le ciel se fut ouvert à ses yeux qui n'avaient jamais vu la lumière du jour ? Cette poésie que nous n'avons pas la peine de créer, mais seulement de découvrir, elle jaillit sous nos pas, dans nos chemins creux et nos guérets, sur les hautes falaises contre lesquelles la mer furieuse se brise, sur nos grèves de sable fin où vient mourir le flot doucement porté par la bise d'où il repart ensuite vers ses océans mystérieux.

Beaucoup de saints, peu de saintes ! Voici pourtant la princesse Azénor « de riche taille, droite comme une palme, belle comme un astre », dit Albert le Grand, qui semble traduire ainsi le canon de la beauté féminine en Bretagne.

Nos saints ont été d'intrépides voyageurs. Leur humeur pérégrine est bien connue. Passer la mer, traverser les continents ne les effraie pas ; bien au contraire ils y trouvent leur plaisir. Devant eux les rochers s'allègent comme des éponges, la mer soulève les récifs comme des berceaux, les barques de pierre franchissent le Channel, les Scilly. La Manche, en ces premiers siècles de la vie chrétienne, a été le théâtre de miracles de toutes sortes. Le passage des saints de Grande-Bratagne en Armorique a été marqué par des prodiges si nombreux que l'on a l'impression d'assister à un concours, à une compétition.

Quand se produisit, du V^e^ au VII^e^ siècle, l'exode sous la poussée germanique, les Celtes de Grande-Bretagne connurent les mêmes angoisses que les Belges et les Français de 1940. N'oublions pas que les Celtes étaient déjà très évolués sous l'influence de la civilisation latine. Les envahisseurs saxons et nordiques étaient, eux, de vrais barbares ; les craintes qu'ils inspiraient n'étaient que trop justifiées. Devant eux on se précipitait vers les ports, on prenait d'assaut les bateaux, les plus légères embarcations. Les chefs de clans, les évêques, les abbés usèrent sagement de leur autorité et empêchèrent les désordres.

Les moines et les évêques de ces vieux temps débarqués sur nos côtes, établis sur notre sol d'Armorique, ont laissé des traditions et des souvenirs. La toponymie est fidèle, la dévotion aussi. Ils ont fait mieux encore que de nous laisser traditions et souvenirs : ils ont créé une mentalité mission-



Mgr de Guébriant, héros moderne de Légende dorée

naire. On trouve leurs successeurs partout, sur toutes les côtes, dans tous les climats, sous toutes les latitudes, dépistant les typhons, sauvant par centaines les navires exposés aux naufrages, régalant de vitamines nos soldats coloniaux. Mgr de Guébriant parcourt les immenses espaces de la Chine à la poursuite des âmes ; nos Pères Blancs évangélisent l'Afrique, nos Oblats les glaces polaires, nos Picputiens et nos Maristes l'Océanie... Ah ! les bons ouvriers du Père qui est aux Cieux !

La Légende dorée bretonne n'est pas morte.

Saint Pol de Léon est, de tous les saints bretons, celui qui eut la plus puissante emprise sur les éléments naturels ; et il est aussi l'un des plus connus, peut-être celui dont la vie est la plus riche en événements déjà contrôlés par l'histoire. Elle fut écrite en 884 par un moine de Landévennec, nommé Wormonoc (prononcez Gourmonoc). Le manuscrit fut découvert par Dom Plaine à la Bibliothèque nationale.

Paul, surnommé Aurélien, naquit en Grande-Bretagne, dans le comté de Clamorgan, au lieu qui s'appelait autrefois Pen Ohen (tête de bœuf), qui s'appelle aujourd'hui Boverton. C'était en 490 ; le roi Clovis venait de fonder la monarchie franque. Paul était fils d'un noble seigneur, Porphino Aurelianus ; leurs noms disent assez que la famille avait adopté la langue et probablement les usages de Rome : l'enfant qu'il convient d'appeler Pol, selon l'usage qui a prévalu, n'était pas fils unique : Porphino eut neuf fils et trois filles dont l'une devint abbesse, et eut pour nom Sicofolla ; tous reçurent, au foyer d'abord, une éducation chrétienne et une instruction soignée. Porphino soldat de carrière, eût voulu que son fils Pol se destinât lui aussi à la carrière des armes ; mais l'enfant avait d'autres projets, et Dieu avait sur lui d'autres desseins ; à toutes les ouvertures de son fils qui lui demandait de se retirer du monde, le père opposait ses propres désirs et ne parlait que d'école militaire. A la fin, la persévérance de l'enfant eut raison des refus paternels, et il fut « mis en pension », dit Albert le Grand, chez le saint Abbé Hiltut.

Le monastère de saint Hiltut était construit dans une île appelée Pyrus, qui est l'ancien nom de l'île de Caldey

si célèbre dans l'histoire religieuse de l'Angleterre contemporaine. Le premier récit de l'établissement des moines anglo-catholiques à Caldey avec Dom Carlyle note que « en vérité Caldey fut une île de saints comme Brandsey et Iona au Nord de Lindisfame à l'Est ». L'île est de forme très irrégulière ; au Nord-Est, où se trouve construit le monastère, devenu depuis quelques années catholique tout court, elle présente de hautes falaises ; l'ancien prieuré était bâti sur la côte Sud, où s'ouvre une baie étroite de sables et de galets ; ce prieuré a dû prendre au XIII^e^ siècle la place de l'antique monastère de saint Hiltut. C'est un coin qui fut une vraie pépinière de saints; de là sont sortis Gildas, le fondateur de Ruys, Pol Aurélien, évêque de Léon, Samson, évêque de Dol, David ou Dewi, le grand saint du pays de Galles, Malo et Brieuc : les disciples ont sauvé la gloire du maître ; c'est par leurs biographies en effet que l'on est renseigné sur le saint abbé ; dans le Pembroke, son comté d'origine, son souvenir avait pratiquement disparu ; mais l'Armorique veillait : Pol avait pris soin de confier à ses ouailles le respectueux souvenir de son maître vénéré.

Les historiens — et notons avec plaisir que le chroniqueur protestant de Caldey rendait hommage, en 1907, à Albert le Grand de Morlaix, le grand éditeur au XVII^e^ siècle, « des vies des saints de Bretagne », — les historiens notent que, au VI^e^ siècle, la mer envahissait les terres bretonnes au point de les menacer de disparition, Caldey voyait l'océan rogner de plus en plus ses terres arables. Se verroit-on forcé de quitter l'île ? Hiltut ne s'y résignait pas ; il mit ses élèves en prières et avec eux marcha vers les flots, « le saint abbé tenant un bâton en sa main, et la mer, comme si elle eût redouté le coup, à mesure qu'ils s'avançaient, s'enfuyait devant eux, jusqu'à ce qu'ayant laissé à nu une grande montagne, le saint abbé lui défendit, de la part de son créateur, de s'épandre plus avant, crainte d'infester le lieu destiné pour l'instruction des enfants : ce que la mer depuis a inviolablement observé ».

Et le saint avait tracé avec son bâton un sillon, comme une limite que la mer ne devait plus dépasser : alors, averti par une inspiration intérieure que la mer obéirait toujours à l'ordre de Dieu, Hiltut éleva la voix pour remer-

cier Dieu qui avait exaucé la prière des enfants. Et ceux-ci, à leur tour, de s'écrier : « Non, nous savons bien que ce prodige a été opéré plutôt par votre vertu que par la nôtre ».

Sur le terrain ainsi conquis on sema du blé ; et la moisson commençait à jaunir, quand des quantités d'oiseaux de mer d'espèces différentes, mais tout aussi voraces, s'abattirent sur le domaine monastique. L'abbé chargea ses élèves de défendre la moisson contre les pillards et il établit un tour de garde. Un jour que Pol était de service, les oiseaux étaient tellement nombreux que le jeune gardien ne put les dresser et que leurs ravages furent tels qu'il n'osait se présenter devant le Révérend Père. Tout le reste du jour et la nuit suivante il resta sous le coup de son humiliation ; mais aussi il pria de toute son âme, et au matin, se sentant tout gonflé d'espoir et de confiance, il comprit que Dieu venait à son secours.

Le premier objet qui frappa son regard, ce fut une innombrable armée de volatiles qui venaient piller les restes du ravage de la veille : et aussitôt il vit ses jeunes condisciples qui sortaient du couvent et l'abbé n'était pas avec eux. « Venez vite, leur dit Pol, le Seigneur va se rendre à notre prière ; nous allons capturer ces oiseaux ; formons-en un grand troupeau que nous mènerons au monastère, où le Père Abbé condamnera les voleurs. » Et voilà que, pareils à des brebis en marche vers leur étable, les oiseaux, sans s'écarter un instant, marchent devant les enfants vers la bergerie du monastère où ils se précipitent en foule. Saint Hiltut et ses moines, entendant les exclamations des écoliers et les cris plaintifs des oiseaux, viennent contempler le spectacle qui ne manquait pas de pittoresque. La communauté remercie le Seigneur ; Pol, qui se voit entouré de l'estime respectueuse de ses compagnons, craint que la présence des oiseaux ne soit un témoignage du miracle accompli et supplie l'abbé de rendre la liberté aux prisonniers. Hiltut y consentit : « Je vous permets de renvoyer ces oiseaux à leurs nids dans les rochers sans les punir, puisque il est défendu de rendre le mal pour le mal. »

Oui, mais il y avait une suite ; le bon abbé offrait à son disciple de lui céder le gouvernement du monastère. Pol n'en voulait rien savoir et cédant à une inspiration supérieure, il demanda la permission de se retirer dans un ermitage ; et malgré leur mutuel chagrin, ils se séparèrent après une intimité de six ans. Sans doute Pol s'en vint dans la grande île où il était plus sûr de trouver une parfaite solitude. Où se fixa-t-il ? Tout près du domaine de son père, d'après Wormonoc, ce qui prouverait qu'il était assez dégagé des liens de la famille pour n'avoir plus à craindre d'être repris par les affections naturelles. Il était désormais tout à Dieu ; et tellement que d'autres ne tardèrent pas à venir se placer sous sa conduite ; son ermitage devint un monastère de douze prêtres, et lui-même reçut le sacerdoce des mains de l'évêque de Guic-Kastel que les Anglais appellent Winchester.

Si l'ermitage de Pol était proche du domaine de ses parents, Winchester en est bien éloigné, et ce petit indice nous renseigne sur l'organisation religieuse de la Bretagne celtique. Si l'évêque de Guic-Kastel était l'évêque diocésain, cela prouve que le diocèse était immense, et nous comprendrons mieux les instances que le roi Marc fera prochainement auprès du nouveau prêtre.

Pol avait à ce moment-là 22 ans ; c'était donc vraiment un jeune prêtre ; mais saint Paul, l'apôtre, ne parle-t-il pas de la jeunesse de Timothée qu'il avait choisi pour l'épiscopat ?

La renommée avait porté jusqu'aux oreilles du roi le nom de Pol. En ce temps la Bretagne insulaire était divisée en sept royaumes dont quatre se trouvaient réunis sous l'autorité d'un prince nommé Marc ; ce nom indique que, même s'il était Breton de race, il exerçait son pouvoir au nom des Romains ; et étant donné l'éloignement de la Métropole, avec une certaine indépendance. Dom Plaine place sous son autorité les Pictes, les Bretons insulaires, les Scots et les Angles ; et il était déjà chrétien, peut-être baptisé par saint Ninian dont saint Pol aurait introduit le souvenir et le culte en Armorique. La chapelle où la malheureuse Marie Stuart vint s'agenouiller en débarquant à Roscoff était dédiée à saint Ninian, l'apôtre des Pictes.

Le roi Marc, malgré sa puissance, n'avait pas encore dans son royaume de hiérarchie ecclésiastique. Il rassembla ses barons et convoqua Pol qui ne fit aucune difficulté

de se rendre à son invitation où il trouverait de multiples occasions de prêcher l'Evangile. Le résultat fut si consolant que Marc supplia Pol d'accepter l'honneur et la charge de l'épiscopat. Mais il se heurta à un refus : ne pouvant ni renoncer à son projet, ni vaincre l'humilité du saint prêtre, il choisit parmi ses amis tous ceux qui seraient assez persuasifs pour venir à bout des résistances de Pol qui finit par répondre : « Je désire plus d'achever le reste de ma pauvre vie à voltiger sur mer, essuyer tous les dangers et m'exposer à tous ses flots que de me charger du pesant fardeau de l'épiscopat. »

Et comme malgré tout, son cœur se brisait à la pensée de quitter une patrie où il aurait trouvé plus d'une solitude, et comme aussi il ne voulait pas donner prise à la critique en passant pour un inconstant, il prit quelque délai pour la prière. Un jour il vit un ange briller au milieu des étoiles ; et l'ange lui dit qu'il ne fallait plus tarder, qu'il fallait partir au plus vite au delà des mers vers un pays où la Providence se chargeait de le conduire.

Il n'y avait plus à hésiter. Pol alla faire connaître au roi la vision angélique, et pressé par tout son entourage, Marc finit, mais bien à contre-cœur, par donner congé au jeune prêtre.

Il y avait au palais royal une sonnerie de sept clochettes qui servait à appeler à table les invités du prince. Pol désirait en avoir une, peut-être comme signe que Marc ne lui gardait pas rancune, et il la fit demander, mais il essuya un refus formel.

Notre saint est véritablement humain : il a un cœur d'une sensibilité extrême ; il avait trois sœurs, et des trois il y en avait une qu'il préférait ; il voulut la revoir avant de quitter sa patrie : il voulut même s'embarquer du monastère où elle était abbesse. Sicofolla, c'était son nom, était sûrement avide de posséder son frère pendant quelques jours, et puisqu'il s'embarquait pour une mission, elle était préoccupée de l'aider dans ses préparatifs et de lui faire au moins quelques-uns de ses bagages.

Pol vint donc chez sa sœur dont le monastère était tout près de la mer, et déjà, dans ces temps pourtant si lointains, la mer à chaque marée gagnait sur la terre, rongeait les falaises, entraînant les sillons de galets et les dunes de sable. Pendant les quelques jours qu'ils passèrent ensemble,

Sicofolla se remplissait l'esprit et le cœur des magnifiques doctrines que lui prêchait son frère, elle se fortifiait de ses exemples et s'enrichissait des expériences spirituelles qu'il lui faisait partager ; mais il fallut bien se séparer ; et au moment du départ, elle lui fit part de ses inquiétudes pour l'avenir de son abbaye ; ne serait-elle pas un jour emportée par un raz-de-marée ? ou du moins ne verrait-elle pas ses terres arables diminuer au point d'obliger les moniales à s'éloigner ? Pol écouta avec bienveillance ces confidences : le danger était indéniable ; le moine se recueillit et pria le front contre terre. Puis il se releva et, suivi de ses disciples et de sa sœur, il s'avança vers les flots, à l'heure où la mer commençait à descendre. Comme la pieuse troupe marchait sur le sable encore humide, Pol dit à sa sœur : « Prenez des graviers et jetez-les un à un tantôt à votre droite, tantôt à votre gauche, en laissant un intervalle entre les deux lignes ». Quant à lui, il continuait de monter jusqu'au point des plus basses marées, et là tous se mirent à genoux. Pol alors s'adressant à la mer d'une voix de commandement lui dit : « Les graviers que j'ai fait semer sont le signe d'un pacte entre toi et moi ; jamais tu n'envahiras plus pour le dévaster le territoire que nous possédons au delà de cette limite ».

Et comme les moines revenaient en chantant un cantique d'actions de grâces, les pierres semées par Sicofolla devenaient des rochers dressés comme des colonnes ; et jamais plus la mer ne dépassa la voie bornée par les rochers, et que les gens du pays appellent « le chemin de saint Pol ».

Celui qui, en quittant saint Hiltut, cherchait la solitude et l'oubli, voyait venir à lui la vénération et la louange. Il était prédestiné dans les desseins de Dieu à devenir la lumière qui brille sur un chandelier, pour éclairer les gens de la maison ; et ses saints désirs de solitude devaient, toujours contrecarrés par les événements, devenir pour lui une source de mérites.

Après qu'il eut pris congé de Sicofolla, il s'embarqua, on peut le dire en toute vérité, « à la grâce de Dieu », car il ne savait pas où l'ange de sa vision le conduirait. Le risque et l'aventure n'ont rien qui déconcerte les Bretons,

et bien avant les invasions germaniques ils connaissaient le péril passionnant des flots. Le bateau fait voile au Sud, et après une traversée paisible aborda l'île d'Ouessant, dans un port qui s'appelait le port des bœufs, *Porz Ejein*, et qui maintenant s'appelle *Porz-Pol*.

« Qui voit Ouessant voit son sang », dit un proverbe, pour traduire l'aspect grandiose mais tragique de cette terre, la première que l'on rencontre en venant d'Amérique, la première que l'on voit quand on atterrit en venant du Sud, et qui perce de ses hautes falaises la brume des marées d'été, mais on a dit aussi que c'était l'île de l'épouvante.

Ah ! combien de marins, combien de capitaines ont été roulés vers les flots furieux des chenaux qui séparent les rochers de cet archipel terrible ! Le sol est battu par les vents les plus violents, et ne produit qu'une herbe courte. Pol trouva cependant un endroit moins désolé, à côté d'une source abondante qui jaillissait d'un rocher ; l'eau en était limpide, et sur les bords du ruisseau les roseaux poussaient en grande quantité. Pol décida de se fixer en ce lieu. Il y construisit un oratoire et quelques cabanes pour les douze prêtres et les douze laïques qui l'avaient accompagné.

Nous ne savons pas si les habitants d'Ouessant étaient déjà chrétiens; mais il y a tout lieu de penser que le druidisme n'avait pas totalement disparu, et la tradition veut que Pol ait détruit un temple païen à Ouessant. D'après Plutarque, l'île qu'il appelle Ogygie aurait servi de prison à Saturne dont Jupiter avait confié la garde au géant Ogygius ou Briarée. Les habitants de l'île profitèrent sûrement du séjour de Pol ; mais celui-ci avait une autre destinée. L'ange qui était chargé de la lui faire connaître lui apparut encore une fois pour lui dire que, de l'autre côté du détroit, un grand peuple l'attendait et Pol, rassemblant en hâte ses compagnons, donna l'ordre du départ. Les voyageurs, après une courte traversée, atterrirent à un rocher qui touchait l'île Melon sur une côte que les chroniqueurs appellent Talmedorne et qui est le canton de Ploudalmézeau.

Les anciens regardaient le pays d'Ach ou d'Agineuse, auquel appartient ce canton, comme l'extrémité du monde. Plutarque en faisait la résidence des génies ; et une vieille tradition veut que l'on eût jadis sacrifié des enfants à une

fausse divinité dont le culte aurait été introduit par des navigateurs, appelés Agnautes, qui seraient les Argonautes : ayant franchi les colonnes d'Hercule, Jason serait venu jusqu'à Ouessant ; n'y aurait-il pas introduit l'élevage du mouton ?

Procope, un écrivain contemporain de saint Pol, nous a laissé des détails sur les croyances superstitieuses du pays où pénétrait l'apôtre breton et placé alors sous la domination du roi Childebert. Les marins de la côte étaient exempts d'impôts parce qu'ils étaient chargés de conduire les âmes des défunts dans les îles ; ils étaient éveillés au milieu de la nuit, conduits invisiblement à leurs navires, qui paraissaient vides, et qui étaient cependant chargés à couler bas ; au bout d'une heure, les bateaux revenaient allégés de leur fret mystérieux.

Ces détails permettront mieux de comprendre quels obstacles rencontra l'apostolat de Pol, et pourquoi il eut besoin si souvent de grâces miraculeuses. Après avoir pris terre, il s'arrêta à Lamber, qui a pris le nom de Pierre, l'un des prêtres de la mission. Il n'y séjourna pas longtemps. Non loin de là, il y avait un émigré breton, nommé Vivien qui menait une vie d'ermite et qui, par la sainteté de sa vie, s'était déjà attiré la vénération du peuple et la haine toute spéciale du démon. Le diable rêvait de rendre la vie tellement impossible au solitaire qu'il serait obligé de lui laisser la place libre pour ses maléfices ; et Satan suscita un buffle qui venait d'abord dans la clairière « pour assouvir, dit Wormonoc, la voracité d'un ventre bien digne d'une bête fauve », mais ayant un jour remarqué la cabane du moine, il se rua contre elle et la renversa de fond en comble. Deux et trois fois reconstruite avec patience, la cabane fut chaque fois bousculée avec la même brutalité. Alors Vivien s'en vint trouver Pol et lui confia son embarras. Pol vint donc, et s'arrêta devant les ruines de l'ermitage : le buffle n'avait pas eu le temps de s'éloigner, et dès qu'il aperçut le saint il se mit à trembler, et le voilà de ramper presque à terre et de frapper le sol de son front cornu. « Je te pardonne, lui dit Pol, mais retire-toi et garde-toi bien de revenir ici. » Et l'animal vaincu disparut dans la forêt voisine et jamais plus ne revint. Ceci se passait au lieu de Lampaul-Ploudalmézeau.

Toujours poussé en avant par une inspiration divine, Pol faisait route au Nord sans s'écarter trop de la côte ; par Tréglonou, Landéda, Lannilis, il arrive au Grouanec, en Plouguerneau, où finit le pays d'Ach, et commence le Léon proprement dit. La fatigue le prit ; ses disciples étaient accablés de lassitude, et dans cette immense étendue pierreuse souffraient cruellement de la soif ; les plus valides se mirent en quête d'une source ; mais ils revinrent, avec une déception qui leur avait encore plus desséché le gosier, vers leur maître et le prièrent d'intervenir, sans quoi ils allaient tous mourir. Quelle admirable confiance, mais aussi quelle humilité chez Pol ! Sans présumer d'un pouvoir qu'il avait déjà si souvent exercé, il se mit en prières, invoquant celui qui, jadis, à la demande de Moïse, avait fait jaillir l'eau du rocher ; puis il frappa de son bâton la terre en trois points, et aussitôt jaillirent trois sources abondantes qui étanchèrent la soif de ses compagnons et servit après aux besoins des habitants du littoral ; car jusque là ils avaient beaucoup souffert du manque d'eau douce. Les trois fontaines coulent toujours dans un endroit qui s'appelle Prat-Pol ; il s'y trouve une chapelle dédiée à celui qui donna les sources : l'une d'elles coule sous l'autel et déverse ses eaux dans une seconde située en l'enclos même de la chapelle et dont les marches sont usées par les pieds des pèlerins ; la troisième sert aux usages des habitants du village.

Mais là n'est pas encore le lieu de l'habitation définitive. On convient de reprendre la route. Nos émigrés bretons reçurent la visite d'un brave homme, gardien de pourceaux, qui s'offrit pour les conduire à son maître le comte Withur : « C'est, dit le serviteur, un homme profondément chrétien, et la religion chrétienne constitue la loi du pays qu'il gouverne par délégation et sous l'autorité de l'empereur Childebert. » Pol accepta le guide, et partant de l'endroit où s'élève de nos jours l'église de Plouguerneau, il suivit avec ses disciples la grande voie romaine qui devait le conduire jusqu'à la ville appelée aujourd'hui de son nom : Saint-Pol-de-Léon.

C'était en l'an 525 ; Childebert I que Wormonoc appelle « empereur », était roi depuis 511, ayant succédé au grand Clovis ; la ville qui servait de résidence au gouverneur royal n'était guère plus qu'un misérable bourg ; la population, autrefois assez dense, avait laissé la place libre à des bêtes fauves qui se promenaient en liberté dans les rues désertes. Saint Pol entra par la grande porte de l'Ouest, et rencontra une fontaine dont l'eau coulait abondante et limpide : il la bénit, et l'eau de cette fontaine qui s'appelle *Lenn ar gloar* a souvent rendu la santé à des malades et à des infirmes. Le château, dont le souvenir se perpétue dans le nom breton de Castel Paol, qui désigne encore aujourd'hui la ville, avait pour garnison une laie avec ses petits marcassins. Pol la toucha de la main ainsi que ses petits et voilà les animaux, rendus inoffensifs, qui se mettent à suivre partout le saint et ses disciples. Pol remplit des ruches d'essaims d'abeilles qu'il avait trouvés au creux d'un arbre ; puis il chasse un ours et un buffle qu ravageaient le pays, et surtout il chasse de la ville des bandits redoutables qui avaient élu domicile dans les maisons abandonnées ; les fauves étaient encore moins terribles.

Et quand la ville fut débarrassée des hôtes qui la rendaient inhabitable, Pol bénit du sel et de l'eau, et, escorté de ses moines et de la fidèle laie, il fit le tour de la ville, aspergeant ses murs d'eau bénite, pour que là où avait abondé le péché, la grâce du Christ surabondât à son tour.

Il est vraiment extraordinaire ce pouvoir que le saint du Léon exerce sur le monde du mal ; mais les détails que nous fournit l'historien nous le rendent acceptable : il s'agissait de rendre accessible au séjour des hommes un pays que les guerres, l'éloignement des grands centres administratifs avaient livré à une nouvelle barbarie : les fauves, ours, buffles, sangliers, aurochs s'y rencontraient avec les déserteurs des armées impériales ou franques, sûrs d'y trouver l'impunité. Pol se rend maître des animaux et se fait craindre des hommes méchants dans le pays du Léon purgé de tous ses ennemis. La culture pacifique ramènera pour des siècles la prospérité.

Le berger qui avait amené Pol jusqu'à Castel le conduisit, comme il était convenu, au comte Withur. Le séjour de sa capitale était si peu agréable que le seigneur s'était retiré à l'île de Batz. Withur était aussi savant que pieux et très versé dans les saintes lettres ; il profitait de ses loisirs pour transcrire les textes sacrés. Les deux hommes

étaient à peine en présence qu'ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre ; ils venaient de se reconnaître pour parents très proches. Withur avait passé la mer depuis déjà plusieurs années : Pol ne s'attendait pas à le trouver dans les hautes fonctions qu'il occupait alors. On imagine ce que fut cet entretien : l'échange des nouvelles de toute la parenté, le récit des faits qui s'étaient passés en Bretagne et en Armorique. Et comme Pol en était à raconter comment il avait quitté le roi Marc, un serviteur du comte entra dans la salle : c'était le gardien du vivier, qui tenait d'une main un poisson, un saumon d'une taille extraordinaire, et de l'autre une cloche dont l'anneau semblait avoir été perforé et rongé. Withur dit à Pol : « Jamais jusqu'à votre arrivée on n'a pêché de saumon dans ces parages, et jamais non plus on n'a trouvé de cloche dans mon vivier ; mais si la cloche vous plaît, prenez-la et faites-la sonner ! » Pol prend la cloche, la fait sonner et se met à rire, mais d'un rire franc et joyeux qu'il n'essayait même pas de contenir. Etonné, son cousin lui demande des explications : « Pourquoi je ris, répondit le prêtre ? Mais cette cloche c'est celle que j'avais demandée au roi Marc et qu'il m'avait refusée. Voyez-vous, le Seigneur est l'unique maître de tous ses biens, Dieu avait disposé que cette cloche tomberait entre vos mains ; offerte maintenant par vous, elle me sera d'autant plus agréable. »

Cette cloche est précieusement conservée dans la cathédrale de Saint-Pol ; elle a un nom : *Hirtglas*, qui veut dire longue et verte. Aux jours de pardon, on la sonne au-dessus de la tête des pèlerins, et beaucoup lui attribuent la disparition de leurs migraines.

La conversation reprit entre Pol et Withur, et le comte aborda un sujet bien pénible. L'île de Batz possédait une curiosité fort désagréable : à la pointe orientale, il y avait un serpent monstrueux qui s'attaquait au gros bétail et même aux hommes. « Ce serpent, dit le comte, semble bien n'avoir pas de pieds ; mais il a des côtes et il est défendu par des écailles symétriquement rangées depuis le gosier jusqu'au ventre ; il n'est pas comme les vers ou les reptiles dépourvus de colonne vertébrale, et qui, pour avancer, doivent se raidir et se contracter alternativement ; lui, il arrondit ses flancs, il se recourbe de manière à être hérissé des rebords aigus des écailles qu'il enfonce dans le sol ;

puis on le voit rebondir. Par ces deux mouvements successifs et bien rapides, non seulement il avance, mais il franchit les obstacles ; les javelots et les épées ne peuvent rien contre cette puissante armure d'écailles ; c'est donc un être invulnérable et l'on ne saurait compter les malheureux qu'il a fait périr en les écrasant sous son poids ou en les empoisonnant de son horrible haleine.. Bien des fois, mes hommes et moi, avons pris les armes pour aller combattre la bête, et non seulement nous ne lui avons fait aucune blessure, mais elle a toujours fait des victimes, et à notre retour nous trouvions nos rangs éclaircis. » Qu'était-ce donc cette bête dont Wormonoc donne une description si détaillée ? La réponse la plus facile est de dire « légende » par conséquent « symbole » : Pol s'est heurté au pays de Léon à l'idolâtrie encore puissante. Mais la légende — si légende il y a — d'un serpent monstrueux, est-elle particulière à Saint-Pol de Léon ? En France il y a sainte Marthe avec sa tarasque et puis saint Germain d'Auxerre, saint Ouen, saint Nicaise, et saint Romain de Rouen, saint Marcel de Paris, saint Front de Périgueux, saint Julien du Mans qui ont eu affaire avec des animaux monstrueux ; et en Armorique saint Tugdual de Tréguier, saint Samson de Dol, saint Brieuc, saint Méen de Gaël, saint Efflam. Tous appartiennent aux V^e^, VI^e^ et VII^e^ siècles, à une époque où le paganisme n'était plus la religion dominante en Armorique ; mais les guerres, les invasions avaient refoulé les populations, dépeuplé les campagnes, ravagé certaines villes, et les fauves qui n'étaient plus chassés s'en donnaient à cœur joie. N'a-t-on pas remarqué après 1918, et ces derniers temps, l'abondance du gros gibier ? N'a-t-on pas multiplié les battues pour abattre les sangliers devenus un vrai danger pour les cultures ? Nous pensons avec dom Plaine que « en ce qui touche le dragon de l'île de Batz, les récits de l'hagiographie sont empreints d'exagération — mais de là à conclure que tout est imaginaire et fantastique dans la narration du moine de Landévennec, il y a un abîme... » L'île de Batz souffrait de la présence d'un animal malfaisant quelconque, serpent, ours, lion ou autre animal d'une espèce particulière aujourd'hui disparue si l'on veut, mais être réel et non fictif. Et cet être terrifiant avait à son actif des quantités de méfaits, assez pour que Withur jugeât bon d'en parler à son cousin.

Pol sans aucune hésitation répondit : « D'après le décret divin, il y aura inimitié entre la race du serpent et la nôtre ; il faut de suite lui écraser la tête. Je vais partir au-devant du monstre ; donnez-moi seulement quelqu'un pour m'accompagner. » Or Withur ne s'attendait pas à une pareille proposition et ne se souciait pas du tout de servir de guide pour une pareille expédition ; et les gens de son entourage voulaient bien par curiosité suivre de loin, mais non s'exposer au danger. Mais voici que, entendant Pol déclarer qu'il ne prendrait aucune nourriture avant d'avoir défait le monstre, un jeune homme de Cléder, nommé Nuz, s'offrit pour son compagnon.

Au bruit des pas, la bête qui était sortie de sa tanière dresse la tête au-dessus du roc qui lui servait d'observatoire, et fit entendre d'horribles sifflements : puis apercevant Pol qui marchait très sûr de lui, elle se détourne et rentre rapidement dans sa caverne ; mais le saint se sentant investi d'un pouvoir surnaturel et se souvenant que Jésus avait promis aux siens la puissance de fouler aux pieds les serpents et les scorpions (Luc. X-19), apostrophe durement son ennemi et le compare à Satan. « Un gouffre aussi t'attend ; vas-y rejoindre le diable ton père et partager son sort. » Pol quitte son étole et la noue au cou de la bête ; il passe son bâton dans le nœud, et charge le chevalier Nuz de conduire le serpent comme un chien en laisse jusqu'à la pointe nord de l'île ; arrivé là, Pol reprend son étole et ordonne à l'ennemi dompté de se précipiter dans les flots ; et le monstre obéit. Quant au chevalier Nuz, son château en Cléder fut appelé par la suite Kergournadec'h, « la maison de l'homme qui ne fuit pas », et sa famille fut honorée jusqu'à la révolution de 1789 de privilèges spéciaux dans l'Evêché de Léon.

A ceux qui s'étonneraient de cette extraordinaire puissance miraculeuse de saint Pol, on peut répondre par de nombreux textes de l'Evangile, et certes ils ne manquent pas ; nous dirons avec Pascal que s'il y a toujours assez de preuves pour ceux qui sont disposés à croire, aucune preuve ne convaincra jamais ceux qui présentent des dispositions contraires à la foi. Ce pouvoir discrétionnaire sur le miracle : « Dieu peut le leur accorder (à certains saints) plus ou moins, peut opérer plus ou moins de prodiges autour d'eux, en exerçant tantôt la voix impérative qu'ils

adressent aux créatures, tantôt la voix suppliante qu'ils élèvent vers lui. » (R. P. Dehau, O. P.)

Pour appuyer leur prédication, pour accréditer leur ministère, les saints ont besoin de donner des preuves qu'ils sont vraiment des hommes de Dieu ; et avant qu'on ait le loisir de trouver cette preuve dans la sainteté de leur vie, des signes extérieurs indiscutables sont nécessaires. Jésus s'est plié à cette nécessité du signe, et il a éprouvé lui-même l'insuffisance de quelque signe que ce soit pour certaines âmes exigeantes ou mal intentionnées. Les miracles de nos saints laissent subsister l'incrédulité : il ne faut pas en être autrement ému, et cela ne doit pas porter atteinte à notre penchant pour les vieilles traditions religieuses de notre pays. Après tout, nos pères n'étaient ni plus sots, ni plus couards que nous ; et s'ils ont été parfois crédules, la propagation facile des « bobards » contemporains ne nous permet pas de leur faire le moindre reproche, ni de mettre en doute leur perspicacité et leur esprit critique.

Tous ces faits consacraient Pol comme un envoyé de Dieu ; la dernière victoire sur le monstre de l'île de Batz lui conférait un prestige incomparable ; mais le contact de l'apôtre rendait aussi les âmes meilleures. Se croyant au terme de ses rêves de vie monastique, le prêtre avait organisé un couvent dans le domaine que Withur venait de lui donner ; mais celui-ci, rentré dans la ville de *Castel* s'était rendu compte que la foi serait en péril tant qu'il n'y aurait pas dans la ville principale un évêque résidant ; et il envoya Pol à Paris avec une lettre au roi Childebert, pour rendre compte de son administration. Dans cette lettre, à l'insu du porteur, il exprimait le désir que Pol fût promu à la dignité épiscopale. Le roi réalisa ce vœu en imposant à son visiteur surpris la charge de l'épiscopat pour le salut de son peuple.

Saint Pol, comme tous les évêques de l'émigration, fut non seulement un apôtre, mais un chef. Jeune il avait de l'ascendant sur ses compagnons d'études : et il fut promu au sacerdoce malgré son jeune âge, à cause des qualités éminentes qu'il montrait dans la conduite des hommes. Sans doute, il avait de la race : mais aussi il en imposait par sa science, par la maturité de son jugement, par l'au-

dace de sa volonté. Les rencontres avec les monstres le trouvent toujours prêt à affronter les pires dangers. Il a bien compris l'épître de saint Jacques : « Demander avec foi sans hésiter : car celui qui hésite est semblable au flot de la mer, agité et ballotté par le vent ». (Jac., I, 5.)

S'il a voulu se récuser devant la charge épiscopale, c'est que son humilité s'effrayait plus des honneurs qu'elle comporte que des travaux qu'elle impose. Il eut une santé robuste puisqu'il vécut plus que centenaire et nous le voyons succéder à son deuxième successeur Tighernomagle, qui lui-même avait remplacé Jaoua, neveu de Pol. Le saint avait pris l'habitude du sacre : il sacra son troisième successeur, Kétomeren.

Saint Pol est une figure vraiment attachante : ses biographes notent, avec un vif contentement, les instances du peuple et du clergé pour l'obliger à reprendre une fonction que les infirmités et l'âge rendaient plus lourde. Il lui était bien difficile de résister, comme il était aussi difficile de ne pas lui céder. Saint Tanguy en fit l'expérience. Entraîné par la violence d'un tempérament ardent et attaché à l'honneur de son nom et de sa famille, il avait cru à la légère les calomnies qu'une marâtre jalouse colportait contre la belle Haude. Et « inopinément », dit Albert le Grand, « il avait d'un coup de sabre tranché la tête de sa sœur ». Mais pour faire éclater l'innocence de la jeune fille, Dieu fit un miracle : Haude ramassa sa tête, la remit en bonne place « merveille qui estonna toute l'assistance » et reprit vie autant qu'il lui en fallut pour confondre son abominable marâtre et pardonner à son frère. Celui-ci, qui s'appelait alors Gurguy, s'en vint à Léon demander le pardon de l'Evêque, qui lui assigna quarante jours de jeûne, auxquels le pénitent ajouta de terribles austérités. Au bout de sa pénitence, il revint vers Pol. L'Evêque par sa bonté gagna le chevalier, et le chevalier par sa générosité conquit l'Evêque, tant et si bien qu'ils ne pouvaient plus se séparer.

Pol aperçut tout d'un coup sur la tête de son fils spirituel un globe de feu prophétique et il changea en Tanguy le Gurguy meurtrier. Tanguy entra au monastère de l'île de Batz ; puis Pol en fit le premier abbé de Gerber, en Relecq. Plus tard, il l'envoya fonder le monastère de Fin de terre pour abriter le *chef* de saint Mathieu que des

trafiquants léonards avaient ramené « subtilement » d'Egypte.

Et voici que devenus vieux, le maître et le disciple éprouvèrent le besoin de se revoir avant que la mort vint les séparer : ils se mirent donc en route, Tanguy de la pointe Saint-Mathieu, et Pol, plus que centenaire, de sa capitale. Ils se rencontrèrent aux environs de Lesneven, et pour la liberté de leurs confidences ils se retirèrent dans un bois. Pendant qu'ils mêlaient de prières leur entretien, un chœur d'anges invisibles remplissait l'air d'une douce harmonie ; puis un ange se montra et leur promit qu'en gage de la bénédiction que Dieu donnait à leur amitié « dans peu de jours ils sortiraient de cette vallée de larmes et iraient jouir de la couronne préparée à leurs mérites ». Ils n'éprouvèrent aucune peine à se quitter. « Ce n'est qu'un au revoir », et quelques jours après, ayant l'un et l'autre mis ordre à leurs affaires spirituelles et temporelles, ils partirent pour le céleste rendez-vous, le même jour, Tanguy, de Gerber, Pol de son monastère. C'était le 12 Mars 594.

« Parce qu'ils s'étaient aimés sur la terre, ils ne furent pas séparés dans la mort ». L'amitié de Tanguy a la même force et la même tendresse que l'affection fraternelle de Sicofolla. Pol sous la mitre et les cheveux blancs avait gardé l'âme jeune, et son cœur était resté ardent comme au temps où ses camarades de Caldey se laissaient captiver par son humeur enjouée et sa tendresse.

Son autorité ne s'en trouvait pas diminuée : il passa la plus grande partie de sa vie d'évêque non pas dans sa ville, mais dans son monastère de Batz. Monastère, séminaire ou bien maison épiscopale ? Tout cela à la fois, car les chroniques postérieures qui affirment qu'il avait nommé Guévroc vicaire général et Gouesnou chanoine, ne doivent pas être prises à la lettre. Ces titres n'existaient pas. Les paroisses fonctionnaient-elles comme aujourd'hui ? Certainement pas ; mais il est certain que les agglomérations importantes étaient pourvues d'un pasteur et il y avait les monastères.

Les biographes attribuent à saint Pol la fondation d'un monastère à Kerlouan, à Plougar, Lampaul, et puis Gerber qui devint le Relecq, et Saint-Mathieu, fin de terre, « desquels, dit Albert le Grand, comme des pépinières et

séminaires de sainteté et de doctrine, il tirait des gens doctes et pieux pour en faire des recteurs et curés pour son diocèse ».

Malgré son attachement profond à ses moines de l'île, saint Pol, avant de mourir, avait exprimé le désir d'être enterré dans sa cathédrale. Au moment des obsèques, les moines se refusèrent à laisser partir le corps de leur père. Après une âpre dispute entre les moines qui voulaient faire état de ce que le saint était mort dans l'île, et le clergé de la ville qui se réclamait des dernières volontés du défunt, l'évêque Ketomeren fit amener deux chariots attelés de bœufs. Le cercueil fut placé moitié-moitié sur les chars qui regardaient l'un vers le monastère, l'autre vers le continent. C'était s'en remettre à la Providence et à saint Pol du choix de la sépulture. Dès que le corps fut posé, soudainement les bœufs tirèrent dans la direction du bras de mer qui sépare l'île de la terre ferme. Le saint avait choisi : la ville perdit son nom et prit celui de l'illustre pontife qui l'avait sanctifiée.



Vieille statue de Saint Pol (église de Pencran).

Dessin de M. Alain Mettais-Cartier.

La Cité de Léon

par le chanoine Louis KERBIRIOU

PREMIÈRE PARTIE

Moyen Age

Au temps du Castellum : Les Moines-Evêques.

Le récit de Wormonoc est une source de la Légende dorée de saint *Pol ;* les *Vies des Saints* d'Albert le Grand, composées d'après de vieux légendaires, en sont une autre. Sous le merveilleux et le surnaturel se cache le résidu historique : le lingot d'or est au fond du creuset.

Les légendes nous disent des choses extraordinaires, les unes tragiques, les autres charmantes, les autres grandioses. Ce que nous apporte le réel n'est pas moins impressionnant. Si l'événement qui domine le monde est la descente du Fils de Dieu sur la terre, l'événement qui domine l'histoire d'un peuple est l'entrée de ce peuple dans le christianisme. Un vaste mouvement missionnaire passa sur la Basse-Bretagne du Ve au VIIe siècle et produisit des effets merveilleux et durables de conversions, si durables qu'ils ont fait de ce pays celui où la vitalité catholique est la plus forte. Dans cette œuvre évangélisatrice et civilisatrice, Pol Aurélien eut un rôle historique. Essayons d'en déterminer quelques aspects.

Le récit de Wormonoc, découvert par dom Plaine en 1862, date de 886. Le moine de Landévennec, d'après son propre témoignage, entreprit son travail alors que l'on connaissait le texte d'une rédaction plus ancienne de la Vie de saint Pol, ainsi que les titres originaux des donations et des autres faveurs octroyées au saint par le roi franc Childebert, par le roi breton Judual et par le comte Withur. Ce fut en s'inspirant de ces vénérables documents qu'il composa la seconde Vie du premier évêque de Léon.

Dans cette seconde Vie, qui remonte donc à près de onze cents ans, il s'agit de faire la discrimination entre la légende et l'histoire. Wormonoc, à la manière des moines copistes du moyen âge, a, en effet, compilé pêle-mêle les faits historiques, les traditions et les légendes qui circulaient de son temps sur son héros.

Voici ce qui peut, à notre avis, être retenu par l'histoire :

Pol était Cambrien, c'est-à-dire Gallois. L'école d'Hiltut, où il fut formé, était un séminaire de moines, le plus important, le plus fameux avec l'autre école monastique,

celle de Llancarvan, toutes deux voisines d'ailleurs et situées à peu de distance du canal de Bristol. La règle en vigueur était celle des moines du pays d'Irlande, règle très sévère, qui imposait comme pratiques de mortification, la prière récitée les bras en croix et l'immersion dans l'eau froide pendant la récitation du psautier : cet exercice explique l'importance des claires fontaines dans leur vie et la formation des légendes qui nous montrent les saints faisant jaillir des sources du sol quand ils avaient besoin d'eau.

Ce que fut leur activité missionnaire, nos Pères l'ont symbolisée sous le voile de la destruction des serpents, des dragons et autres monstres. Dépouillée du symbole, la réalité reste encore bien belle : c'est l'efficacité de l'apostolat de nos premiers convertisseurs. Nous la connaissons par le témoignage d'un excellent historien, un Angle de Northunbrie, Bède le Vénérable, qui nous parle de la Bretagne insulaire, terre d'origine de la plupart de nos saints, et par la Vie latine de saint Samson, écrite dans notre péninsule Armoricaine : deux ouvrages du VII[e] siècle, donc d'une époque où les pas des saints pouvaient encore, pour ainsi dire, être relevés sur le sol qu'ils avaient foulé.

Il est également certain que saint Pol entre dans un des courants d'émigration qui, sous la poussée des Saxons envahisseurs, amenèrent chez nous l'établissement des Celtes d'outre-Manche déjà convertis au christianisme. Ces courants commencèrent à la fin du V[e] siècle. Les légendes médiévales n'inventent rien quand elles nous montrent les émigrés traversant le Channel. Notre littoral vers lequel ils se dirigèrent était tout indiqué, car ces voyageurs de fortune n'avaient qu'à suivre la ligne directe pour aborder sur une terre où ils trouveraient des hommes de la même race celtique. Mais l'Angleterre, en ces temps-là, n'était pas notre proche voisine comme aujourd'hui, à cause des difficultés de la traversée sur des embarcations peu rapides et ballottées au gré des flots. Dramatiques conjonctures que rappellent étrangement celles que nous avons connues, celles que nombre de nos compatriotes ont éprouvées : la guerre, l'occupation étrangère, l'exode, l'exil.

L'émigration des Celtes, par petits groupes successifs, dura environ 150 ans. En général, les colons s'installèrent les premiers ; puis vinrent les prêtres-moines pour leur assurer le service religieux et organiser l'Eglise chrétienne. De même que saint Brieuc et ses moines, venus du Cardigan, trouvent en un lieu dit Achim, un chef du nom de Rignal, qui leur souhaite la bienvenue dans sa résidence ; de même que Tugdual, débarquant sur les côtes de Tréguier, y découvre le comte Deroch, son cousin, ainsi Pol Aurélien se rencontre à l'Ile-de-Batz avec son parent Withur.

Ce n'est donc pas le simple goût du voyage ou l'attrait de l'aventure qui ont amené ces moines sur notre littoral. Comme Abraham ils ont entendu l'appel de Dieu : « Sors de ton pays et va dans une terre que je te montrerai ». Ils sont devenus des pèlerins par amour de Dieu. Ils ont, comme l'apôtre saint Paul, passé leur existence dans des voyages, dans les dangers de la mer et du désert, dans les veilles, dans la fatigue et la douleur, la faim, la soif, souvent dans les jeûnes et dans le froid. Ils ont semé, à travers les tribulations, la bonne nouvelle chez nos ancêtres enténébrés pour la plupart par le paganisme.

La coexistence des souvenirs relatifs à saint Pol sur l'une et l'autre rive de la Manche est un argument de plus à retenir. Pol Aurélien est, depuis un temps immémorial, le patron de la paroisse de Paul en Cornwall. La présence, en cette région britannique, du culte d'un saint Gallois s'explique : c'est que plusieurs des futurs convertisseurs de notre Breiz stationnèrent et travaillèrent en Cornwall avant de s'embarquer pour l'Armorique. Détail intéressant : c'est dans cette paroisse de Paul que la langue cornique, une branche du celtique comme notre breton, s'est conservée le plus longtemps (jusqu'à 1770 environ).

Quand Pol Aurélien pénétra dans l'enceinte qui devait plus tard porter son nom, ce territoire s'appelait *Castellum leonense*, le château de la Légion, du nom de la légion romaine qui s'y trouvait en garnison, ou encore *Leonensis pagus*, le village de la Légion. Il consistait simplement en un château que les Osismii avaient d'abord occupé, puis les Romains. Ceci est attesté, suivant Pol de Courcy, par la découverte en ces lieux de nombreuses médailles à l'effigie des césars de Rome du III[e] et du IV[e]

siècles. Dans la suite des âges, les noms de « Pol » et de « château » seront souvent associés. Un acte du Saint-Siège, daté du 2 Avril 1387, porte que la capitale du Léon est appelée *Castrum Pauli Leonense :* c'est l'équivalent de notre expression bretonne *Castel-Paol.*

Revenons au texte de notre moine chroniqueur du IXe siècle : « Les murailles qui entouraient la ville (au temps de saint Pol) étaient très élevées, mais elles étaient construites de terre ». Depuis, « elles ont été, en grande partie, remplacées par des murs de pierre, beaucoup plus hauts encore ». Quant au paysage, Wormonoc le fixe dans ses traits essentiels : « Le territoire de la cité est comme une île entourée par la mer, excepté du côté du Midi, et le rivage affecte la forme d'un arc fortement étendu. C'est un lieu d'une grande beauté, un site plein de charme que le soleil baigne de sa lumière ».

⁂

L'un des premiers successeurs de saint Pol fut saint Thénénan ; il était, lui aussi, Breton insulaire. Aussi loin que l'on peut reculer dans la suite des âges, on le trouve honoré dans une paroisse du Cornwall à laquelle il a donné son nom. Chez nous, son culte est très ancien à Lesquelen, en Plabennec, où, suivant la tradition, il serait demeuré jusqu'à ce que le peuple de Léon l'en retira de force pour l'appeler à gouverner le diocèse.

La butte de Lesquelen existe encore avec les douves qui l'entourent : sur le tertre couvert d'arbres sont parsemées de grosses pierres de maçonnerie. Un maître de l'hagiographie celtique, le regretté Rév. Doble, qui visita ces lieux, concluait en constatant les vastes dimensions de l'édifice qui fut élevé sur cet emplacement : « Saint Thénénan devait être grandement honoré ici puisqu'il avait une chapelle si spacieuse ».

Saint Houardon, puis saint Gouesnou occupèrent après lui le siège épiscopal. Laissant de côté le nimbe de la légende, nous aurons recours au plus vieux manuscrit liturgique de la Bretagne, le « Missel » dit « de Saint-Vougay », ainsi nommé parce qu'il se trouve conservé dans le trésor de cette paroisse. C'est un témoin du temps où les signes de notation en plain-chant étaient encore

les neumes, donc antérieur à l'invention de la gamme au XIe siècle. Il a plus fait, dans le milieu des hagiographes et des érudits, pour la réputation de Saint-Vougay que le fameux château de Kerjean appelé, avec quelque exagération d'ailleurs, le « Versailles breton ». Or, aux litanies de l'administration du baptême, on invoquait, dans ce missel, après les saints de l'Eglise universelle, les sept fondateurs des évêchés bretons, Pol Aurélien et les autres, puis quelques-uns de leurs compagnons ou de leurs successeurs : saint Houardon et saint Gouesnou se suivent dans l'énumération.

Saint Goulven figure dans toutes les listes des évêques de Léon, mais avec des dates qui varient sur les années extrêmes de sa vie et sur la durée de son épiscopat. Sa *Vita* n'est que du XIIe siècle, mais l'auteur l'a vraisemblablement composée d'après des écrits antérieurs ou des traditions orales lointaines : elle contient des traits tout à fait couleur locale dans le cadre de l'organisation de la chrétienté bretonne à ses débuts, c'est-à-dire établie sur le type du monachisme celtique et non sur le type romain paroissial qui prévaudra vers le Xe siècle. Saint Goulven nous est décrit comme le vieil évêque itinérant, qui fut ermite avant de devenir évêque, puis ermite de nouveau après avoir été évêque.

Liberalis dirigea le diocèse au temps de Charlemagne et du pape Léon IV. Les précisions manquent sur les autres titulaires de l'Evêché, sauf sur Marbo, qui est signalé comme « évêque de Castel Paul » dans un cartulaire du Xe siècle.

Les Normands menacèrent-ils la Cité de son temps ? La vieille église ensablée de saint Pol à l'Ile-de-Batz, dont le docte chanoine Abgrall attribuait la construction au début du IXe siècle, aurait existé au temps des invasions des pirates qui séjournèrent longtemps dans l'île où ils avaient établi leurs quartiers. En tout cas, les Normands ravagèrent les côtes du Léon, et c'est Marbo, croit-on, qui mit à l'abri les reliques de saint Pol en les transférent au monastère de Fleury, aujourd'hui Saint-Benoît-sur-Loire (1).

(1) Bibliothèque nationale, Fonds français, 22.329.

La Cité Féodale.

A côté de l'évêque qui exerçait la juridiction spirituelle, le principal seigneur du pays, le vicomte de Léon, en exerçait la juridiction temporelle. A la différence de la plupart des seigneurs bretons qui étaient ordinairement des vassaux redoutables pour les ducs de Bretagne, les vicomtes de Léon se rangèrent souvent du côté de ces derniers.

La Cité fut le théâtre de joyeux rendez-vous de la noblesse. C'est, du moins, ce que nous apprend un « lai » du moyen âge (1).

Jadis à Saint Paul de Léon
Ce nos racontent li Breton
Solaient (avaient l'habitude) grans gens assembler
Pour la fête du saint...

Et l'on contait les exploits des nobles chevaliers sur la harpe et la vielle.

Mais les nobles seigneurs ne coulaient pas sans cesse des jours heureux.

Hervé Ier avait assumé exceptionnellement le titre de comte ; il était le plus puissant des sires de Léon. Deux de ses fils : Guyomarch, qui devait lui succéder, et Hamon, qui fut évêque de Léon, ont laissé des souvenirs tragiques dans l'histoire des luttes féodales. En 1163, Hervé et Guyomarch avaient été faits prisonniers par les vicomtes du Fou. Hamon réunit des hommes d'armes, et soutenu par le duc de Bretagne, Conan le Petit, il assiégea le château où son père et son frère étaient détenus et réussit à les délivrer.

A la mort d'Hervé, les deux frères ne purent s'entendre. Guyomarch chassa Hamon de sa ville épiscopale. Le prélat eut de nouveau recours à Conan et tous deux, rassemblant des forces importantes, contraignirent Guyomarch à la soumission. Hamon, remis en possession de son siège, n'en jouit pas longtemps. Son frère le fit assassiner le 28 Janvier 1172 sur la place de la ville de Léon,

(1) De la collection du duc d'Aumale, publié par Gaston Pâris, dans *Romania*, VIII, p. 15.

à la sortie d'un office. Le meutrier regretta son crime et, pour l'expier, il fonda l'abbaye de Daoulas l'année suivante (1).

Guyomarch fut l'un des principaux chefs de la résistance bretonne contre les Plantagenets. En 1179, Geoffroi de Plantagenet confisqua le Léon, ne laissant à son adversaire que les revenus de deux paroisses. Guyomarch mourut tôt après, et ses fils purent obtenir la restitution d'une partie de ses domaines ; mais l'unité du Léon était brisée.

Les ducs de Bretagne profitèrent plus tard des circonstances pour s'annexer les meilleurs territoires du comté. Le titre de comte de Léon passa aux évêques qui s'appelleront désormais « évêques-comtes », mais sans posséder le temporel ! Ceci se produisit sous le règne du duc Jean le Roux (1237-1286).

Ce qui restait des terres du comté de Léon passa, par voie d'héritage, au fils aîné du duc de Rohan, qui prendra dans la suite le titre de prince de Léon. Bien qu'ayant perdu une grande partie de leur fiefs, les sires de Rohan et de Léon resteront de puissants seigneurs. Ils avaient pour gérer leurs biens et exercer leur juridiction, tout un personnel administratif de sénéchaux, baillis, procureurs, sergents.

Le siège de leur principauté était à Landerneau, mais ils avaient un hôtel dans la cité de Pol Aurélien. Les Rohan étaient, d'ailleurs, d'insignes bienfaiteurs de l'Eglise de Léon. Un reste de leur prestige sera le droit afférent à leur maison de posséder un canonicat laïc dans la cathédrale. Le Chapitre s'engageait à recevoir, en qualité de chanoines, le seigneur de Rohan et de Léon et ses successeurs, suivant le cérémonial usité en l'honneur des seigneurs-chanoines dans les églises cathédrales de la province ecclésiastique de Tours (2).

(1) Horiou, *Gallia Christiana*.

(2) Cf. détails sur ces cérémonies en la cathédrale de Léon, dans l'ouvrage du chanoine Peyron, *Le Minihy de Léon*.

La Cité Episcopale.

I. — Les Evêques.

La série des évêques sera notre fil conducteur à travers l'histoire de la Cité, non seulement au moyen âge, mais jusqu'à la fin de l'ancien régime. En des siècles de foi, dans une ville où la religion a le rôle prépondérant, le chef du diocèse, l'élu du Pape, apparaît au peuple chrétien comme revêtu de la fonction la plus éminente.

L'évêque est le défenseur né de la Cité ; il jure, au jour de son entrée solennelle, de maintenir les droits, libertés et franchises de la ville. Homme public dans la Cité il l'est aussi dans la Province et le Royaume. Son autorité, sa compétence, ses attributions le mettent en rapports avec le Duc ou ses représentants, avec le roi de France ou ses représentants.

Ainsi, en retraçant quelques traits de l'administration épiscopale, dans un exposé que les limites de cet ouvrage nous obligent à rendre bref, nous toucherons en même temps à bien des points de la vie sociale, économique, culturelle de la Cité de Léon.

L'Evêché, ainsi que les autres évêchés bretons, relevait de l'Eglise de Tours, malgré les prétentions de Dol qui réclamait la dignité métropolitaine en souvenir de son fondateur, saint Samson, que le pape Pélage avait institué archevêque avec le privilège du pallium. Mais Tours avait aussi son archevêque et soutenait que la juridiction de celui-ci s'étendait sur tous les diocèses de Bretagne. A la fin du IXe siècle, l'évêque de Léon et ses collègues avaient reçu la lettre du pape Jean VIII leur demandant de ne pas se séparer de Tours ; en 1049, saint Léon IX se prononçait dans le même sens ; saint Grégoire VII écrivit aux évêques, en 1076, qu'ils devaient accepter la juridiction de Tours bien que le titulaire de Dol fût pourvu du pallium. Vingt ans après, Urbain II, le pape de la première croisade, déclara vouloir subordonner Dol à Tours ; enfin Innocent III trancha toute discussion en donnant la préséance à Tours (1199).

Nous allons suivre dans certaines affaires les relations de l'Eglise de Léon avec le Saint-Siège. Ne pouvant mentionner tous les prélats qui présidèrent aux destinées de la Cité épiscopale et du diocèse, nous nous bornerons à signaler quelques-uns sur lesquels nous possédons plus d'informations. Celles-ci nous les devons en majeure partie à l'esprit d'initiative et à la patience de l'excellent paléographe qu'était le docte et souriant chanoine Peyron, archiviste de l'Evêché de Quimper. Il tira parti de séjours à Rome pour déchiffrer et copier des actes pontificaux concernant la Cornouaille et le Léon. Les plus précieux de ces documents sont extraits des Archives vaticanes : ils constituent un véritable trésor pour la connaissance de notre moyen âge religieux (1).

Nous sommes en 1226. L'évêque Jean reçoit mandat d'Honorius III d'informer sur la sainteté et les miracles de celui qui sera honoré un jour sous le nom de saint Maurice (2). Cette Commission était une réponse du Pape à la requête de l'Evêque et du Chapitre de Quimper ainsi que des abbés de l'Ordre de Cîteaux qui avaient demandé la canonisation de Maurice, abbé du monastère cistercien de Carnoët, mort depuis seulement quelques années.

Derrien, promu à l'épiscopat après Jean, passe pour avoir commencé la construction de la cathédrale actuelle. Il avait eu, comme ses collègues, à subir les vexations du duc Pierre de Dreux : celui-ci avait occupé de force des terres de l'Eglise pour y élever des fortifications et dépossédé le clergé d'une partie de ses ressources. Excommunié pour sa conduite, il fut absous par Grégoire IX après avoir accepté les conditions imposées.

Un autre conflit avec le duc de Bretagne s'éleva sous Guillaume de Kersauson (évêque de 1292 à 1327). Le pape Jean XXII ordonna une enquête sur les dommages et injures causés à Guillaume par le duc Jean, qui avait saisi une partie du revenu de l'Evêché, revenu qui n'excédait pourtant pas au total 600 livres tournois (600 francs). Ce même

(1) *Actes du Saint-Siège relatifs aux diocèses de Cornouaille et de Léon.*

(2) On ne trouve aucune trace de sentence de canonisation, mais dans son premier Bref, le Pape déclarait implicitement que le bienheureux Maurice avait droit au titre de saint.

prélat fut appelé comme témoin dans le procès de canonisation de saint Yves : au cours d'une visite pastorale au Tréhou, il avait voué au serviteur de Dieu une femme atteinte de folie furieuse qui avait été guérie à son tombeau.

Le successeur de Guillaume fut Pierre, doyen de Châteaubriand au diocèse de Nantes. C'est lui qui consacra la cathédrale en 1334. Transféré à Saint-Malo, il fut remplacé par Guillaume Ouvroin qui, n'étant que sous-diacre, obtint du Pape un délai pour recevoir les Ordres et se faire sacrer.

La France vivait alors des heures tragiques de son histoire. Innocent VI chargea Guillaume, avec les évêques de Quimper et d'Angers, de frapper d'excommunication les personnes qui avaient commis des violences contre les religieux de Landévennec (1356). La Guerre de Cent-Ans accumulait ses ravages. Nous relevons dans les actes du Saint-Siège l'incendie du couvent des Dominicains de Morlaix (1371), la destruction de l'hôpital Saint-Julien et de la tête de pont de Landerneau, où passait une grande affluence de pèlerins (1372) ; les dégâts du monastère du Relecq, ruiné par les ennemis de la France et par les routiers (1376) ; les graves dommages subis par l'église et la maison des Carmes de la ville de Léon. L'église du Creisker ne fut pas épargnée ; les Anglais la brûlèrent quand ils prirent la ville en 1375, après avoir massacré une partie de la population.

Après 36 ans d'un épiscopat troublé, Guillaume Ouvroin résigna sa charge en 1385, à l'âge de 64 ans ; en vertu d'un mandat spécial, Clément VII accepta sa démission et nomma à sa place Guy Le Barbu, chanoine de Vannes, docteur ès lois.

Le nouveau titulaire était fils de Jean Le Barbu, qui avait été délégué par Jean de Bretagne, comte de Montfort aux Conférences de Calais pour négocier la paix avec Charles de Blois pendant la guerre de Succession de Bretagne. Il gouverna le diocèse pendant 25 ans, période qui correspond à peu près à la trêve survenue dans la Guerre de Cent-Ans.

Il eut à relever beaucoup de ruines ; l'hôpital de Léon, dont la destruction avait été si complète que les pauvres ne pouvaient plus y être accueillis et que le culte ne s'y

exerçait plus ; la chapelle de Notre-Dame de Pont-Christ en Plounévez, fameuse tant par le concours de peuple qui y affluait que par les faveurs dues à l'intercession de la Sainte Vierge ; l'hôpital et la chapelle de Saint-Yves, à Saint-Renan, dévastés par les hommes d'armes de plusieurs nations qui infestèrent ces lieux ; le prieuré de Lochrist (le Conquet), dont l'état ne permettait ni l'exercice du culte ni la subsistance des prêtres ; l'abbaye de Saint-Mathieu et l'église paroissiale d'Ouessant complètement abattues par les guerres et les tempêtes.

Le 6 Avril 1405, Révérendissime Guy, évêque de Léon, recevait dans sa résidence les commissaires d'Innocent VII. Le schisme d'Occident désolait la Chrétienté. Le clergé de Bretagne, comme tout le clergé de France, s'était soustrait à l'obédience de l'antipape Benoît XIII et avait cessé de lui payer les taxes pour la nomination aux bénéfices ecclésiastiques. Cette soustraction d'obédience avait duré de 1398 à 1404. Quand les relations furent rétablies, le Pape envoya dans les diocèses ses commissaires appelés « subcollecteurs apostoliques » pour le règlement des comptes. C'est pour cette opération que les délégués pontificaux vinrent dans la ville de Léon.

Alain de la Rue, docteur ès lois, chanoine de Nantes, succéda à Guy Le Barbu. Il dut être un personnage remarquable puisque le Pape le recommanda spécialement au duc de Bretagne. Il remplit d'éminentes fonctions : comme nonce près du Dauphin de France et référendaire du pape Martin V. Il fut transféré à Saint-Brieuc (1419).

Le nouveau « seigneur-évêque », Philippe de Coëquis, était originaire du diocèse (il naquit vers 1376 au château de Kernéguez, près de Morlaix, d'après Albert le Grand). Il cumulait avec un canonicat de Tournai, les doctorats de la Faculté d'Angers et des Petites Ecoles de Paris. C'est lui qui, à l'origine du grand sanctuaire marial du Folgoët, homologua la première fondation en l'honneur de Notre-Dame, due à la générosité d'Alain, vicomte de Rohan et seigneur de Léon, prince de la lignée royale de Bretagne. En 1427, Martin V le députa près le duc de Milan ; cette même année, il le nomma archevêque de Tours. Cardinal en 1440, Philippe de Coëtquis mourut le 12 Juillet 1441.

Jean Validire de Saint-Léon, religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, lui succéda. Il fut chancelier et confes-

seur du duc Jean V. Les libéralités du Souverain, dont il reçut 12 mille livres, lui permirent de reconstruire le chœur de la cathédrale. Le Pape lui ayant confié l'évêché de Vannes, désigna à sa place Olivier du Tillay, archidiacre de ce même diocèse de Vannes.

Après quatre ans à Léon, du Tillay fut transféré à Saint-Brieuc. Dans la lettre de nomination, le 4 Juillet 1436, Eugène IV déclarait qu'il le chargeait de ce nouveau poste en considération de ses mérites et des rares vertus dont il avait fait preuve sur le siège de Léon. Et quand il mourut, en 1436, son propre successeur à Léon, Jean Prigent le remplaça à Saint-Brieuc.

Après cette série d'épiscopats de courte durée, nous arrivons au long gouvernement de Guillaume Ferron, qui dirigea le diocèse pendant 33 ans (1439-1472).

Lors de sa promotion, il était archidiacre de la Mée en l'église de Nantes. Au cours de son administration, il eut des difficultés avec l'un de ses archidiacres, Bertrand de Rosmadec (1). Ce dernier avait adhéré au concile de Bâle, qui soutenait la suprématie des conciles sur les papes (1431). L'affaire se termina en Cour de Rome, l'an 1456. Bertrand fut maintenu dans son archidiaconé de Quémé-nédilly, mais resta soumis à la juridiction de l'Evêque.

Un différend éclata ensuite entre l'Evêque et le duc Jean de Bretagne. Le chanoine Peyron a résumé cette affaire d'après des pièces des archives vaticanes : « En 1461, au mois de Février, une baleine ayant échoué sur les côtes de l'Evêché, l'Evêque en fit extraire huit barriques d'huile, mais le Duc, prétendant que c'était une usurpation de ses droits, envoya (à Léon) toute une troupe qui se livra aux plus grands excès, pilla l'Evêché et la cathédrale, chargea de chaînes le chapelain et le concierge de l'Evêché, qui ne voulait pas dire où l'Evêque était caché. Guillaume Ferron, fort de son bon droit, se réfugia à Angers d'où il intenta un procès au Duc en Cour de Rome. »

Emu de ces campagnes de violences, soucieux de rétablir la paix, Pie II chargea l'archevêque de Tours d'être l'exécuteur du Saint-Siège pour faire la lumière sur ces scanda-

(1) Qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque de Quimper du même nom.

les. Le Pape lui donnait tout pouvoir de fulminer les censures ecclésiastiques y compris l'excommunication ; mais il se réservait à lui-même le droit d'absoudre, moyennant repentir et satisfaction, quiconque serait reconnu coupable.

L'abbé du Relecq, avec des chanoines de Tours, furent les commissaires envoyés sur place pour mener une enquête personnelle et prendre contact avec les témoins des faits. Leur rapport contient un état dramatique des événements : Au son de la trompette, une troupe d'hommes en armes, parmi lesquels des nobles, munis d'épées et d'instruments de guerre, s'était ruée à l'assaut de la maison épiscopale comme au siège d'une citadelle. Les conclusions de l'enquête blanchirent l'Evêque des accusations portées contre lui. Par sentence du 7 Janvier 1464, Pie II rendait hommage au prélat qui, pendant 25 ans, avait défendu avec sollicitude et intrépidité les droits de son Eglise.

Un des premiers actes de Guillaume Ferron avait été, l'année même de sa nomination, son adhésion au concile de Florence qui, sous l'impulsion d'Eugène IV, avait travaillé à établir l'union entre l'Eglise grecque et l'Eglise romaine. Très dévot à Notre-Dame du Folgoët, il dota sa basilique de deux chapellenies.

Il mourut en 1472. Avec lui se clôt la succession des prélats qui dirigèrent l'Eglise de Léon au moyen âge.

A partir du IXe siècle jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés, nous avons fait état de quelques documents officiels sur les relations de l'Evêché de Léon avec le Saint-Siège. Quelles conclusions allons-nous dégager de ce panorama de six siècles ?

Une première constatation, c'est que les évêques ont l'appui de la Curie romaine contre l'ingérence séculière, au besoin même contre les excès d'autorité du métropolitain, comme le montre une autre affaire, celle de l'archevêque de Tours voulant imposer un coadjuteur à l'Evêque de Léon sans le consentement de ce dernier (1296). Les chefs des diocèses sont les agents d'exécution tout désignés des sentences pontificales : au nom du Pape, ils fulminent l'excommunication ou d'autres censures ; en son nom encore ils relèvent desdites censures.

On a aussi l'impression que Rome intervenait plus souvent au moyen âge que de nos jours dans le gouvernement des diocèses : c'est le Saint-Siège qui prononce l'union des bénéfices, comme nous le voyons dans l'annexion de Guilers à Quilbignon, de Lanildut à Plouarzel pour donner aux titulaires des revenus suffisants. Ces interventions seront encore plus fréquentes à partir de la mise en vigueur de la loi de l'alternative, spéciale aux diocèses bretons : conformément à cette loi, le Saint-Siège se réservait d'abord la collation des cures pendant huit mois de l'année, puis au XV^e^ siècle, pendant six mois. Des indults étaient nécessaires pour la collation de certains canonicats, pour les visites pastorales par procureur.

C'est Rome également qui désigne des mandataires pour les règlements de litiges entre l'autorité ecclésiastique et les clercs, entre le clergé séculier et le clergé régulier, entre l'autorité religieuse et le pouvoir laïque.

Dans l'ordre purement spirituel, c'est le privilège du Pape d'accorder les indulgences aux fidèles qui contribuent aux réparations des églises : cette concession était fréquente en ces temps de troubles et de guerres. Des évêques, des clercs, des laïques obtiennent de Rome, sur leur demande, l'indulgence de la bonne mort. La commutation de certains vœux, comme nous le voyons dans le cas de la duchesse de Bretagne Isabelle, d'Amice de Léon dame de Barron, était aussi de la compétence du Saint-Siège : le Pape désigne Guillaume de Kersauson pour commuer le vœu que ces personnes ont fait de se rendre à Saint-Jacques de Compostelle et qu'elles ne peuvent accomplir.

II. — Le Clergé.

L'évêque groupait autour de lui, dans sa ville, les dignitaires du clergé. Les premiers personnages ecclésiastiques étaient les archidiacres : c'est dans leurs rangs, nous l'avons vu, que le Pape cherchait souvent les candidats épiscopables.

Les archidiacres jouissaient primitivement des droits les plus étendus, tous ceux des vicaires généraux qui les remplaceront plus tard, avec en plus le privilège de tenir

leurs pouvoirs non du gré de l'évêque, mais du droit canonique. Sans doute, c'était l'évêque qui les proposait, mais le Pape les agréait, et une fois nommés ils ne pouvaient être démis sans le consentement du Saint-Siège. Tandis que les vicaires généraux dépendront étroitement de l'autorité de l'évêque, seront nommés par lui et révocables à son gré.

A partir du XIII^e^ siècle, nous trouvons trois archidiacres dans le diocèse : l'archidiacre de Léon, qui exerçait sa juridiction sur les villes et les paroisses du Haut-Léon ; l'archidiacre d'Illy ou Quéménédilly, qui exerçait la sienne sur un grand nombre de paroisses du Bas-Léon, avec Lesneven comme centre ; l'archidiacre d'Ack, qui avait Brest et les paroisses du Bas-Léon voisines de Brest. Tous trois résidaient dans la ville épiscopale : la principale de leurs attributions était la visite « in temporalibus et in spiritualibus » de leur archidiaconé.

Le Saint-Siège les déléguait parfois pour conférer des bénéfices. On appelait bénéfice la concession faite à des clercs séculiers ou réguliers de percevoir les revenus de certains biens-fonds ecclésiastiques. Le clerc devait jouir de son bénéfice pour vivre honnêtement. On distinguait entre les bénéfices simples, sans charge d'âmes comme les chapellenies, les canonicats ; les bénéfices à charge d'âmes comme les paroisses ; les abbayes, les prieurés, les évêchés.

Rome avait recours aux archidiacres dans des affaires de diverse nature : l'archidiacre de Quéménédilly figure au nombre des enquêteurs chargés de l'examen du cas de Guillaume Ferron. A la mort de ce dernier, ce sont les archidiacres de Pougastel en Tréguier, et du Désert au diocèse de Rennes qui, au nom du Pape, remettent au nouvel évêque, Vincent de Kerleau, l'indult lui permettant de faire la visite de son diocèse par délégué.

Dans l'ordre des préséances, à la suite des archidiacres, venait d'abord l'official, qui était préposé à la justice diocésaine contentieuse. Il se produisait ainsi que l'official servait d'exécuteur pour l'octroi des grâces pontificales : Un canonicat et une prébende étant devenus vacants dans la Ville de Léon, c'est l'official qui confère les deux bénéfices au nouveau titulaire, Thomas de Kerguiniou (1378). Au siècle suivant, l'official de Léon confère, de la part du

Pape, à Robert Laurent, la paroisse de Saint-Hervé (Lanhouarneau).

Le chantre et le trésorier étaient ensuite les dignités les plus importantes.

Les chanoines formaient une autre classe de bénéficiers séculiers. Si certains canonicats étaient comme tous les bénéfices à la collation de l'évêque, il s'en trouvait d'autres qui étaient à la discrétion du Pape. Les prérogatives du Pape de concéder des nominations aux cardinaux et aux évêques s'appelaient les « grâces expectatives ».

Au cours du moyen âge se présentent de nombreux exemples de prébendes et de canonicats accordés dans ces conditions à des clercs, et sur la recommandation ou en considération du duc de Bretagne, du roi de France ou de personnalités qui sollicitaient pour leurs candidats l'agrément du Saint-Siège.

Les grâces expectatives permettaient la pluralité des bénéfices. Recommandations et cumuls furent l'un des abus dont l'Eglise souffrit le plus au moyen âge.

⁂

Dans les villes épiscopales, une école était annexée à la cathédrale : elle était dirigée par un écolâtre ou scholastique. La Cité de Léon avait la sienne. Là les futurs prêtres apprenaient la grammaire, le latin ; là se formaient les éléments du clergé paroissial.

Après leurs études rudimentaires, les fils des privilégiés de la fortune s'en allaient aux universités pour y prendre leurs grades ès arts (lettres), en décrets ou lois et droit canonique, en théologie et en médecine. D'autre part, les autorités ecclésiastiques s'intéressaient à des sujets d'élite sans fortune et leur donnaient des bourses d'études près des universités. Les candidats désignés devaient, s'ils n'étaient pas suffisants en grammaire, compléter leurs études, et une fois suffisamment instruits, poursuivre la licence ès arts, dont le cours d'études correspondait à peu près à notre enseignement secondaire : les matières enseignées étaient la logique, la philosophie, la théologie. Les bénéficiaires des bourses vivaient à Paris dans les hôtels d'écoliers ou collèges fondés à leurs intentions par de généreux mécènes : ainsi le collège de Cornouaille

pour les clercs du diocèse de Quimper, le collège de Tréguier pour les clercs de ce diocèse. Les clercs du Léon allaient au collège du Plessis où un certain nombre de places leur était réservé. Il y eut ensuite, toujours au XIVe siècle et à Paris, un collège de Léon, dont on attribue la fondation à Even de Kerobert, archidiacre de Léon.

Dans une liste établie par M. Couffon, nous avons relevé les noms de 41 clercs du Léon aux études à l'Université de Paris, au XIVe siècle ; une liste pour le XVe siècle contient 44 noms. Ces listes ne sont pas exhaustives : elles ne mentionnent que les clercs de l'Université de Paris, et en fait nous trouvons ailleurs d'autres noms d'ecclésiastiques gradués pendant cette période.

Plusieurs de ces clercs devenus bacheliers, licenciés, maîtres, docteurs, occupèrent de hautes charges dans la Ville et l'Evêché de Léon, dans d'autres diocèses et même à Paris. Nous en retrouvons quelques-uns comme évêques, archidiacres, officiaux, chanoines, d'autres comme régents aux diverses Facultés de l'Université de Paris ; d'autres prieurs ou abbés de monastères. Quelques-uns se contenteront de paroisses de campagne, tels Hervé de Kerlech, docteur *in utroque jure*, recteur de Plouider ; Maurice Pencalet, docteur en décrets, recteur de Milizac ; Yves Guidomar, licencié *in utroque*, recteur de Plounévez ; Thomas Mingam, licencié *in utroque*, vicaire de Lesneven.

Pour cumuler, il fallait une dispense du Pape. Mais à certaines époques, cette dispense était facilement accordée, surtout quand un seul des bénéfices était à charge d'âmes. Si le titulaire d'un bénéfice à charge d'âmes ne pouvait résider, il devait nommer un substitut.

La pluralité des bénéfices qui prit des proportions étendues au XIVe siècle, surtout pendant le séjour de la Papauté à Avignon, mettait parfois des bénéfices entre les mains d'étrangers. En 1453, le duc de Bretagne adressa une protestation au Saint-Siège, exposant le mal causé par les bénéficiers qui ne résidaient pas et ne savaient pas le breton. Le Pape décida qu'à l'avenir aucun étranger ne posséderait de bénéfices dans le duché.

La Cité Cathédrale.

D'après une tradition dont Toussaint de Saint-Luc, chanoine de Léon, qui écrivait en 1664, se fait l'écho, l'église primitive aurait été élevée à l'endroit où se trouvait une chapelle dédiée à saint Martin, donc à l'aile droite de la future cathédrale. Suivant l'opinion d'Albert le Grand, c'est dans cette église que l'évêque Hamon avait officié avant qu'il ne tombât sous le coup des assassins.

Combien d'édifices ont précédé la cathédrale actuelle ? Nous ne le savons pas, mais il est probable qu'elle contient des parties d'un édifice antérieur. Lucien Lécureux, agrégé des lettres, archiviste-paléographe, a publié une très bonne étude sur la cathédrale dans la collection artistique publiée chez Laurens. Après avoir exposé que la cathédrale présente deux parties différentes par le style et les matériaux, à savoir la nef en pierre calcaire dans le style du XIII^e^ siècle et le chœur en granit plus récent, il ajoute : « La construction de la nef commencée dans les dernières années du XIII^e^ siècle, s'est continuée pendant la première moitié du siècle suivant. Il est possible que le transept et l'abside d'une église ancienne fussent encore debout à cette époque. » Suivent ces quelques mots d'histoire : « Pendant une partie du XIV^e^ siècle, les travaux durent rester interrompus ; ils reprirent avec plus d'activité au XV^e^ siècle. Nous avons ici une date précise : un extrait de comptes de la maison de Bretagne, conservé à la Bibliothèque Nationale, contient la mention d'une somme accordée en 1431, à l'évêque de Léon pour réédifier son église. Les voûtes du chœur portent les armes des évêques Jean Validire (1427-1432) et Guillaume Ferron (1439-1472). »

Au cours de la construction, le Saint-Siège manifesta par ses interventions l'intérêt qu'il prenait à l'édification du monument, en ouvrant aux fidèles les trésors de l'Eglise. Jean XXII, le Mécène d'Avignon, accorde des indulgences à ceux qui, les jours de fêtes indiqués, « visiteront l'église dont le Bienheureux Paul, confesseur, est le Patron ».



Intérieur de la Cathédrale de Saint-Pol

La cathédrale fut consacrée en 1334 par l'évêque Pierre Benoît : aussitôt nouvelle concession d'indulgences « pour que ladite cathédrale soit fréquentée avec des honneurs convenables et que les fidèles y recourent avec dévotion ».

Ce sont des maçons de Caen, dit l'Anglais Prior, spécialiste de l'histoire du gothique, qui ont apporté à la cathédrale sa pierre et son style. Le dur granit de Kersanton donne sa contribution à l'extérieur, particulièrement dans la façade, et à l'intérieur dans le chœur, mais la pierre de Normandie domine : « C'est, suivant le chanoine Abgrall, une pierre à la contexture fine et serrée, à la couleur chaude comme la flanelle dont elle emprunte la teinte ; un calcaire noble et solide qui n'a pas bronché (depuis sept cents ans) et qui est encore aussi frais, aussi moëlleux qu'au premier jour. »

Le monument recevra des transformations et des additions dans le cours des âges : cependant, au milieu du XV^e^ siècle, il offre déjà un ensemble architectural d'un bel effet.

Symbole de la pensée successive des siècles, il présente divers moments de la sculpture gothique : le style à lancettes, le flamboyant et le début du rayonnant. Les architectes, les artisans et les ouvriers bretons et normands ont mis leur marque sur son noble visage. Ces constructeurs ont été des ouvriers au service de l'art et de la foi.

Les deux clochers avec le portail qu'ils surmontent, la façade du Midi donnent un heureux spécimen de l'architecture du XIII^e^ et du XIV^e^ siècles. La nef est d'une fine élégance : toute une forêt de colonnes s'élancent, « se combinent, s'enchevêtrent dans un ensemble harmonieux » ; la chaire, commencée vers 1430, est au milieu du siècle dans un état de construction avancée ; plusieurs chapelles sont déjà édifiées. Plus tard, le marbre et le granit entreront dans la composition des tombeaux et des mausolées des évêques. La sculpture funéraire sera caractérisée par les divers types d'attitudes : gisant (Mgr de Rieux, etc.), accoudé (Mgr de Visdelou), agenouillé (Mgr de la Marche).

Le Minihy de Léon, c'est-à-dire l'ensemble des quartiers de la Cité et de la campagne, y compris les territoires actuels de Roscoff et de Santec, comptait sept paroisses

ou vicairies qui avaient chacune leur autel et leur chapelle à la cathédrale pour leur propre service. Une de ces paroisses, Trégondern, était desservie en 1383 sur l'autel de Sainte-Catherine par un chapelain appelé vicaire perpétuel ; cette même année, Guillaume Réginald était vicaire perpétuel d'une autre paroisse, le Crucifix devant le Trésor, également desservie en la cathédrale. Il en était de même des autres paroisses. Au surplus, les Actes du Saint-Siège nous apprennent qu'au XV^e^ siècle, plusieurs chapellenies, bénéfices sans charge d'âmes, avaient, toujours dans la cathédrale, l'acquit de messes fondées par des particuliers, des familles ou des confréries.

Le Chapitre devait acquitter des legs et des fondations conformément aux clauses stipulées ; mais son rôle principal était la récitation de l'office canonial. L'assistance à cet office était obligatoire et contrôlée par le ponctuaire qui poinçonnait les présences sur les cahiers et le rôle du chœur. Voulant rehausser l'éclat du service divin et « le décorer d'un chant plus harmonieux qui contribuera au salut des âmes », Guillaume Ferron, d'accord avec les chanoines, fonda une psalette et la dota lui-même de 10 livres de la monnaie usuelle de Bretagne. L'archidiacre Kervella et les chanoines Drouet et Jar donnèrent 25 sols de rente ; Guy Kerc'hoent, chanoine, céda une maison et un jardin près de sa propre demeure ; Yves Guidomar, recteur de Ploumoguer, fit donation d'une maison située dans les faubourgs de la vicairie de Saint-Pierre ; Yves Riou, doyen du Folgoët, donna une terre de la valeur d'une garcée de froment. L'acte de fondation fut passé dans la salle des délibérations capitulaires le 5 Juillet 1455.

La psalette était composée d'un maître de chant, d'un maître de grammaire et de six enfants, « le tout, est-il déclaré dans l'acte, pour la gloire de Dieu, l'honneur de la Vierge Marie et du bienheureux Paul, patron de cette église ».

Ces enfants devaient apprendre par cœur les versets à chanter avant les antiennes. Leurs voix juvéniles alternaient avec les voix mâles des chanoines. Elevés dans la psalmodie, les hymnes et les cantiques, revêtus de l'aube, ils offraient au peuple chrétien une vision de blancheur

sur leurs banquettes au bas des stalles où siégeaient les chanoines parés du rochet, du camail et de l'aumusse.

Il se trouvait dans la Ville de Léon un chanoine qui s'intéressa tout particulièrement à l'école naissante. Il s'appelait Alain de Penmarc'h; il était licencié ès lois de l'Université de Paris, archidiacre de Quéménédilly, ancien familier et commensal du cardinal de Coativy. C'était un personnage dans la cité léonaise. Il mourut en 1474. Il avait fait un legs « pour l'augmentation de la fondation de la psalette » où il voyait peut-être une pépinière de futurs prêtres.

Grâce à des libéralités de ce genre, le personnel de la psalette comprendra bientôt, outre le maître de grammaire et le procureur ou administrateur, un maître de musique ; en même temps que les enfants, les jeunes clercs qui se destinaient aux Ordres sacrés devaient suivre ses leçons.

La Cité Mariale.

Le culte de Notre-Dame du Creisker se perd dans un passé lointain. Faut-il remonter jusqu'à la jeune lingère qui, réprimandée par saint Guévroc pour avoir travaillé un jour de fête de la Vierge et ensuite frappée de paralysie, donna, après guérison, sa maison au saint pour en faire une chapelle de Notre-Dame ? Telle serait, d'après les vieux légendaires, l'origine de Notre-Dame du Creisker.

Ce que nous savons, comme historiquement fondé, c'est que notre splendide monument, dont la légèreté et l'harmonieux équilibre provoquent l'admiration et l'étonnement, date du XV^e^ siècle ; il a remplacé un édifice plus ancien, sinistré de guerre en 1375, et cet édifice plus ancien ne devait pas être lui-même le premier. Au XIV^e^ siècle, le monument avait pris assez d'importance pour qu'il eût un gouverneur chargé de l'administrer. Désormais les gouverneurs, laïques ou ecclésiastiques, se succèderont jusqu'à l'annexion du Creisker au Séminaire, mais se feront souvent suppléer au temporel par un fermier ou sous-gouverneur de leur choix et au spirituel par un prêtre ou sacriste.

Il y avait, en effet, de nombreuses chapellenies à des-



Le Creisker

servir par suite de fondations qui comportaient des messes à dire à jours fixes sur un autel du Creisker. La liste est longue de ces chapellenies établies sous la tutelle de Notre-Dame du Creisker : c'est la fleur de l'aristocratie et de la bourgeoisie de Léon que nous cueillons sur les actes de fondation. Ces familles ne résidaient pas toutes entre les murs de la Cité : nous y voyons la preuve que la renommée de la Vierge du Creisker avait franchi les limites de la Ville. Il en est de ces actes d'érection de chapellenies ou de nominations de titulaires qui sont confirmés par le Saint-Siège, comme le titre de Jean de Keroulas, maître en théologie, nommé à la chapellenie perpétuelle de Saint-Goulven en Notre-Dame de Creisker, par acte pontifical du 5 Février 1395. Plus ancien de dix ans est le titre de la chapellenie de Saint-Louis « in ecclesia Beatæ Mariæ de Creisker », conféré à un nouveau titulaire sur démission d'Olivier Conan nommé chanoine de la cathédrale. Messire Yves de Ploélan fonde, en 1393, la chapellenie de la Trinité qui prêtera son autel pour le service de la corporation des tailleurs de la ville.

Nous voici dans la période avancée du moyen âge où l'on sent, comme dans un bouillonnement confus, l'annonce d'une ère nouvelle. Nous sommes au temps de « très excellent et très victorieux prince » Jean IV de nom, dit le Conquérant, duc de Bretagne, et sous le règne duquel fut rebâtie magnifiquement la chapelle. Jouissons du gracieux ensemble que présente la capitale léonaise. Deux somptueux monuments traduisent en un réalisme et un symbolisme prenants toute la vie religieuse du pays. D'un côté, la cathédrale, sous le vocable de Pol Aurélien : c'est le symbole de la Cité, de l'Evêché même tout entier représenté dans sa structure hiérarchique. De l'autre, la chapelle de Notre-Dame du Creisker : c'est le symbole de la tutélaire protection de la Vierge Marie sur la capitale religieuse, et par répercussion, sur le diocèse jusque dans ses limites extrêmes.

Ainsi la Madone est inséparable de Pol Aurélien, et notre antique cité restera dans l'opinion la ville de Notre-Dame et la ville du premier moine-évêque qui évangélisa nos pères. Les deux monuments, désormais inchangés, du moins quant à leurs parties essentielles, traduiront désormais aux yeux des générations le double caractère

de la capitale du Léon : noble Cité épiscopale et vieille Cité mariale.

Il faudrait aussi parler de ces foules anonymes des villes et des lointaines campagnes qui invoquaient Notre-Dame du Creisker. Vers son sanctuaire convergeaient les routes et les chemins qui amenaient les pèlerins isolés ou en groupes. Le plus célèbre de ces pèlerinages, le *Tro-Breiz*, attirait les foules aux tombeaux des fondateurs des sept sièges bretons. Il eut une vogue extraordinaire au moyen âge et subsista jusqu'au milieu du xvi[e] siècle. La Vierge du Creisker recevait certainement sa part d'hommages lorsque les pieux voyageurs passaient par la Cité de Léon. Entre les murs du monument, le citadin, l'homme de la terre ont prié la Madone. Et du large, que de nautonniers l'ont implorée sur l'immensité mouvante de l'Océan, heureux et confiants quand ils apercevaient le géant des clochers, point fixe sur la terre ferme !

Et dans la Cité, combien de sanctuaires de la Vierge comme pour faire cortège à « la plus exquise pyramide de France » ! Un bon Père Carme du monastère de Léon, Cyrille Le Pennec, les énumérera plus tard en un défilé glorieux : c'est Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Prat-Cuic ; Notre-Dame de Clarté près de Kersaliou ; Notre-Dame du Mont-Carmel, « spacieuse, bien construite et grandement hantée » ; enfin, en attendant d'autres édifices sacrés en l'honneur de benoîte Marie, l'oratoire où l'on invoque Notre-Dame de Lorette « fort visitée de tous les passants ». Père Cyrille conclut : « Il est aisé à voir que la Reine du Ciel n'a pas tenu notre diocèse pour étranger et qu'il lui a plu imprimer les glorieuses marques de sa bienveillance et protection sur le petit Léonais. »

Nous voici au terme de notre rapide incursion à travers le moyen âge religieux. Comme partout ailleurs, l'époque médiévale eut, en Léon, ses années ténébreuses, ses années tragiques. Quand il y eut péril en chrétienté, des abus, des désordres se glissèrent dans la Cité et le diocèse. Mais la foi ne subit pas d'éclipse. En 1459, une des dernières années du moyen âge, le pape Pie II, recevant des ambassadeurs du duc François II de Bretagne, venus de la part de leur souverain lui porter son obédience à l'occasion de son accession au duché, pouvait témoigner devant eux que jamais la nation bretonne n'avait apostasié.

La Cité Capitale.

Seigneurs, Marchands, Paysans et Marins.

Siège de l'Evêché, séjour occasionnel des seigneurs-vicomtes qui y avaient leur hôtel bien que leur résidence habituelle fût sur leurs terres du Penhoët, la Cité de Léon était au moyen âge le centre de la vie de toute la contrée.

Le seigneur-vicomte occupait le sommet de la hiérarchie nobiliaire ; après lui venaient les familles de haute lignée, puis la petite noblesse.

Les sources dont nous disposons sur l'état de l'aristocratie léonaise sont de véritables recensements : c'étaient les « montres » ou revues des gentilshommes astreints au service militaire, et les « réformations » ou enquêtes sur les titres de noblesse.

Sur les 314 familles nobles de bonne souche que comptait l'Evêché de Léon à la fin du XIV[e] siècle, combien résidaient dans le Minihy ? Louis Le Guennec, le regretté conservateur de la Bibliothèque municipale de Quimper, l'érudit le plus spécialisé dans l'étude des châteaux, manoirs, hôtels, gentilhommières, et dans la connaissance de l'armorial et de la généalogie des familles en Basse-Bretagne, comptait huit familles nobles dans la Ville de Léon en 1420. La paroisse de Notre-Dame de Cahel, dont dépendait le port de Penpoul, en comptait cinq en 1448. Elles étaient plus nombreuses dans les campagnes environnantes : une douzaine à Plougoulm ; à peu près le même chiffre à Sibiril et à Plouénan.

Tous ces gentilshommes n'étaient pas de « hauts et puissants » seigneurs richement apanagés et possesseurs de fortunes féodales. La plupart étaient sans morgue ; il s'en trouvait même de besogneux comme cet Yves de Kergourlaouen de Sibiril qui, en 1445, taillait la pierre dans la construction de Notre-Dame du Folgoët. Ce sont des cas de ce genre, ainsi que l'absence de préjugés touchant les mésalliances, qui faisaient dire à Siméon Luce qu'à aucune époque les classes n'ont été plus mêlées qu'au moyen âge.

Les laboureurs formaient la catégorie sociale la plus nombreuse, puisque le blé constituait la principale ressource du pays et faisait l'objet de transactions commerciales. Des marchands étaient établis à Léon et tenaient le milieu entre les nobles et les paysans, en attendant qu'ils deviennent eux-mêmes anoblis.

Quelques noms de négociants « saint-politains » sont connus tel Yves Michel qui embarqua dans le port de Kingston-on-Hull en Angleterre une cargaison de quartiers de blé à destination du Portugal. Ceci se passait en 1483. Dix ans plus tôt, un autre négociant de la ville, Jean de la Forest, avait embarqué à Londres 400 quartiers de blé pour la Bretagne, où la récolte avait été déficitaire.

La Ville de Léon avait sa baie de Penpoul. Le *Madelone*, le *Nicolas* étaient des navires de commerce attachés à ce port. Des mariniers s'engageaient au service d'armateurs qui transportaient en Angleterre les marchands de Bordeaux avec leurs vins. Pour leur fret de retour ils rapportaient ces draps de couleur fort estimés dont Bristol était le grand dépôt.

De Penpoul et de Roscoff, de hardis marins s'en allaient aux escadres bretonnes pour combattre les corsaires anglais. Louis Le Guennec signale de nombreux exploits de marins saint-politains : un de leurs équipages entre dans le port de Plymouth et fait bonne prise de plusieurs barques anglaises (1461) ; Olivier Riou, cadet de la maison de Kerangouez, capture un corsaire dans la baie de Penpoul (1463) ; maître Alain Pellegrin commande la *Cuiller*, autre navire de Penpoul, monté par 150 combattants, dans un convoi mis à la mer, sur l'ordre du duc de Bretagne, pour détruire les pirates d'outre-Manche. Faut-il enfin rappeler que le fameux capitaine Hervé de Porsmoguer (Primauguet) se tenait sur son bateau dans la baie de Penpoul quand Anne de Bretagne, reine de France, l'appela à Morlaix où elle était de passage, pour lui confier la *Cordelière* qu'elle venait de visiter à Brest ?

DEUXIÈME PARTIE

Temps Modernes

De la Renaissance à la fin des Guerres de Religion.

Au XVI[e] siècle, deux principales administrations coexistent dans la ville de Léon : celle de l'Evêque et celle du Corps municipal, chacune avec ses officiers et ses agents.

Onze prélats occupèrent le siège depuis la mort de Guillaume Ferron (1472) jusqu'au début du XVII[e] siècle. Deux d'entre eux moururent après un épiscopat de courte durée : Vincent de Kerleau (1472-1476) et Jean d'Espinai (1500-1503). Le successeur de ce dernier, Jean de Carman ou Kermavan gouverna le diocèse pendant dix ans (1504-1514). Trois autres, après un bref passage, furent transférés sur un autre siège : Michel Guibé (1477) à Dol ; Thomas James (1478-1482) également à Dol ; Alain Le Maout (1482-1484) à Quimper. Guy Le Clerc démissionna au bout d'un an (1521).

Alain de Longueil, dont l'épiscopat s'intercale entre celui d'Alain Le Maout et de Jean d'Espinai (1484-1500), fut le type du prélat diplomate. Il était fils de Jean de Longueil, président du Parlement de Paris. Comme évêque de Léon, il fut chargé d'une mission de la part du duc François II auprès de l'empereur d'Allemagne Maximilien, grand-père et prédécesseur immédiat de Charles-Quint. Il négocia le mariage de Louis XII avec Anne de Bretagne, et le roi de France lui confia diverses missions près des cours de Vienne, d'Espagne, de Savoie, d'Angleterre et dans les Pays-Bas.

Christophe de Chauvigné, abbé de Boquen, fit un long stage de 33 ans (1521-1554). On lui doit des statuts diocésains dans lesquels il se montre très sévère pour la résidence personnelle des titulaires de bénéfices comportant la résidence (1).

Rolland de Neufville fut pendant plus d'un demi-siècle (1562-1613) un pasteur zélé pour la discipline et la réforme des mœurs. Il mourut à Rennes. Son épitaphe en dit bien long sur son activité : — Ci-gît Messire Rolland de Neuf-

(1) Son neveu et successeur, Rolland de Chauvigné, résigna sa charge en 1562.

ville, puiné de la maison du Plessis-Bardoul ; en son vivant évêque de Léon, lequel décéda en la ville de Rennes, le cinquième jour de Février 1613, âgé de 83 ans... ayant possédé l'abbaye de Saint-Jacques de Montfort 61 ans et ledit Evêché 51, le laissant par sa vigilance sans hérétiques. — Il fut inhumé dans sa cathédrale.

⁂

L'évêque était le premier personnage de la Cité et de tout le diocèse. Son entrée solennelle dans sa ville était un événement. Nous en connaissons les moindres détails : ils sont révélateurs de l'autorité qui, dans l'esprit public, s'attachait à la personne de l'élu du Pape ; révélateurs aussi de mœurs et de coutumes du temps.

Il s'agit du cérémonial qui fut déployé lorsque Guy Leclerc, 54e évêque de Léon, prit possession de son Evêché le 13 Mai 1520 (1).

Le prélat, avec une suite nombreuse de nobles et de notables à cheval, se présenta sur sa monture près du cimetière de Saint-Pierre. Avant de recevoir le serment de fidélité des nobles vassaux du diocèse : hauts et puissants seigneurs de Kermavan, de Coativy, de Kerguern, de Penmarc'h et de Coëtmenech ou de leurs mandataires, il fut conduit par Charles de Kermavan, représentant son frère Tanguy, chef de nom. Ledit seigneur à pied, la tête découverte, prit par la bride la mule de l'Evêque jusqu'au portail de l'église. A cet endroit, il soutint l'étrier droit de la selle du prélat, qui descendit de sa monture. Ce service rendu, il s'empara de la mule pour son compte personnel et la remit à son valet.

L'Evêque, entré dans l'église, s'agenouille sur un prie-Dieu, puis s'assied sur un siège orné à son intention. Alors le seigneur de Kermavan lui ôte ses bottes, sa coiffure et son manteau et les retient pour ce service. Ensuite le prélat s'avance jusqu'au maître-autel, se recueille sur un prie-Dieu, s'assied sur un fauteuil et fait appeler les procureurs des cinq grands vassaux pour leur signifier que c'est le devoir de ces derniers de le défendre,

(1) D'après les *Preuves* de dom Morice et une copie collationnée sur l'original et conservée à l'Evêché de Quimper. V. Peyron, *Le Minihy de Léon*, p. 184 et suiv.

lui et son Eglise de Léon contre toute oppression et violence. Puis il se rend au portail en ornements pontificaux et prête serment qu'il défendra les droits, franchises et libertés de l'Eglise de Léon et confirme les seigneurs dans leurs anciennes franchises et libertés.

Les seigneurs alors portent l'Evêque sur sa *sedia*, de la chapelle Saint-Pierre jusqu'à la porte de la ville, rue Verdérel. Le Chapitre et le clergé en surplis et en chapes précédaient processionnellement au chant d'hymnes et de cantiques. Comme l'Evêque approchait de la porte, les citoyens la fermèrent. En leur nom, noble homme Désiré Leseleuc pria l'Evêque de prêter le serment qu'avaient coutume de prêter ses prédécesseurs en pareille circonstance. Le prélat jura, devant les citoyens et le représentant de la Cité, de défendre les droits de son Eglise et de maintenir les habitants dans leurs libertés et franchises, dont acte fut pris par les notaires. Alors les habitants ouvrirent la porte de la Cité au Seigneur Evêque, qui s'avança sur la *sedia* jusqu'au portail occidental de la cathédrale, en face du palais épiscopal.

Là, Hamon Barbier, chanoine, archidiacre de Quémenédilly, au nom du Chapitre et député par lui, complimenta l'Evêque de son joyeux avènement et le pria de prêter le serment accoutumé en pareil cas. Par ce serment, l'Evêque s'engageait à ne pas aliéner les biens immeubles de son Eglise, à récupérer selon ses possibilités les biens indûment aliénés, à maintenir et à défendre les libertés, franchises et immunités du Chapitre.

Les chants reprennent ; le cortège entre dans la cathédrale. L'Evêque descend de la *sedia* à la porte du chœur. Les chanoines l'introduisent dans la salle capitulaire où il leur donne le baiser de paix. Ce rite accompli, il entre au chœur, et après avoir célébré la grand'messe, se rend à son palais sans cérémonie, accompagné des chanoines et de plusieurs personnages de la noble assistance. Parvenu à la porte de sa maison épiscopale, il ordonne la liberté d'un certain nombre de prisonniers.

⁂

La curie diocésaine : les archidiacres, le Chapitre aidaient l'Evêque dans l'administration spirituelle du

diocèse. Tout un personnel d'agents : — un sénéchal, un lieutenant, des greffiers, des notaires, des sergents — était attaché à l'administration temporelle, qu'on appelait les Reguaires. Ces agents avaient des attributions judiciaires pour les choses et les personnes qui relevaient du contentieux ecclésiastique ; des attributions administratives, telles que la perception des lods et ventes (droits sur les héritages dans la mouvance épiscopale), des droits de pêche, de dîme, de péage, etc.

Prébendés, nobles et bourgeois du XVI[e] siècle ont laissé des souvenirs de leur conception de l'habitat dans des hôtels et des manoirs qui subsistent encore. L'hôtel de Keroulas était une élégante résidence avec ses pierres sculptées, ses fenêtres à meneaux en anses de paniers, ses cheminées monumentales, sa poivrière, sa tourelle pour l'escalier. Autre type de construction de l'époque : la maison prébendale des frères Richard, chanoines de Léon, connue sous le nom de la *Richardine*. Elle fut bâtie quelque temps avant 1530. On y voit encore, sur la place du Petit Cloître, les armes des Richard au-dessus d'un manteau de cheminée. Solidité et confort caractérisent ces maisons d'habitation.

De la même époque date le manoir de Kersaliou, l'ancien, devenu un bâtiment de ferme, « précieux exemplaire de l'architecture bretonne dans la première moitié du XVI[e] siècle : il fut construit par Bizien de Kersaintgilly, cadet de la maison de Keruzoret en Plouvorn qui, lors de son mariage avec Perrine de Kerret, vint habiter la paroisse de Toussaints dans le Minihy de Léon » (1). C'est le type du manoir aux bâtiments en équerre avec, dans l'angle, un pavillon à tourelle contenant l'escalier. Gustave Flaubert, qui passa par Saint-Pol en 1847, fut frappé par la grande lucarne de pierre où « deux robustes figures sculptées, Hercule et le Lion de Némée (figures mythologiques chères aux hommes de la Renaissance) font de pittoresques saillies ».

Une longue période de paix avait favorisé la douceur de vivre. Dans les conditions plus modestes, à propos de logement et d'ameublement, peut-être est-il permis d'appliquer à la Cité de Léon et à ses campagnes, l'observation de Moreau, l'auteur de l'*Histoire de la Ligue*, qui avait connu les mœurs et l'état social du peuple bas-breton avant les funestes temps des guerres de religion ; il nous décrit les ménages populaires « bien complets, garnis de grandes tasses ou hanaps, mieux logés et ameublés que beaucoup d'autres de qualité plus relevée ».

(1) Ausseur, *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1927, p. 86.

Dans la hiérarchie sociale, après les nobles et le clergé, venaient les marchands, les armateurs, qui devaient former une partie de la classe bourgeoise, une autre partie comprenant les agents, officiers des cours ecclésiastique et séculière.

La ville de Léon est une pépinière d'artistes, de maîtres des œuvres et de constructeurs. Les artisans sont nombreux : les huchiers sont réputés, on compte des orfèvres, des pintiers, des pelletiers, des couturiers et des tailleurs. A cette classe d'artisans, on peut sans doute assimiler les mariniers de Penpoul.

Les éternels ravitailleurs du genre humain, les paysans, constituent la masse. Sur le prix de location des fermes et des terres au XVI[e] siècle, un renseignement nous est parvenu : Hamon Salou paie 120 francs par an à sa propriétaire Jeanne de Goulaine pour le convenant de Kernezec en Trégondern (1).

⁂

Nous voici en pleine Renaissance. La cathédrale, achevée dans sa structure essentielle, ne subira plus que des remaniements de détail.

« Elle conserve encore une belle cloche de 1563 couverte d'inscriptions gothiques indiquant le nom du fondeur, Artus Guimarch, celui du chanoine Guy de Kergoët fabrique en cette année, les vocables ancien et actuel de la cloche, *Hamon* et *Jacques* et enfin ce texte (que nous traduisons du latin) : — Dissipant les orages et les foudres, brisant les éclairs, je suis la Voix du Seigneur Sabaoth et la trompette dont le son éclatant appelle le monde entier à célébrer le nom du Très-Haut. » (2)

(1) *Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie*, Janvier 1915.
(2) Louis Le Guennec, *Œuvres*, T. II, p. 278.

Les chapellenies qui sont desservies à la cathédrale se multiplient, fondées par de pieux fidèles ou des clercs. Des personnages laïques et ecclésiastiques obtiennent des droits de tombe. Les vitres armoriées aux écussons et devises de familles puissantes paraissent. Les stalles du chœur sont construites au commencement du siècle.

Christophe de Chauvigné prend des mesures pour « l'augmentation du service divin et une plus grande beauté des offices ». Avec l'agrément du Chapitre, il décide qu'à l'avenir les vicariats du Minihy seront attribués non seulement à des clercs recommandables par leurs vertus, mais sachant bien chanter. Aux termes des statuts du Chapitre (1531), les sept vicaires des sept paroisses devaient célébrer, quand ils étaient de semaine, les messes et les heures canoniales et en cas d'empêchement se faire remplacer par un « chapelain idoine et reconnu par le Chapitre ». En dehors de leur semaine, ils n'en étaient pas moins tenus à la résidence quotidienne à moins d'autorisation de la part du Chapitre. Tous les vicaires, chapelains, clercs et enfants de la psalette devaient, en outre, assister en habits de chœur aux vêpres, matines et messes de toutes les fêtes du rite double et aux processions publiques et solennelles.

Une mention spéciale est due aux deux frères Richard déjà cités : ils étaient prénommés Olivier et François, tous deux dignitaires et bienfaiteurs insignes de l'Eglise de Léon. Olivier, archidiacre d'Ack, chanoine et vicaire général de Léon, chanoine de Nantes et Rennes, docteur *in utroque*, conseiller au Parlement de Bretagne, fonda en 1528 plusieurs services religieux dont la desserte était assurée par six prêtres et deux enfants de chœur. De son côté, son frère François faisait, par fondation, les frais d'un feu de la Saint-Jean sur la place. Il était prévu qu'une collation : échaudés (1), cerises et vin cléret, serait servie aux membres du chœur.

En retour de ces fondations le Chapitre concédait aux Richard une tombe en la chapelle de Toussaints près de l'autel de Saint-Maudetz. Cette clause sera exécutée et sur la dalle tumulaire une inscription portera la devise de la famille : *Caret Doue, Meuli Doue, Enori Doue* (2).

(1) Gâteaux légers faits de blanc d'œuf, de farine et de beurre.
(2) Peyron, *Le Minihy*, p. 36.

⁂

La Cité avait déjà sa psalette ; elle aura aussi son collège.

L'article IX de l'Ordonnance d'Orléans (1561) prévoyait qu'en chaque église cathédrale une prébende serait destinée à l'entretien d'un précepteur pour l'instruction gratuite des enfants. Un autre article stipulait que ledit précepteur serait élu par l'évêque du lieu après consultation du maire et des échevins de la ville.

C'est dans ces conditions que Mgr Rolland de Neufville fit, en 1585, au sieur Jean Prigent, l'octroi d'une prébende scholastique dont les revenus serviraient à salarier le précepteur de l'Ecole de Léon. L'emplacement choisi fut la chapelle de Kelou-Mad ou Bonne-Nouvelle, connue encore sous le nom de chapelle de Prat-Cuic. C'est là que fils de gentilshommes, de bourgeois et d'artisans reçurent l'instruction qu'ils désiraient. L'affluence des écoliers fut telle qu'il fallut, au bout de quelques années, porter à trois le nombre des maîtres sans compter le scholastique.

⁂

La Renaissance fut un temps de paix, d'ordre et d'aisance : « C'est, dit M. Waquet, la période de l'essor politique et économique et aussi de la floraison d'art. Nulle paroisse ou simple trêve qui ne voulût alors refaire son église ou ses chapelles, bâtir son calvaire, orner de châtoyants vitraux les édifices plus anciens, faire lever de son sol la tige mince ou la masse robuste d'un fin clocher » (1).

Cependant le XVI^e^ siècle ne s'acheva pas sans que la Ville et ses environs fussent troublés par les guerres civiles. Le duc de Mercœur, de la famille des Guises, n'eut pas de peine à entraîner les Bretons dans la lutte contre le souverain protestant. Un contemporain des événements, Moreau, chanoine de Cornouaille, raconte dans le détail les faits qui désolèrent le Léon, le Tréguier et la Cornouaille depuis 1589 jusqu'à 1598.

Le parti du roi avait un farouche tenant en la personne de Pierre de Boiséon qui occupait le château de Kérou-

(1) *Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1929, pp. 32-33.

zéré transformé en forteresse. Les Ligueurs commandés par les seigneurs du Rusquec, de Crémeur, de Kerven et autres gentilshommes assiégèrent le château (1590). Au bout de quelques jours, ne pouvant avancer, ils amenèrent un canon. Devant cette menace et celle des paysans accourus en masse, les assiégés capitulèrent. Mais une troupe de Royaux, forte de milliers d'hommes, cavaliers et fantassins, se dirige vers Kérouzéré. Les Ligueurs, alertés par leur service d'espionnage, font diligence pour gagner Morlaix qui était leur principale position de retraite dans le pays. Or leurs adversaires venaient précisément de Morlaix. Une rencontre eût été fatale aux Ligueurs très inférieurs en nombre, mais « le bonheur, dit Moreau, les favorisa ». Les Royaux, craignant de passer par Morlaix, firent un détour pour retomber sur le chemin de Morlaix à Saint-Pol. « Ce léger retard sauva les catholiques ».

La ville de Léon fut-elle pillée en 1592 par La Fontenelle « chrétien de nom, mais Turc de fait », qui profita des discordes intestines pour ravager le pays ? Ce que nous savons, c'est que la Ville subit de graves dommages pendant les guerres de religion. Un renseignement fourni par une *Histoire des Carmes de Bretagne,* œuvre également d'un contemporain de la Ligue, nous apprend que des destructions furent commises. Par surcroît de malheur, une épidémie se déclara, qui décida les habitants à acquérir près de Roscoff « une pièce de terre sous l'invocation de Messieurs Saint Roch et Saint Sébastien pour y faire une chapelle et ensevelir les victimes de la contagion ». Il fallut attendre l'année 1598 pour que fût rétabli l'ordre au spirituel comme au temporel.

La Cité Municipale.

Pour administrer les finances et exercer la police, la Cité avait sa Communauté municipale, son Corps de ville. Quand tous les délibérants étaient réunis, ils comprenaient « les chanoines, nobles, bourgeois, marchands et habitants de la Ville et du Minihy de Léon ».

Les assemblées municipales se tenaient primitivement

dans la chapelle du Creisker : le clergé délibérait dans la sacristie, la noblesse au chœur et le Tiers dans la nef. Cet usage dont nous ne connaissons pas l'origine subsistera jusqu'au début du règne de Louis XIV.

Les réunions étaient présidées parfois par l'évêque ou un archidiacre, plus souvent par le sénéchal de la ville, celui-ci étant le premier magistrat municipal. Au xvi^e^ siècle, nous sommes au temps ou à proximité du temps où le sénéchal et le maire seront un seul et même personnage, où il cumulera les fonctions de magistrat municipal et d'agent du roi.

Le sénéchal de la Ville de Léon à la fin du xv^e^ siècle s'appelait Jean Le Scaff. Son inscription tumulaire à la cathédrale, écrite en latin, était une méditation sur la mort en plusieurs points : — « O passant, qui que tu sois, tu seras comme moi frappé par la mort ; réfléchis donc et pleure. Je suis ce que tu seras, un peu de cendre. Prie pour moi... Ainsi passe la gloire du monde, et comme j'ai été mis ici, ainsi sera mis tout homme ».

La Ville de Léon était une des « bonnes villes de Bretagne », comme les 42 autres localités qui eurent des remparts au moyen âge ou furent le siège d'une seigneurie puissante. A ce titre, elle avait le droit de députer aux Etats, c'est-à-dire aux assises provinciales où se traitaient, mais avec plus d'extension et d'indépendance, les affaires qui sont maintenant du ressort des Conseils généraux. La Bretagne s'était donnée librement à la France, et par le contrat d'union, le roi ne pouvait prélever aucun impôt dans la province sans le consentement des Etats. Les réunions se tenaient dans une grande ville: Nantes, Vannes, Saint-Brieuc, Vitré, le plus souvent à Rennes.

La Ville de Léon y envoyait son sénéchal. Celui qui la représenta en 1577 protesta contre les levées de deniers, faites au compte du roi, au mépris des droits et privilèges de la province. Les Etats l'appuyèrent et lorsque, suivant le règlement, ils envoyèrent des députés à la Cour, ils décidèrent que le sénéchal remettrait à ceux-ci toutes les pièces justificatives pour être présentées au roi (1).

(1) Durtelle de Saint-Sauveur, *Histoire de Bretagne,* T. II, p. 11.

Le sénéchal n'était pas obligatoirement pris dans la noblesse : il pouvait être un anobli de fraîche date, « noble homme » ou bourgeois. Au temps où nous sommes, le cadre féodal du moyen âge s'est modifié. Le recrutement de la noblesse s'est élargi, surtout du fait des offices anoblissants. A côté des nobles de race issus des premiers temps de la féodalité, il y a les anoblis en raison de leurs fonctions ou parce qu'ils sont possesseurs d'un fief noble. Ainsi, sans doute, était le cas de Jean Le Scaff vers 1500 et de noble homme Désiré Leseleuc qui reçoit vingt ans plus tard l'évêque Guy Leclerc au nom des habitants.

L'administration municipale précise ses attributions au XVII[e] siècle. Sont de sa compétence : la levée de liards, de deniers ou de sols par pot de vin débité dans la ville et les faubourgs en faveur d'établissements comme le Collège, les Ursulines — ce qui témoigne de la sollicitude du Corps municipal pour l'instruction de la jeunesse, — le prélèvement d'impositions pour des réparations à des bâtiments publics ou religieux : maison de la Santé, couvents des Carmes et des Minimes ; la fixation du contingent d'hommes devant porter les armes ; l'organisation de la police urbaine et sédentaire, avec ses hérauts et ses agents salariés, police distincte de la maréchaussée royale.

Le terme de maire apparaît pour la première fois — du moins dans un acte qui ait été conservé, — en 1643, dans la suscription de la lettre du Roi demandant des actions de grâces pour la victoire de Rocroy.

« Saint-Paul » dans la première moitié du XVII[e] siècle.

« Saint-Paul » : telle est l'orthographe du XVII[e] siècle. Ce n'est qu'à partir du milieu du XVIII[e] siècle que nous trouvons les deux graphies *Paul* et *Pol ;* puis cette dernière prévaudra.

René de Rieux avait succédé à Rolland de Neufville. Il appartenait à l'une des maisons les plus titrées et les plus blasonnées. Son père René, marquis d'Ouessant et seigneur de Sourdéac était lieutenant général du roi en Bretagne, gouverneur du château et de la ville de Brest,

maréchal des camps et armées de Sa Majesté. Lui-même était abbé de Notre-Dame du Relecq et d'autres lieux, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, maître de l'oratoire royal, etc. Il avait étudié dans deux fameux collèges de Paris, aux Grassins et à Montaigu.

Ce fut un prélat distingué et éloquent, « bien disant » suivant le mot d'un contemporain. Nommé à l'Evêché de Léon en 1613, il avait 31 ans quand il en prit possession après réception de ses bulles (1619). A peine installé, il écrivit à Paul V pour lui faire part de son intention de ne conférer le sacerdoce qu'à des sujets recommandables par leur science et leur piété. Le Pape le félicita de son zèle.

Au début de son administration, il prit comme vicaire général le prieur de son abbaye du Relecq, Julien de Bienassis. Cette décision indisposa contre lui une partie de son clergé, qui vit dans ce geste un jugement implicite du prélat sur l'incapacité de ses prêtres à l'aider dans son gouvernement. Messire Yves Le Gac, recteur de Plouvorn, chanoine, official et grand vicaire, se fit avec beaucoup d'esprit le porte-parole des mécontents : dans une lettre au prieur il rappela l'adage juridique : — *régularia regularibus, sæcularia sæcularibus,* — ce qui peut se traduire : — que les religieux restent dans leur cloître et nous laissent nous occuper de nos propres affaires. — Cette querelle nous a valu un tableau bien brossé du clergé léonard exalté pour sa science et ses vertus. Elle nous fait aussi toucher du doigt les droits du Chapitre : les « sieurs capitulants » font des remontrances à l'Evêque ; ils se solidarisent avec Messire Le Gac contre la nomination du prieur ; ils veulent être consultés sur la tenue du synode.

Le « Seigneur Evêque » eut, d'autre part, deux histoires fâcheuses : l'une pour avoir soutenu les Carmélites de Morlaix qui refusèrent de se soumettre à la juridiction des Pères de l'Oratoire ; l'autre, une affaire purement politique, pour avoir pris le parti de la reine-mère Marie de Médicis contre Richelieu. Dans ces deux litiges, il fut poursuivi devant la Cour romaine. Ses adversaires eurent d'abord gain de cause et réussirent même dans la seconde

à le faire déposséder de son évêché. Mais dans l'un et l'autre cas, les évêques de France réunis à Paris pour leurs assemblées périodiques prirent fait et cause pour leur collègue appuyé d'ailleurs par son clergé ; ils firent appel à Rome et les deux fois l'issue fut favorable à l'Evêque.

Ces regrettables démêlés n'empêchèrent pas Mgr de Rieux de tenir sa promesse de prendre des mesures pour avoir un clergé au niveau de ses obligations. Il n'y avait pas encore de séminaire. Tous les clercs ne pouvaient aller à l'Université. Le programme d'études dans les écoles presbytérales fut développé ; les heures de classe furent augmentées ; le choix des maîtres se fit avec plus de rigueur. Un appel pressant fut adressé aux prêtres pour l'explication détaillée du catéchisme.

Les jeunes clercs devaient être formés aux cérémonies sous la direction de leurs recteurs qui les appelaient aussi chez eux pour entendre la solution de cas de conscience. Ils n'étaient jugés dignes de recevoir les ordres mineurs que s'ils possédaient des notions plus que superficielles de lettres et de sciences. Des aspirants aux ordres majeurs, l'Evêque exigeait des connaissances suffisantes de la philosophie, de la théologie morale et de tout ce qui pouvait aider à la direction des âmes.

Telles furent les décisions prises au synode convoqué en 1630 à la cathédrale. Les Constitutions synodales parurent en latin à Paris, chez Michel Joly, à l'enseigne du Phénix.

La première partie de l'épiscopat de Mgr de Rieux fut marquée par l'établissement d'Ordres religieux. Avant lui, la Ville ne possédait qu'un couvent, celui des Carmes, depuis 1353. Les Carmélites ne firent qu'y passer en 1620. Les Minimes de saint François de Paule s'installèrent en 1622, les Ursulines de l'Observance de Bordeaux en 1629; les Capucins avaient un couvent à Roscoff, paroisse du Minihy (1621).

Les Carmes étaient une congrégation très active : créateurs et desservants de confréries, ils étaient en contact avec les différents éléments de la population. Leur couvent avait pris de l'extension avec l'aide des subsides municipaux. La formation théologique y était très pous-

sée : des cours de philosophie, de théologie, de morale avaient été institués pour les jeunes religieux. Le syndic municipal, Yves Lazenet, pouvait affirmer que grâce à ces embellissements et agrandissements, le couvent ne le cédait à aucun de l'Ordre dans la province et peut-être même dans le royaume. Ils avaient des sujets remarquables, parmi lesquels nous pouvons citer le Père Cyrille Le Pennec, docteur en théologie, auteur du *Dévot Pèlerinage* où se succèdent les descriptions des deux cents sanctuaires « dédiés à la Reine du Ciel dans le petit Léonais » (1646), et le Père Maillard qui, après avoir restauré son couvent, se bâtit un petit ermitage et une chapelle à la grève de Sainte-Anne.

⁂

La sentence de Rome réhabilitant Mgr de Rieux n'eut son exécution que huit ans après la démission du prélat. Il avait fallu, entre temps, pourvoir à la vacance du siège.

Le choix du roi, agréé par le Pape, s'était porté sur Robert Cupif, doyen de la Collégiale du Folgoët et vicaire général de Quimper. Parisien de naissance, mais d'une famille angevine, il avait l'appui du cardinal de Richelieu. Il ne sortait pas comme son prédécesseur de la haute noblesse, mais de la grande bourgeoisie : il était cousin du fameux surintendant Nicolas Foucquet.

Pendant ces huit années (1640-1648), il ne resta pas inactif. Au cours d'une tournée pastorale à la pointe Saint-Mathieu, ému par la campagne menée contre Michel Le Nobletz, il prit des informations sur le grand missionnaire et approuva pleinement sa méthode d'apostolat. Il combla de ses libéralités les Ursulines qui instruisaient les jeunes filles et présida leur transfert au manoir de Ruroux sur le chemin de Kerrom (1645).

Son activité se manifesta aussi dans l'administration du temporel : « il fit rebâtir le palais épiscopal qui tombait en ruines, recouvra les droits et les revenus de l'Evêché » (1). Il fut transféré à Dol après que les sept prélats, commissaires délégués du Saint-Siège, eurent rétabli Mgr de Rieux dans sa charge.

(1) Ab. Pondaven, *Bullt. diocésain*, 1915.

En ce temps-là, Marie-Amice Picard, « martyrologe vivant », habitait dans la ville. Elle portait dans son corps, les vendredis et aux fêtes des saints martyrs, les stygmates de la Passion du Sauveur et ceux des plaies de ces saints et saintes. Elle offrait ses souffrances pour la conversion des pécheurs dans les missions que dom Michel avait inaugurées dans le pays et que le P. Maunoir continuait. Dom Michel avait une grande confiance dans ses mérites ainsi que dans les révélations qu'elle faisait dans ses extases. Le P. Maunoir lui fit le même crédit au cours de la mission qu'il donna aux habitants du Minihy en 1649. Dans son « Journal latin » des Missions, il lui a consacré de nombreuses pages.

D'après Boulet, auteur d'une vie du P. Eudes, le grand apôtre de la Normandie vint visiter Marie-Amice ; il avait, lui aussi, sa mystique, Marie des Vallées, qu'il dirigea pendant de nombreuses années, et qui souffrait également pour le succès de ses propres missions.

Marie-Amice n'intéressa pas seulement saint Jean Eudes et nos deux illustres missionnaires, mais aussi les trois évêques qui la connurent : NN. SS. de Rieux, Cupif et de Boisdauphin. Sa réputation s'étendit au point que des personnages aussi célèbres que Huyghens (père), savant hollandais, les philosophes Mersenne et Descartes entretinrent une correspondance à son sujet (1640). Après la mort de Marie-Amice, le plus vieux journal français, *La Gazette de France*, publia une longue relation des faits merveilleux de sa vie.

⁂

L'époque était caractérisée par une vitalité religieuse intense. Les pratiques sont régulièrement observées. La grand'messe est, à l'ordinaire, plus suivie que les messes basses. Les sermons se faisaient dans les deux langues. Les fêtes d'obligation étaient nombreuses : les laboureurs, malgré la fréquence de la détente dans leurs durs travaux, pouvaient penser comme le savetier de La Fontaine :

. . .M. le Curé
De quelque nouveau saint charge toujours son prône.

Mgr de Neufville avait déjà supprimé quelques-unes de ces fêtes chômées. Mgr de Rieux en supprima d'autres :

« Désormais, disait-il, ceux qui voudront garder les fêtes anciennes le feront par dévotion sans qu'il y ait faute pour personne à ne plus les célébrer ». Après cette suppression, il restait encore 44 fêtes d'obligation sans compter les dimanches.

En dehors des manifestations ordinaires du culte, se déroulaient parfois des cérémonies extraordinaires.

Les événements nationaux marquants en étaient l'occasion. Le 24 Novembre 1628, une procession générale est décidée, à l'issue des vêpres, pour remercier Dieu des victoires qu'il lui a plu d'accorder au roi très chrétien, notamment la prise de la Rochelle. Le 14 Juillet 1630, une procession se rend à Notre-Dame du Folgoët afin de « prier Dieu pour les nécessités publiques et les armes de Sa Majesté ». Richelieu meurt en 1642: un service solennel est célébré à sa mémoire. Louis XIII succombe peu après son ministre (Mai 1643) : un service a lieu à la cathédrale avec tout un déploiement de décors : « lisières de velours noires armoriées et luminaires ». Quelques jours après, un *Te Deum* solennel est chanté pour célébrer la victoire de Rocroy remportée sur les Espagnols par celui qui allait être le grand Condé. C'est la période française de la Guerre de Trente ans. Les habitants pouvaient suivre les événements : des troupes logaient en ville. Un jour le Corps municipal faisait bannir à son de tambour pour que les hôteliers fournissent du bon pain aux soldats.

Les processions, a-t-on dit, sont « comme une façon de mettre en branle le paradis pour qu'il n'oublie pas la terre ». La Cité de Léon a vu souvent, au cours de son histoire, cet ébranlement des masses dans ses rues : les cortèges des sept paroisses du Minihy se rassemblant en processions. Derrière la croix de la cathédrale venaient le Chapitre avec sa croix, le clergé paroissial, les religieuses, l'évêque ; ensuite prenaient rang la Noblesse, et derière la Noblesse les corps de Justice ; la foule des habitants suivaient.

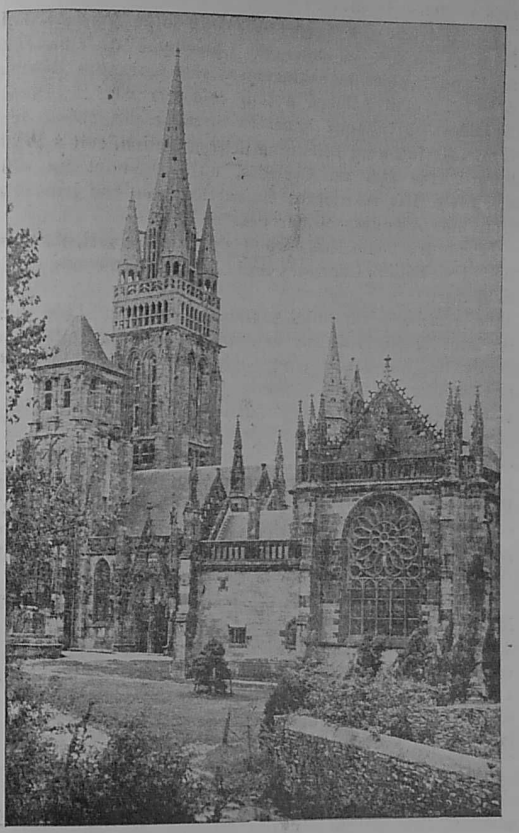
Les religieux avaient leurs processions particulières. Celle des Carmes, le dimanche après le 16 Juillet, présentait un aspect pittoresque. Le cortège comprenait, parmi ses figurants, quatre chantres revêtus du pluvial, deux céroféraires, deux thuriféraires, le crucigère revêtu de la

tunique. Deux religieux portaient sur leurs épaules l'image de la Vierge Marie. L'évêque accompagné de deux assistants fermait le cortège. Après avoir salué le Saint-Sacrement par le chant de l'*Ave verum*, les chantres entonnaient les litanies de la Sainte Vierge. On sortait du couvent par la grande porte, on prenait la rue Croix-au-Lin et on se dirigeait vers la cathédrale. Les religieux suivaient avec des cierges allumés. A l'entrée de la cathédrale s'élevaient la voix des orgues ou le chant des litanies jusqu'à ce que le cortège fût parvenu au maître-autel. Les chanoines au chœur recevaient la procession avec honneur. Les musiciens au lutrin faisaient entendre un motet à la Sainte Vierge ; puis l'évêque chantait les oraisons de la fête et de saint Pol Aurélien. Ce chant terminé, la procession se remettait en marche suivie des chanoines jusqu'à la porte de la cathédrale. L'itinéraire du retour suivait la place et la rue des Marchands.

Les jubilés sont d'autres démonstrations extraordinaires de la piété. Ils étaient célébrés au milieu d'un grand concours de fidèles. Les bourgeois de la Ville prêtaient tapisseries et tentures pour orner la cathédrale. Pendant le jubilé de 1630, qui dura quatorze jours, des cierges allumés se consumaient sans cesse devant le Saint-Sacrement et devant l'autel de saint Pol.

L'événement le plus important dans la vie d'une paroisse, c'est la mission. Celle de 1649 est restée fameuse dans la chronique de la Cité. Au mois de Janvier, sur le désir de Mgr de Rieux, le P. Maunoir commença par la ville épiscopale la série des 16 missions inscrites à son agenda pour cette année. La présence de l'Evêque imprima un élan plus fort à la piété populaire et les exercices s'y firent avec autant d'éclat que de ferveur. Dans l'équipe du P. Maunoir se trouvait un fameux théologien, le P. Bauny. Cette mission fut encore marquée par un examen approfondi du cas de Marie-Amice. Le séjour des Pères servit la cause de la voyante. Le P. Bauny, désigné par Mgr de Rieux comme l'un des juges chargés de l'enquête à son sujet, n'eut pas de peine à démontrer la mauvaise foi de ses adversaires. De son côté, le P. Maunoir consola Amice au milieu de ses épreuves (1).

(1) R. P. Séjourné, *Histoire du Vén. P. Maunoir*, T. I, pp. 269-270.



Notre-Dame du Folgoët
où se rendaient les grandes processions du Léon

Les fidèles les plus pieux se groupaient dans des confréries de pure dévotion. :

La confrérie des Trépassés érigée le 21 Avril 1533 par Hamon Barbier au nom de Christophe de Chauvigné, avait pour objet le soulagement des âmes des défunts : un office était célébré à leur mémoire tous les lundis. Au décès de chaque confrère et sœur, les abbés de la Confrérie faisaient célébrer à leur intention, soit à l'église Saint-Pierre soit au Creisker, un service et un office solennels. Les ressources étaient assurées par les cotisations des membres et par des fondations.

La confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel, desservie par les Pères Carmes, était peut-être d'origine plus ancienne.

La confrérie du Saint-Sacrement fut érigée par bulle de Paul V, en 1605, sur la demande de Mgr Rolland de Neufville pour lutter contre l'hérésie sacramentaire des protestants. Elle fut, comme les précédentes, enrichie d'indulgences par les papes. Des messes à notes (grand' messes) en l'honneur du Saint-Sacrement étaient célébrées le premier et le deuxième jeudis de chaque mois grâce aux revenus de fondations faites en 1638 par Messires François Floch, docteur en théologie, chanoine, et Christophe Grall, prêtre en la paroisse Saint-Jean du Minihy. Dans la suite, de nouvelles fondations augmenteront les revenus et les charges de la Confrérie.

La confrérie du Rosaire, d'abord instituée chez les Minimes par Frère Noël Deslandes, prédicateur du Roi et vicaire général des Frères Prêcheurs, fut érigée en la cathédrale et desservie sur l'autel de saint Jean-Baptiste. La bulle pontificale qui l'établit est de 1633. Elle avait ses processions qui, aux sept fêtes de Notre-Dame, se rendaient du Creisker à la cathédrale.

Après les confréries de dévotion, les confréries de métiers. Des marchands, des artisans, des laboureurs se groupent par professions et sont régis par de pieux statuts. La corporation des tailleurs a son autel dédié à la Trinité ; une dévote confrérie de mariniers de Penpoul, sous l'invocation de saint Nicolas évêque, est munie d'indulgences par le pape Innocent X. La confrérie de saint

Eloy rassemble « les forgerons de fer et acier de Saint-Paul ». Seize d'entre eux se réunissent le 27 Juin 1611, dans une salle du couvent des Carmes, lieu de la confrérie, pour nommer leurs abbés laïques en présence du R. P. Maillard prieur. Voici un article de leurs statuts, qui n'est pas dépourvu de saveur : — Les confrères qui manqueront d'assister aux premières vêpres, à la grand'messe et aux secondes vêpres de saint Eloy célébrées aux deux fêtes de l'année (en Juin pour le Pardon et en Décembre pour la translation des reliques) seront condamnés à deux livres de cire, et ceux qui manqueront d'assister à la procession du Saint-Sacrement paieront une livre de cire. — Les charges de la desserte à faire acquitter par le prieur des Carmes étaient : une messe basse tous les dimanches à 7 heures ou à 8 heures et un service à notes avec les orgues « aux fêtes de Monsieur saint Eloy ».

Les cordonniers avaient leur confrérie sous le vocable des saints Crépin et Crépinien. Elle fut desservie d'abord en l'église Saint-Pierre, puis au couvent des Carmes en la chapelle de Notre-Dame de Pitié, en attendant, dit un acte (1), que la chapelle de Sainte-Anne (dans le même couvent) fût disponible... Les revenus étaient de 30 livres monnaie de France ; les charges : une messe par semaine, le lundi à 7 heures ; les premières vêpres chantées la veille de saint Crépin, la grand'messe avec orgues le jour de la fête ; le dimanche suivant et le dimanche après la Saint-Martin, grand'messe pour les membres défunts. Les confrères devaient entretenir luminaire et ornements ; ils disposaient des offrandes perçues les jours de fêtes de leurs saints patrons.

Les laboureurs faisaient desservir leur confrérie à l'autel Saint-Fiacre au Creisker. En 1626, quand l'inclémence de la température menaça d'être désastreuse pour les céréales, ils organisèrent de grandes processions pour implorer du Ciel un temps favorable. Cette année-là, trois processions se succédèrent : la première avec, comme itinéraire, Saint-Pierre, Notre-Dame du Creisker, les Carmes ; la

(1) Conservé aux Archives départementales H 277. — Voir sur les confréries à Saint-Pol les études de l'abbé Pondaven dans le *Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie, Paroisses*, 1916, etc.

deuxième, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et Saint-Michel (Creac'h Mikeal) ; la troisième, Notre-Dame de Croaz-Batz et les Capucins de Roscoff.

Sous le règne de Louis XIV

Avec Henri de Laval de Boisdauphin, c'est encore un grand seigneur qui reçut l'onction épiscopale. Il était de l'ancienne maison de Laval, sortie de celle de Montmorency. Il fut sacré à Paris le 17 Août 1652. Il gouverna le diocèse avec beaucoup de zèle et de piété jusqu'en 1661 : cette année-là Louis XIV le nomma à l'évêché de la Rochelle.

François de Visdelou, ancien prédicateur de la reine Anne d'Autriche, était coadjuteur de René du Louët, évêque de Quimper, quand il fut promu à l'évêché de Léon. Le choix qu'avait fait de lui un si digne prélat que Mgr du Louët suffirait pour faire son éloge. Il se fit remarquer par la sagesse de son gouvernement et son amour du bien. Il protégea le P. Maunoir, le défendit contre ses détracteurs et favorisa ses travaux. Il mourut le 18 Mai 1668. Son tombeau, en dehors du chœur, est d'une belle exécution, tout en marbre blanc.

Henri de Laval de Boisdauphin était docteur en Sorbonne. Jean de Montigny, son deuxième successeur, était membre de l'Académie française. Fils d'un avocat général au Parlement de Bretagne, il fut pendant plusieurs années aumônier de Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV. Il venait d'être nommé évêque de Léon quand il fut admis à l'Académie au 23e fauteuil vacant par la mort de Gilles Boileau, poète et traducteur, de la famille de l'auteur de *l'Art poétique*. Sa réception eut lieu au mois de Janvier 1670. Après son sacre, comme il était en route pour entrer dans son diocèse, il s'arrêta à Vitré afin d'assister aux Etats de Bretagne en sa qualité d'évêque. Il mourut brusquement dans cette ville le 26 Septembre 1671 à peine âgé de 36 ans.

Madame de Sévigné a tracé son portrait dans une de ses lettres (1) : « Il était petit de taille, mais il renfermait

(1) Du 30 Octobre 1671.

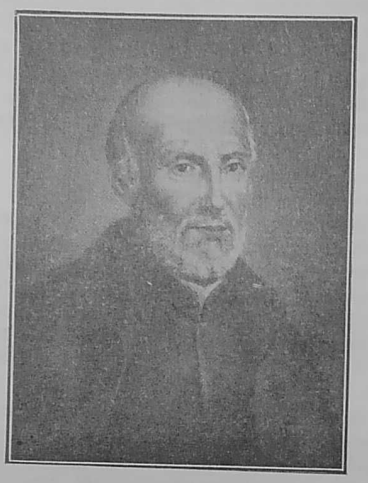
dans un corps faible un esprit supérieur. Il s'était surtout livré à l'étude de la philosophie et avait adopté le système de Descartes. » Mais « cette étude », ajoute l'historien de l'Académie, Pellisson, « ne lui avait pas ôté le goût de la poésie et de l'éloquence ; sa prose est correcte, élégante, nombreuse ; sa versification constante, noble, pleine d'images. Quelques années de plus, où n'allait-il pas ? » Il fut remplacé à l'Académie par Charles Perrault, l'auteur des *Contes de fées*.

Son successeur à la tête de l'Eglise de Léon fut Pierre Le Neboux de la Brosse. Le nouvel évêque, qui avait lui aussi le titre d'aumônier de la Reine, était le fils d'un chirurgien d'Angoulême. Mgr de la Barde, évêque de Saint-Brieuc, l'ayant rencontré à Paris, le prit à son service, le nomma chanoine, archidiacre et grand vicaire. M. de Chaulnes, qui était alors gouverneur de la Bretagne, aimait à le consulter, tirant beaucoup de profit de ses lumières. Il le présenta au Roi comme un sujet capable de lui rendre service dans un poste d'autorité : cette recommandation lui procura l'Evêché de Léon. Il devait y exercer pendant trente ans une sage direction, jusqu'à sa mort survenue dans sa maison épiscopale le 16 Septembre 1701 ; il fut inhumé près de Mgr de Neufville au chœur de la cathédrale du côté de l'Epître.

Parmi les actes de son administration, signalons ses initiatives dans l'ordre scolaire : il appela dans sa ville les Dames de la Retraite ; cette congrégation enseignante et éducatrice reçut, à ce double titre, une rétribution financière du Corps de ville. Il encouragea l'établissement à Brest des Filles du Sacré-Cœur de Jésus de l'Union chrétienne, vouée aussi à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse féminine.

Les missions et l'œuvre des retraites firent de rapides progrès de son temps. Le P. Maunoir les exposait lui-même sous ses yeux : « On voit à présent refleurir la piété de la primitive Eglise. Messieurs vos vénérables chanoines et à leurs exemples vos recteurs et ecclésiastiques se retirent souvent en une sainte retraite. La noblesse et le simple peuple les suivent dans ces asiles du salut éternel d'où ils sortent tout à fait changés. D'où vient cette heureuse métamorphose ? Dieu a donné deux

grands titulaires à votre Evêché de Léon : Monsieur Le Nobletz et son écolière au chemin du ciel, Marie-Amice Picard. Je crois que ce sont deux anges de propitiation qui ont obtenu les grâces et les bénédictions du ciel. » Le Père lui dédia l'œuvre où il retrace « la carrière douloureuse de cette fille du Calvaire Marie-Amice, à travers les sentiers épineux de la Croix. »



Le Père Maunoir

La préoccupation principale de Mgr de la Brosse fut de doter son diocèse d'un séminaire. Nous avons vu dans quelles conditions les futurs prêtres faisaient leurs études : pour quelques privilégiés, les universités ; pour la masse, les écoles presbytérales ou monastiques. Afin de se conformer aux prescriptions du concile de Trente qui réclamait un séminaire par évêché, le concile provincial de Bretagne, réuni à Tours et terminé à Angers en 1583, avait décrété qu'un séminaire serait fondé en chaque diocèse, dans les trois ans si possible. Mgr de Neufville et l'archidiacre Jacques de Coëtanlem avaient souscrit

au décret pour le diocèse de Léon. Mais plusieurs circonstances, entre autres les guerres de la Ligue, en firent surseoir l'exécution.

Les mesures prises par Mgr de Rieux avaient marqué une étape dans la formation plus complète des clercs. Le Creisker formait sous le nom de « prieuré de Notre-Dame » un bénéfice de 700 livres de rente. Le titulaire François de Mailly, étranger au diocèse, fit abandon de son prieuré au profit de l'établissement projeté par l'Evêque. Lorsque le Roi, par lettres patentes, eut confirmé cette résignation, Monseigneur s'entendit avec Messieurs Alain Madec recteur de Lannilis, François Méar et Jean Brochec prêtres, pour la conduite du séminaire. Du prieuré du Creisker dépendaient un clos avec quelques maisons et du terrain longeant la rue Cadiou, où il y avait de l'espace pour bâtir. A l'aide de dons assez nombreux faits par des ecclésiastiques et de pieux fidèles, on put subvenir aux frais d'entretien des maîtres, et des bourses furent créées pour des étudiants pauvres.

Vers le même temps (1681), pour parachever son œuvre dans le domaine de l'instruction, Monseigneur avertit la Communauté de Ville qu'il voulait que le collège cessât de fonctionner en la chapelle de Kelou-Mad. Un nouveau local fut trouvé dans les dépendances du grand séminaire. Telle fut l'origine du collège de Léon, que les plus anciens parmi nous ont connu dans la rue Verdérel.

Le premier directeur du séminaire, Alain Madec, demeura peu de temps en fonctions : en 1682, on lui confia le séminaire des aumôniers de la Marine au Folgoët, où il resta jusqu'à la prise en charge de cette maison par les Jésuites (1687). A son départ du séminaire de Léon, cet établissement avait été mis aux mains des Lazaristes qui le gardèrent jusqu'à sa suppression.

Pour le développement de son œuvre, Mgr de la Brosse obtint du Roi des lettres l'autorisant à percevoir des taxes sur les cures et autres bénéfices dont le revenu dépassait 600 livres. A sa mort, les ressources augmentaient, le terrain s'étendait, le séminaire avait son avenir assuré (1).

(1) Peyron, *Les Séminaires de Quimper et de Léon.*

⁂

L'institution du séminaire rendait opportune la révision des statuts diocésains. Ce sera l'œuvre de Jean-Louis de La Bourdonnaye. Il était vicaire général de Nantes quand il fut promu à l'Evêché de Léon (1701). A peine installé, il s'imposa la visite annuelle des paroisses : « L'expérience, disait-il, nous ayant de plus en plus convaincu de l'utilité et nécessité de la visite (pastorale), nous continuerons de la faire tous les ans. » Il tint parole : nous en avons la preuve dans les cahiers des comptes paroissiaux conservés de cette époque, sur lesquels il apposa sa signature. Nous pouvons ainsi le suivre dans ses tournées pastorales jusqu'à la fin de son long épiscopat (1).

Voulant préciser certains points de discipline ecclésiastique, il convoqua un synode en 1707. Les Constitutions furent publiées le 8 Juin. Relevons-y ce qui concerne la formation des clercs : l'admission à chaque Ordre devait être précédée d'un séjour de trois mois au séminaire, d'un examen et d'une retraite. C'est une étape vers le régime des trois quartiers (trimestres) qui prévaudra par la suite. Le reste de l'année, les aspirants à l'état ecclésiastique demeuraient auprès de leurs recteurs pour s'initier aux fonctions de leur Ordre ; avant de se présenter à tout examen, ils devaient fournir une attestation de leurs recteurs suivant un modèle prévu. L'article 3 traite de l'étude : il indique les ouvrages de piété, de pastorale et de théologie dont les clercs devaient se pourvoir. Un autre paragraphe imposait aux prêtres de se réunir pour les conférences ecclésiastiques tous les quinze jours en été et tous les mois en hiver.

Les petits clercs de la psalette étaient l'objet d'une sollicitude éclairée. Une délibération du chapitre du 19 Février 1703 nous apprend qu'ils étaient élevés dans la crainte de Dieu, l'enseignement de la grammaire et de la musique. Leur livrée ordinaire comportait la soutane rouge, le collet, le bonnet carré ; ils avaient « des robes doublées et fourrées », sans doute leur costume d'hiver.

(1) Rien que l'examen des registres de Lochrist (Plougonvelin) et de Tréflez, que nous avons parcourus, suffit à établir cette continuité.

Au chœur ils portaient l'aube et de larges ceintures de fil blanc. Ils n'avaient pas de liaison avec les enfants de la ville, et même les jours de sortie ils ne quittaient pas leur robe rouge. Le maître de la psalletté fournissait la chandelle de suif, le feu en commun à la froide saison. Le menu comprenait du pain et du beurre au déjeuner et à la collation, de la bonne viande au dîner et au souper avec de la soupe fraîche tous les jours, du rôti trois fois la semaine, du pain de froment de la meilleure qualité et du vin aux fêtes et aux jours de grands services. Les draps étaient changés tous les mois, le linge de corps et de table une fois la semaine. Enfin le maître devait veiller à leur faire couper les cheveux une fois par mois en hiver, deux fois par mois en été. Ces enfants du peuple n'étaient pas malheureux.

⁂

La note qui domine au Grand Siècle, c'est le caractère religieux et quasi monastique de la Ville, la Ville Sainte, *Kastel, Santel,* avec ses couvents, ses communautés, ses écoles, ses chapelles, ses églises. Dans les rues se rencontraient des frocs de tous ramages, une profusion de soutanes : chanoines, prêtres attachés au service du Minihy, moines et religieuses, enfants de la psalette. En dehors du cadre régulier des paroisses du Minihy, vivaient des prêtres sans fonction déterminée, des prêtres habitués. Le Léon, au temps de Mgr de Rieux, comptait 1.200 prêtres pour moins de cent paroisses et trêves : dans ce chiffre, la ville épiscopale en contenait une forte proportion.

Le port du viatique se faisait en grande solennité : le prêtre porteur de la Sainte Hostie prenait place sous un dais ; deux laïcs en aube blanche, avec un Saint-Sacrement brodé sur le dos, soutenaient le dais ; deux autres, dans le même costume, l'escortaient avec des lanternes. Ce pieux usage était dû à une fondation de René du Louët, premier dignitaire du Chapitre.

Dans la cathédrale, saint Pol Aurélien avait son autel ; la Sainte Vierge avait aussi le sien et un tableau de l'Annonciation. En ville, des images de Notre-Dame étaient abritées « décemment dans des niches proches les

fontaines qui servaient au public » (1). Mgr de Rieux avait proclamé la Sainte Vierge patronne du diocèse. Quand il s'agit, en 1668, de réparer la chapelle du Creisker, le syndic des habitants fit valoir à l'appui de son exposé, devant la Communauté de Ville, la beauté de la chapelle, le culte dû à la Vierge, sans compter l'utilité que présentait aux nautonniers l'incomparable pyramide. La chapelle était d'ailleurs toujours régie par un gouverneur qui devait consacrer aux réparations du somptueux monument le tiers des revenus des maisons et des fermes qui en dépendaient. Les fidèles, suivant un document de 1672, aimaient à venir en la chapelle pour leurs « prières et oraisons ». Le maître-autel, que surmontait « un tableau en relief d'un travail fort exquis et d'un prix inestimable », attirait les dévots visiteurs.

Allons-nous déduire de ces faits édifiants que tout fût parfait sur le plan religieux ? Certes non, puisque la mission de 1673 ramena à Dieu des pécheurs endurcis. C'est le P. Maunoir qui présida encore les exercices avec une équipe de trente missionnaires. M. de Trémaria en faisait partie. L'ancien conseiller au Parlement de Bretagne, entré dans les Ordres après son second veuvage et devenu l'un des plus zélés collaborateurs du Père, enseignait dans les missions la méthode de l'oraison du cœur et trouvait les accents les plus touchants pour prêcher Jésus crucifié. Quand il vint à Saint-Pol, il souffrait de la maladie qui devait l'emporter l'année suivante ; il acheva ici de consumer ses forces.

La mission commença au milieu du mois d'Octobre et dura un mois. Mgr de la Brosse l'inaugura par un discours qui fit sur son peuple l'impresion la plus favorable. Dix mille personnes firent la communion générale des Trépassés à la clôture (2). Dans ce nombre il faut comprendre des fidèles de paroisses voisines attirés par l'éclat de cette splendide démonstration de foi.

⁂

Une vue de l'époque, le tableau de l'autel du Rosaire dans la cathédrale, nous donne le panorama de la Ville et

(1) Père Cyrille Le Pennec, ouvrage cité.
(2) Séjourné, ouvrage cité, t. II, p. 164.

de ses environs en cette fin du XVII[e] siècle. Des points blancs ou gris font tache dans la verdure : ce sont des maisons accrochées aux flancs du coteau. L'impression de « Ville Sonnante » est donnée par les clochers qui surmontent églises et chapelles, et surtout, dominant les autres, par les deux flèches de la cathédrale élevées sur leurs tours à dentelles et par l'incomparable Creisker.

La rue la plus commerçante devait être la rue Porzmeur puisqu'on l'appelait la « rue des Marchands ». En ville, ici et là, les maisons prébendales et les hôtels des gentishommes dressent leurs solides façades. Nicolas Luce, médecin, habite une maison bourgeoise dans la rue Croix-au-Lin. On trouve plusieurs hôtelleries : l'une a pour enseigne « l'Ecu de France » ; une autre, en face du Creisker, « le Lion d'Or » est une grande maison louée 144 livres en 1664 ; la meilleure auberge est celle de « la Galère » (1).

Des hommes de loi avaient leurs études en ville : ils étaient du ressort de la Cour séculière royale qui avait son siège à Lesneven, chef-lieu de la sénéchaussée de Léon. C'est donc à Lesneven qu'on en appelait en première instance au civil, et de la Cour de Lesneven on en appelait au Parlement de Bretagne.

Le Corps municipal tenait des séances ordinaires et extraordinaires. Il ne s'assemblait plus au Creisker. Depuis 1640 environ, il se réunissait à la « Maison de Ville ». Parfois le sénéchal ou maire cédait la présidence à l'évêque. Les affaires qui rentrent dans la compétence de la Communauté se sont multipliées : outre la police, les finances, la milice, il y a l'urbanisme qui s'est développé : réparations aux églises et chapelles avec un traitement de faveur pour le Creisker qui était tombé dans un état de délabrement, le pavage des rues et des routes, l'entretien de l'hôpital et des trois cimetières de Saint-Pierre, Saint-Roch et Saint-Sébastien.

Certaines dépenses ne pouvaient être entreprises sans être homologuées par le représentant du roi dans la province, qui sera l'intendant de Bretagne à partir de 1689. Ainsi s'étaient établies des relations nécessaires entre l'autorité municipale et l'autorité royale. Au-dessus de

(1) Le Guennec, *Choses et gens de Bretagne*, p. 172.

l'intendant et bien avant son établissement en Bretagne, était le gouverneur de la province au nom du roi.

La Ville de Léon reçut au moins une fois sa visite. En 1676, Mgr de la Brosse appela en son hôtel épiscopal le procureur-syndic (un des principaux officiers municipaux) et lui donna avis que Mgr le duc de Chaulnes arriverait le 20 Juillet en la ville de Brest : en conséquence, l'Evêque lui faisait savoir qu'il serait convenable que la Communauté de Ville envoyât des députés à Brest pour saluer le gouverneur et lui rendre ses très humbles respects (1). Le duc fit ensuite sa visite à la Ville de Léon et assista à la messe dans le chœur de la cathédrale (2).

Quant aux relations qui subsistaient entre la Cité et les successeurs des comtes de Léon, elles se réduisaient toujours à un protocole de réception dans les rangs des chanoines. Le 20 Juin 1696, haut et puissant seigneur Mgr Louis Bretagne Alain de Rohan-Chabot, prince de Léon, prend possession de son canonicat à la cathédrale. MM. de la Noblesse vont au-devant de lui aux approches de la Cité, puis l'accompagnent jusqu'à la ville où il est reçu par les bourgeois et habitants sous les armes. Il met pied à terre devant la maison épiscopale où il est introduit auprès de l'Evêque et entend un compliment de MM. les Juges, Maire et Echevins, un autre des communautés de religieux. Le lendemain, le Chapitre l'accueille dans ses rangs, conformément au cérémonial prévu : MM. du Chapitre lui mettent sur le bras gauche le surplis et l'aumusse, attributs de sa dignité, le conduisent au chœur au chant du *Te Deum* « les cloches et les orgues sonnantes » et l'introduisent à la place d'honneur en la stalle cantorale (3).

Terminons cette rapide excursion à travers le grand siècle en accordant une mention à deux enfants du Minihy: Messire Hervé de Kersaintgilly et Jean-Gilles de Coëtlosquet.

Le premier, un excellent marin, naquit en 1612 au manoir de Kersaliou : « Après s'être distingué contre les

(1) Cahier 2 des Délibérations municipales, aux archives de la mairie.
(2) Peyron, *Le Minihy*, p. 138.
(3) Peyron, *Le Minihy*, p. 229.

corsaires barbaresques et avoir pris une part glorieuse au siège d'Alger, il fut nommé chef d'escadre des armées navales et envoyé par Louis XIV dans l'Océan Indien pour y prendre possession de Madagascar et des Mascareignes » (1).

Le second naissait au manoir de Kerigou-Trégondern la dernière année du siècle. Jean-Gilles de Coëtlosquet, destiné à une célébrité d'un autre genre, sera docteur en Sorbonne, évêque de Limoges, précepteur des enfants de France, le duc de Bourgogne et ses trois frères. Comme Jean de Montigny, il entrera dans les rangs des Immortels.

De l'Avènement de Louis XV à la Révolution 1715-1789.

Mgr Jean-Louis de La Bourdonnaye, qui eut en mains la direction de l'Eglise de Léon pendant 14 ans du règne de Louis XIV, était encore évêque lorsque commença la seconde moitié du règne de Louis XV. Il dépassa les années des plus longs épiscopats, sauf celui de Rolland de Neufville.

Ses Constitutions synodales inspireront dans leurs dispositions essentielles les statuts postérieurs. Il mourut à Brest le 22 Février 1745. Le lendemain, des chirurgiens de la Marine et du Château procédèrent à l'embaumement de son corps : ils retirèrent le cœur, qui fut scellé dans une boîte de plomb pour être transporté à Saint-Pol. Les obsèques solennelles eurent lieu le 3 Mars à Brest où le corps fut enterré dans la chapelle des Dames de l'Union Chrétienne. Le lendemain, après une halte à Lesneven, le cœur du prélat fut reçu à la hauteur de l'Hôpital neuf de la ville de Saint-Pol par le Chapitre et les magistrats, puis inhumé le 5 Mai dans le caveau voisin de Mgr Rolland de Neufville.

Le 13 du même mois, le Chapitre adressait à « tous abbés, doyens, recteurs du diocèse » un mandement dont nous détachons ces lignes à l'éloge du défunt : « Il

(1) Ausseur, *Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1927, p. 85.

y en a peu parmi vous qui n'aient reçu l'onction sainte par ses mains. Vous avez éprouvé pendant les 43 années de son épiscopat la douceur de son commandement. Vous avez été témoins du zèle avec lequel il assistait son troupeau. Nous l'avons vu, malgré ses infirmités, continuer les saints exercices de son ministère. Nous perdons un bon père qui ne se souvenait de sa supériorité que quand il était forcé de l'exercer ».

Son successeur, Jean-Louis de Gouyon de Vaudurand, vicaire général de Coutances et abbé commendataire de Saint-Mathieu fin de Terre, avait 43 ans quand il fut promu à l'épiscopat: il était né à Vannes en 1702. C'est lui qui authentiqua les reliques de saint Pol ainsi qu'une parcelle de la Vraie Croix. A l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, la Ville le pria d'allumer le feu de joie devant la municipalité en corps, les milices sous les armes, les maisons illuminées (11 Octobre 1751).

Au XVII[e] siècle, Mgr de Rieux faisait imprimer ses Statuts diocésains à Paris. Au XVIII[e] siècle, l'Evêché a son imprimerie en ville. Jean-Pierre de Crémeur, d'origine noble de Taulé s'établit à Saint-Pol sous la protection de Mgr de Vaudurand pour prendre la succession de Joseph Le Scieur, imprimeur-libraire du collège.

Mgr de Vaudurand s'était démis de son évêché en 1763, On lui reprochait trop de complaisance à l'égard des Jansénistes. Il mourut en 1780, toujours titulaire de son abbaye de Saint-Mathieu.

Jean-François d'Andigné de la Chasse, né à Rennes en 1724, grand archidiacre de Rennes, fut sacré évêque de Léon à Paris le 21 Août 1763 par Mgr de Beaumont, de Paris, assisté de Mgr de Vaudurand et de l'évêque de Nantes.

Il chargea les agents du Clergé à Paris de prendre la défense de ses recteurs dont les ressources avaient été diminuées par un arrêt du Parlement. Après neuf ans de résidence fidèle et de ponctualité dans la visite des paroisses, il fut transféré à Châlon-sur-Saône le 27 Juin 1772.

Avec le dernier évêque de Léon, Jean-François de la Marche, nous verrons fort succinctement les dernières

années de ce qu'il est convenu d'appeler « l'ancien régime ».

Le 27 Avril 1773, dans son mandement pour la visite de son diocèse, le nouveau pasteur communiquait à ses prêtres ses impressions sur les obligations de sa charge et leur confiait qu'il ne se faisait aucune illusion sur les labeurs de l'épiscopat : « Aussitôt que nous apprîmes, mes très chers Frères, que la Providence nous destinait au gouvernement de cette Eglise, nous fûmes pénétré de la pensée de saint Bernard que la place la plus élevée n'est pas la plus sûre : nous reconnûmes avec ce Père que la croix de Jésus-Christ devenait plus particulièrement notre partage et que nos jours devaient se consumer dans des travaux multipliés. » Pourtant, sa confiance s'est accrue à la pensée du concours qu'il attend de son clergé. Il est heureux d'avoir été appelé à diriger un diocèse qui n'a jamais été infecté par « esprit de nouveauté ».

C'est donc avec joie qu'il se prépare à le visiter, persuadé que ses prêtres répondront à sa vigilance et à son zèle. Les pauvres devront être les premiers bénéficiaires de leur dévouement. Il insiste enfin sur la nécessité tenir et d'orner ces églises magnifiques qui ont valu au Léon d'être appelé *la perle des diocèses.*

En ce temps-là, les curés et les recteurs étaient nommés au concours par l'Evêque ou par le Pape ; car le Léon, comme les autres diocèses bretons, était depuis le moyen âge sous le régime de « l'alternative », d'après lequel les évêques conféraient les bénéfices pendant six mois de l'année alternativement avec le Pape de mois en mois.

Comment vivait le clergé paroissial ? A la campagne, la principale ressource était la dîme, non plus, à la veille de la Révolution à la dixième gerbe, mais sauf dans quelques paroisses à la 20[e] ou même à la 36[e] gerbe sur les blés blancs, froment, seigle, avoine et orge. Dans les villes, les prêtres n'étaient pas décimateurs : ils avaient un traitement, la portion congrue qui, d'abord de 500 livres pour les curés, de 200 pour les vicaires, fut portée en 1786 à 750 livres pour les premiers et à 300 pour les seconds ; ils avaient par ailleurs, comme les prêtres

décimateurs, les honoraires de messes, le casuel, une partie des offrandes. Les revenus des fondations entraient dans les honoraires de messes.

Le recteur du Minihy de Léon se plaignait de l'insuffisance de son revenu qui, dans sa totalité, s'élevait à 1.200 livres. Recteur d'une ville épiscopale, il avait de nombreux frais de réception ; au surplus, il était membre du Corps de Ville, de tous les bureaux, avait plus d'un milier de pauvres. Il ne pouvait se procurer pour lui et ses vicaires une monture pour parcourir la paroisse. Une charge pesait sur le clergé : l'assujettissement aux décimes. A l'Evêché, un bureau spécial, la Chambre diocésaine des décimes, répartissait les sommes à imposer sur les biens et les personnes des ecclésiastiques et des religieux. Cette contribution était versée aux caisses de l'administration royale sous le nom de « don gratuit ».

Les ressources du clergé dépendaient évidemment de l'état économique du pays. Nous savons en gros ce qu'il était au milieu du XVIII[e] siècle, grâce à un Mémoire de l'Intendance de Bretagne (1).

Les chevaux étaient une des richesses de Saint-Pol et de l'Evêché. Déjà au XV[e] siècle, le chroniqueur Gilles Bouvier vantait « la grand foison de bons petits chevaux qui se vendaient aux foires du Léon » (2). La région était réputée excellente pour l'élevage ; « L'air est tempéré », lisons-nous dans le Mémoire, « les pacages sont gras, les fourrages abondants et nourrissants ». Leur prix moyen était de 40 livres ; les meilleurs se vendaient de 120 à 150 livres ; ils étaient recherchés pour l'armée. Saint-Pol sera une des premières villes dotées de haras (avant 1750) (3).

Près des deux tiers des terres dans la région saint-politaine étaient de valeur labourable. Les produits du

(1) Conservé au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale. Fonds français, 8.153.

(2) H. Waquet, *Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1929, p. 30.

(3) Le commerce des bestiaux était également important : les bœufs se vendaient de 60 à 160 livres la paire...

sol étaient, par rang d'importance, d'abord les blés (1), puis les lins.

L'industrie textile faisait vivre bon nombre de tisserands et de colporteurs. On compta dans le Minihy jusqu'à 500 ouvriers occupés à la fabrication des toiles : une de ces toiles particulièrement renommée était appelée *Roscone*, à cause, sans doute, de sa provenance (Roscoff). C'était une toile blanche à demi-fil ; elle se vendait aux entrepôts de Morlaix et de Landerneau pour l'exportation en Espagne, aux Indes et au Pérou.

Le Mémoire de l'Intendance ne fait pas mention de la culture des légumes autres que les pois et les fèves (2). Cette culture se développa plus tard sous l'impulsion de Mgr de la Marche. En faisant ensemencer des pommes de terre dans sa propriété de Château-Gaillardin, en demandant à ses prêtres de faire tomber les méfiances contre le précieux tubercule, en exemptant de la dîme les pommes de terre, les artichauts, les asperges, etc., le prélat encourageait la culture maraîchère qui deviendra si prospère dans la région de Saint-Pol. C'est donc avec raison que la reconnaissance populaire le désigne sous le nom d'*Eskop ar Patates*.

Le hardi prélat jouissait d'une grande influence aux Etats dont il ne manqua aucune des tenues qui eurent lieu de son temps. Présidant la plus importante des Commissions, celle des Finances, il en fut le porte-parole pour exposer aux représentants de l'autorité royale, intendants et commandants de la Province, les justes revendications du peuple breton, pour solliciter en faveur des contribuables les dégrèvements des impôts de la capitation et du vingtième, la suppression de la corvée, etc... Il ne perdait pas non plus de vue les intérêts de son peuple : l'Assemblée, après l'avoir entendu, vota des

(1) Le froment se vendait, vers 1740, 15 francs le setier de Paris (156 livres) ; le seigle, 10 ; l'orge, 9 ; le blé noir, 7 ; l'avoine, 6.

(2) Des marchands de la ville se rendirent dans les îles de la Manche, à Jersey et à Guernesey pour y vendre des pois, de la farine, etc., et en rapportaient du tabac.

subsides pour la construction d'une digue dans le port de Roscoff, d'autres pour des travaux destinés à désensabler les terres voisines de Saint-Pol ; d'autres pour l'extension des haras de la ville, qui reçurent un dépôt de 12 chevaux sous l'inspection de M. de Kermenguy.

Ses initiatives privées sont encore plus à souligner parce qu'il y consacra la plus grande partie de sa fortune personnelle, comme les 200 mille livres qu'il dépensa pour la réorganisation du collège et la fondation d'un petit séminaire. Il institua, toujours à ses frais, des prix de vertus annuels pour une rosière et deux autres jeunes filles recommandables de la ville. Signalons également la campagne qu'il mena avec ses recteurs contre la mendicité, les encouragements qu'il prodigua à l'établissement des bureaux chargés du soulagement des pauvres, sa contribution pécuniaire à l'association des « Dames de la Charité », qu'il ne manquait pas de présider. Cette société de bienfaisance avait été fondée par Mgr de La Bourdonnaye en 1738. Toutes les dames de la noblesse en faisaient partie : nous avons relevé sur les registres plus de 40 noms ; elles visitaient les malades, leur distribuaient du pain, du bouillon, du vin, des remèdes. Dès les débuts de l'institution, un chirurgien, M. Villeneuve, était chargé de l'assistance médicale.

Un petit tableau de Saint-Pol au déclin de l'ancien régime a été brossé par des hommes dont le témoignage n'est pas suspect puisqu'ils étaient acquis au mouvement révolutionnaire à ses débuts : — La ville, exposent-ils, une des plus anciennes de la Bretagne, est intéressante par sa situation, ses édifices publics beaux, vastes et nombreux auxquels il faut joindre une douzaine de maisons prébendales, un grand nombre de maisons et de jardins de belle apparence. Les campagnes qui l'environnent sont fertiles ; les terres excellentes. Les foires et les marchés sont des occasions de transactions importantes. Le Minihy a une population supérieure à 8 mille âmes. La justice y est à la portée des justiciables. Les services de la juridiction royale font vivre vingt pères de

famille. Les nobles et les prêtres fournissent aux artisans un travail rémunérateur » (1).

« Alors », dit un témoin, qui n'était pas dans les idées des précédents, « le clergé de Saint-Pol était à son apogée. Il était composé d'un évêque-comte, d'un grand chantre qui portait une crosse en argent couronnée de statuettes de saint Pol. Venaient après, les chanoines qui formaient la chapelle, M. le Curé avec ses vicaires, puis le bas-chœur, c'est-à-dire les trois chantres, les musiciens avec le ménestrel de musique et les six enfants de chœur élevés et instruits à la Psalette... Lorsque Monseigneur officiait, il était magnifique. Il était assisté de deux grands vicaires ; un séminariste portait sa mitre et un autre sa crosse ; deux domestiques séculiers en livrée se tenaient des deux côtés de l'autel pour servir les deux assistants... Pour la fête de saint Pol, les chanoines portaient les reliques enfermées dans des pièces d'argent représentant le château de Saint-Pol. Pour la Fête-Dieu, les Capucins de Roscoff venaient avec leur croix de bois et une couronne d'épines entre les bras de la croix... Pour la procession de la Fête-Dieu, Monseigneur tient sous un dais le Saint-Sacrement ; quatre séminaristes portent le dais, les deux moyens enfants de chœur très proches du dais, des flambeaux : les deux grands encensent avec la plus belle adresse en lançant avec la main droite les encensoirs de toute la longueur de la chaîne et de leurs bras...

... En ce temps, les anciens comme les jeunes gens portaient des culottes courtes de différentes couleurs, de petites boucles aux genoux et de très grandes sur les souliers. Les muscadins en portaient en argent, des bas blancs ou en couleurs selon les saisons ; point de chapeaux ronds, tous des tricornes, ayant une queue (tresse) quelquefois longue comme le bras. Les jabotières et les manchettes étaient aussi fort à la mode. Les militaires étaient tous en blanc, culottes courtes avec aussi des boucles aux genoux et sur les souliers ; sur le tricorne, un pompon

(1) « Adresse des officiers municipaux de Saint-Pol à l'Assemblée nationale pour le maintien de l'Evêché, » 10 Juillet 1790. Arch. nat. D XIX, 26.

sur lequel on remarquait le nom de la compagnie. Les grenadiers avaient des plumets rouges et, au bas de l'habit, des grenades. Les juges qui tenaient leur audience à l'auditoire portaient une robe noire avec des manches très larges, une cravate blanche très longue et coiffés d'une barrette...

« Temps paisible que nous goûtâmes avant la Révolution » (1).

(1) Extrait d'un registre-journal tenu par Ollivier Hellard, qui avait assisté à Saint-Pol à la chute de l'ancien régime. Il était âgé de 80 ans en 1856, quand il rédigea ses mémoires à l'adresse de ses enfants et petits-enfants.



TROISIÈME PARTIE

Histoire Contemporaine

De la Révolution au Concordat.

Le 29 Mars 1789, le maire de Saint-Pol, Hervé Chef du Bois fit avertir, au nom de la municipalité, les différents corps et corporations de s'assembler le lendemain pour nommer leurs représentants au siège royal de Lesneven où l'on devait procéder à la nomination de députés aux Etats Généraux de Versailles. Les élections eurent lieu par quartiers ; puis le maire, les échevins, les représentants des corps et corporations rédigèrent le cahier des doléances. Ils désignèrent ensuite huit délégués qui se rendirent avec les délégués des autres paroisses dans l'auditoire de la ville de Lesneven où, le 4 Avril, fut rédigé le cahier commun des doléances ; après quoi MM. Prud'homme de Keraugon, de Saint-Pol-de-Léon, et Le Guen de Kerangal, de Landivisiau, furent nommés députés aux Etats Généraux.

Bientôt les premiers symptômes révolutionnaires se manifestèrent à Saint-Pol. On apprenait la séance du 20 Juin aux Etats Généraux, le sac de Saint-Lazare, la prise de la Bastille. L'effervescence régnait dans la ville.

Au début, Mgr de la Marche ne montra pas de défaveur aux idées nouvelles : il fit chanter le *Te Deum* à l'occasion de la réunion des Etats ; il consentit à faire partie du nouveau Conseil permanent de la ville. Mais quand la bourgeoisie « avancée » entra au Conseil, il se retira ainsi que son vicaire général, le curé du Minihy et M. de Chef du Bois. Désormais les événements ne feront qu'accentuer son attitude de résistance. Il s'opposa à la célébration religieuse de la fête de la Fédération, le 14 Juillet 1790, parce que la Constituante civile qui se préparait imposait au clergé un serment hérétique et schismatique.

Il fut vite classé parmi les ennemis irréductibles du régime nouveau. Prévoyant l'agitation que la Constitution allait soulever dans le pays, il en avisa le Saint-Père dans une longue lettre où il exposait les raisons doctrinales et hiérarchiques qui rendaient la loi inacceptable.

Dès qu'il eut connaissance de la publication des décrets que, malgré les instances de Pie VI, le roi Louis XVI avait

eu la faiblesse de sanctionner, il se décida à les tenir pour non avenus. L'élection de l'abbé Expilly, recteur de Saint-Martin de Morlaix et député à l'Assemblée Nationale, comme évêque constitutionnel du Finistère, marqua l'établissement du schisme. Mgr de la Marche, dont le siège était supprimé, n'en continua pas moins à exercer ses fonctions épiscopales. Devant le refus du district de Morlaix de notifier au prélat et au Chapitre les décrets de l'Assemblée, l'Administration départementale de Quimper se rabattit sur le district de Brest qui accepta cette mission. Les commissaires vinrent à Saint-Pol et se présentèrent devant le Chapitre : ce dernier protesta contre leurs sommations de leur soumettre ses titres et papiers et après avoir déclaré ne céder qu'à la force, suspendit ses offices. A la cathédrale, en présence des commissaires, M. Moal, vicaire, monta en chaire et se livra en breton à une violente attaque contre Expilly et la Constitution. Les commissaires rentrèrent à Brest fort déconvenus. Vers le même temps, les prêtres du Léon qui étaient mis en demeure de prêter le serment constitutionnel le refusèrent presque tous.

L'Evêque était l'âme de la résistance. Le Directoire départemental voulut enfin avoir raison de lui et lui notifia l'ordre de quitter l'Evêché. Il n'en tint aucun compte. Le Directoire le dénonça à l'Assemblée Nationale comme étant un sujet de trouble. Par un décret du 16 Février 1791, l'Assemblée le mandait à sa barre. Apprenant que la maréchaussée avait été commandée pour s'emparer de sa personne, il pensa à se ménager une retraite.

Il se rendit chez M. de Poulpiquet Coëtlez, au château de la Villeneuve (Kernévez). Un gentilhomme de la ville, M. François de Kermenguy, prévint son fils Nicolas, âgé de 20 ans, qu'il eût à se tenir prêt à aller prendre l'Evêque au château et à l'escorter jusqu'à Roscoff où un bateau de fraudeurs devait le transporter en Angleterre. Le port de Roscoff était à cette époque un centre important de contrebandiers qui exportaient de l'autre côté de la Manche du thé et de l'eau-de-vie. Le bateau attendait dans une petite anse, près de la chapelle de Sainte-Barbe, en Roscoff. L'Evêque remercia Nicolas de Kermenguy et les deux jeunes gens qui l'accompagnaient. Il leur donna sa bénédiction qu'ils reçurent à genoux sur le sable ; puis ils se

séparèrent. Dans le bateau il n'y avait ni lit ni siège, mais seulement quelques barils d'eau-de-vie. La traversée n'était que de trente-six lieues, mais elle dura quatre jours par un fort mauvais temps Enfin le débarquement se fit à Mount-Bay, dans le Cornwall anglais. De là l'Evêque se rendit à Londres où il allait préparer les voies à l'arrivée et à la réception des prêtres français que les décrets de déportation devaient chasser sur les côtes britanniques, et devenir ainsi le précurseur et la providence de ces infortunés en exil (1).

Deux de ses vicaires généraux, MM. Henry et Péron, restèrent dans le pays pendant la tourmente révolutionnaire, risquant l'emprisonnement, la déportation ou la mort. C'est à eux qu'il envoyait ses directions de la terre étrangère; c'est d'eux qu'il recevait les renseignements dont il était avide : ainsi il apprenait la résistance de la quasi-unanimité de ses prêtres à la constitution civile, l'impuissance d'Expilly pour s'imposer au Léon ; la fermeture du séminaire ; l'expulsion des religieux ; l'incarcération d'un grand nombre de prêtres ; la déportation de plusieurs ; le courage et l'habileté de ceux (il y en eut 118) qui, au péril de leur vie, s'étaient cachés dans le pays, soutenant les fidèles par leurs exhortations et le secours des sacrements. Huit passèrent sous le couperet de la guillotine.

Le recteur du Minihy, M. Corre, avait refusé le serment. Il s'agissait de lui trouver un successeur. On dut en chercher un dans les Côtes-du-Nord, le citoyen Dumay, de l'Ordre des Prémontrés, recteur-prieur assermenté de Goudelin. Il fut reçu fraîchement à Saint-Pol (Mai 1791), et encore les troubles ne furent-ils évités que parce que la municipalité avait organisé un service d'ordre : un détachement de cent hommes du 14e Régiment du Forez, en garnison à Saint-Pol, plus un piquet de 15 hommes de la garde nationale contirent la foule.

Le nouveau curé constitutionnel fut installé en présence des membres du Conseil de la commune, des familles de « bons patriotes en bien petit nombre », fait observer mélancoliquement le registre municipal qui consigne

(1) Il mourra à Londres en 1806. Ses restes furent transférés de Londres à Saint-Pol où il a un mausolée dans la cathédrale (1868).

l'événement. Beaucoup de soldats de la garnison y assistèrent à la cathédrale, mais pas un seul officier (1).

La Révolution fait des progrès. Louis XVI est déporté. Le Terreur règne. A Saint-Pol, « la cathédrale avait été transformée en temple de la Raison. Les statues des saints furent traînées sur la place et brûlées, les autels renversés et brisés... Dans la Grand-Rue, on avait fait une colonne en maçonnerie sur laquelle on plaça la déesse de la Liberté. La statue était (celle de) Notre-Dame du Mont-Carmel, à laquelle on avait ôté l'Enfant-Jésus, pour lui mettre dans les bras un faisceau d'armes. Autour de la colonne on avait planté de jeunes chênes contre lesquels on attacha des écriteaux qui annonçaient la religion des républicains. Du côté opposé, sur la place, près du puits, on avait placé une chaire où monta l'orateur qui devait annoncer la fête : c'était un quartier-maître du régiment en garnison à Saint-Pol. A la fin de chaque tirade de son discours il s'écriait : « La France est république ». On peut croire que le peuple français était en démence. » (2)

Le 14 Mars 1793, des troubles graves avaient pris le caractère d'une véritable insurrection. Les jeunes campagnards avaient refusé de participer au tirage au sort fixé pour ce jour-là : c'était le signal de la révolte contre la levée en masse prescrite par la Convention et contre l'excès des contributions. La municipalité demanda des renforts à Morlaix qui envoya 300 hommes de la garde nationale et des détachements du 7e bataillon des volontaires du Calvados. Un parti considérable de paysans, armés de fusils de chasse et de vieux mousquets du temps de la Ligue, occupa les rues menant à la Place de la Cathédrale. Du bas de la rue Croix-au-Lin, ils dirigeaient une vive fusillade sur les troupes républicaines. Un combat s'ensuivit. M. Prud'homme de Keraugon fut gravement blessé par les volontaires du Calvados. Ceux-ci avaient le dessous, lorsque le général Canclaux, qui était à Brest, averti par un exprès, envoya un renfort et des pièces de canon. Mais ces troupes eurent de la peine à gagner le Haut-Léon, aux prises qu'elles étaient avec les insurgés de Plabennec, Lan-

(1) En 1795, Dumay est signalé comme ancien curé de Saint-Pol. Un autre document porte qu'il est à Bégard depuis l'an IX. Devenu caduc, il se retira à Quimper où il mourut en 1803.
(2) Ollivier Hellard, manuscrit cité.

derneau et autres lieux. Le général vint lui-même avec 1.200 hommes.

La rencontre eut lieu au pont de Kerguidu. Là se trouvaient, au nombre de plusieurs milliers, les paysans de treize paroisses des environs de Saint-Pol. Pris entre les troupes de la ville et celles de Brest qui voulaient opérer leur jonction avec elles, ils se défendirent avec acharnement, puis durent céder le terrain. Le 24 Mars au soir, Canclaux entrait à Saint-Pol. Il posa de dures conditions : il fixa le contingent à fournir dès le lendemain par le tirage au sort ; les armes durent être livrées et les frais d'expédition des troupes furent répartis entre les paroisses soulevées. Quelques-uns parmi les chefs de l'insurrection furent livrés à la justice et guillotinés (1).

« M. de Chef-du-Bois, premier magistrat de Saint-Pol, et M. Branellec, vicaire à la cathédrale, furent les martyrs et les victimes de la Révolution. » Cette phrase lapidaire est d'Ollivier Hellard. Il y aura d'autres victimes saint-politaines: la marquise de Coatanscours, la comtesse de Launay sa sœur, guillotinées ; le major de vaisseau Prigent de Kerebars et M. Joguet, pris à Quiberon et fusillés. Accusé d'avoir abandonné le Conseil permanent, de s'être consacré aux affaires des nobles et des émigrés, Yves-Michel-Hervé de Chef du Bois, âgé de 62 ans, comparut devant le tribunal révolutionnaire de Brest le 19 Messidor an II (7 Juillet 1794), fut condamné à mort et exécuté le même jour.

Quant à M. Branellec, il avait péri comme confesseur de la foi. Nous détachons les lignes suivantes du *Procès de l'Ordinaire des Martyrs bretons :* « Menacé dans sa liberté, condamné à l'exil... M. Branellec ne quitta pas la terre bretonne. Sans gîte assuré, couchant tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, il fut arrêté à Saint-Pol le 30 Décembre 1793 chez une veuve Le Guen de Kernéizon, mère de cinq enfants, habitant rue des Carmes, chez qui il avait autrefois pris pension alors qu'il était vicaire de chœur à la cathédrale ». Il fut livré à l'exécuteur criminel après sentence de mort. La courageuse recéleuse fut condamnée à la déportation.

(1) Nous avons donné ici un résumé des détails fournis par Louis Le Guennec. T. IV de ses œuvres posthumes, pp. 155-166.

Au bas de l'interrogatoire de Jean-Marie Branellec, nous lisons avec émotion sa signature à côté de celles de ses juges Donzé-Verteuil et Pasquier. Il fut exécuté à Brest, sur la place du Château appelée en cette terrible époque « la place des Triomphes des Peuples », le 28 Germinal an II de la République. C'était le Jeudi-Saint 17 Avril 1794; il était dans sa 53e année.

Pas plus que Jean-Marie Branellec, M. Corrigou, aumônier des Ursulines, ne s'était soumis au serment constitutionnel. Il avait sa cachette au village de Pennanéac'h, en Plouénan, chez Anne Le Saint, tertiaire de Saint-François. M. Le Gall, recteur de Plouénan, s'y trouvait caché avec lui. Un misérable les dénonça. Une perquisition fut faite dans la ferme par un détachement de la garde nationale de Saint-Pol. Les deux prêtres et Anne Le Saint furent arrêtés et tous trois guillotinés à Quimper, le 15 Septembre 1794.

A son tour, Expilly était monté sur l'échafaud avec 25 administrateurs du Finistère accusés comme lui de fédéralisme, c'est-à-dire d'entente avec les Girondins. Après les Girondins et leurs amis, les Montagnards subirent le même sort. La Révolution dévorait ses enfants. Lentement, par degrés, après quelques nouveaux sursauts de jacobinisme, la paix religieuse s'établit.

Le XIXe Siècle.

Bonaparte avait restauré la paix civile et la paix religieuse. Son prestige était grand, surtout quand il devint Napoléon 1er. Mais Napoléon c'est aussi la guerre. Nous dont les grands-pères sont nés sous le Premier Empire, nous tenons de ceux-ci que le pays se lassait d'envoyer ses jeunes hommes aux armées. Les *Te Deum* des victoires avec les sonneries à grande volée des cloches de la cathédrale, nos arrière-grands-parents les interprétaient ainsi : « Tud Ezom », *besoin d'hommes.*

L'Empire, trop guerrier, ne fut pas favorable à l'instruction. Le registre des Délibérations municipales pour 1813 nous apprend que, par lettre de Son Excellence le grand-maître de l'Université, les dénommés Yves Le Saout,

Jacques Cocaign, Pierre Destéenne, Jacques Déroff étaient nommés instituteurs primaires de la commune. Ils devaient « se conformer à l'article 192 du décret du 15 Novembre 1811, lequel borne l'instruction primaire à la lecture, l'écriture et aux premières notions du calcul ».

Il est vrai que le collège distribuait l'enseignement secondaire. Ce qui préoccupait son restaurateur après la Révolution, l'ancien vicaire général, M. Péron, c'était la formation de cette jeunesse venue à la vie pendant la tourmente. L'époque était dure. Le blocus continental avait supprimé tout commerce. La misère économique était grande : « Toutes les conditions souffrent », écrivait le Supérieur, « les paysans ne peuvent payer leurs fermes, les marchands et les propriétaires sont dans la détresse ». Et pourtant le collège prospérait. En 1810 le nombre des élèves dépassait 300. Les cinq sixièmes d'entre eux étaient des enfants de cultivateurs et d'artisans. C'est que la charité des fidèles, les sacrifices des prêtres des paroisses subvenaient à tout ou à peu près pour cette intelligente jeunesse.

La plupart des écoliers prenaient pension en ville. Pol de Courcy, dans ses *Esquisses*, a fait un tableau pitoresque de ces jeunes paysans aux longs cheveux qui se destinaient à l'état ecclésiastique. « Ce qui donne vie et mouvement à Saint-Pol, c'est le collège et ses nombreux externes. Ils se réunissent huit à dix dans la même chambre, vaste grenier sans cheminée, qui n'a d'autre meuble qu'une table de chêne entourée de bancs. Ils passent dans ce galetas presque tous les intervalles des classes ; ils y prennent leur maigre pitance. Ils puisent au même encrier, se passant le *Gradus* et le *Rudiment*, se disputant en hiver la clarté avare d'une mince chandelle fixée dans le goulot d'une bouteille. Le mardi (jour de marché), leurs familles leur apportent les provisions de la semaine : du beurre, du lard, un grossier pain d'orge, quelquefois des crêpes. Il y en a qui viennent à tour de rôle dîner dans une des maisons nobles. »

Les comptes rendus des assemblées municipales nous renseignent sur les répercussions de la politique dans notre ville. Le 3 Mai 1814, Louis XVIII fait son entrée à

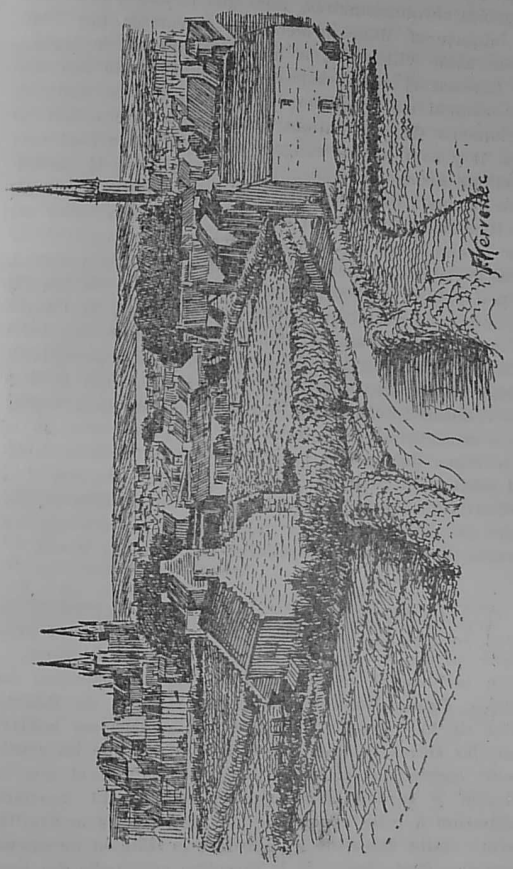
Paris ; le 12 Mai les municipaux de Saint-Pol signent une adresse au Roi : « Après plus de vingt ans d'agitation et de malheurs, la France voit enfin luire l'ère du bonheur ». Le texte de la Charte est inséré dans le registre de la Municipalité, et les signataires, M. de Kerhorre, maire, et les dix conseillers saluent « le jour mémorable où Louis le Désiré a été rétabli sur le trône ».

Napoléon rentre de l'Ile d'Elbe. Les Cent-Jours commencent le 20 Mars 1815. Cette fois le registre mentionne le serment de fidélité à l'Empereur et d'obéissance aux constitutions de l'Empire. On n'y trouve plus la signature de M. de Kerhorre ; quatre seulement des précédents conseillers affirment leur loyalisme à Napoléon.

Quelques sondages nous aideront à saisir certains traits de la société saint-politaine sous la Restauration. Au témoignage d'Alfred de Courcy, une trentaine de familles nobles habitaient Saint-Pol, y formaient une société homogène. Leurs chefs étaient ou d'anciens émigrés ou des militaires en retraite ou des châtelains sans manoirs qui avaient cherché à Saint-Pol une vie paisible et à bon marché.

Voici le colonel du Dresnay, naturaliste distingué ; le baron de Kertanguy dont les idées bonapartistes et libérales tranchaient sur le culte voué aux Bourbons par son entourage. Au nombre des anciens émigrés, le vicomte du Laz qui avait porté le mousquet dans l'armée des princes. « Ferai-je figurer dans cette esquisse de ma ville natale », se demande M. de Miollis, « un groupe de femmes distinguées par leur esprit et leurs belles manières ? : ...Madame Marie-Anne du Dresnay, la chanoinesse, fille de grand seigneur (jadis) réduite pour vivre à coudre des pantalons à Londres, tandis que M. de Chateaubriand lui lisait des pages de son *Essai sur la Révolution,* et sa sœur, Mademoiselle Josèphe, d'humeur égale et constamment enjouée ; Madame de Réals, remarquable par ses connaissances et l'élévation de ses sentiments ; ...et la première de toutes, Madame de Guébriant avec son port de reine et son éblouissante beauté...

Deux médecins se partageaient la clientèle titrée et autre : le Dr Guillou, républicain ardent, et son collègue Roulloin, fervent royaliste.



Saint-Pol-de-Léon au XIXe siècle

Dans le peuple, « les idées avancées n'avaient pas grand cours. Beaucoup d'habitants se souvenaient d'avoir tâté des geôles révolutionnaires, alors que la cité sainte devenue laïquement Mont-sur-Mer était terrorisée par l'officier de santé Villeneuve, le boutiquier Ménez, le percepteur Sévézen et autres sans-culottes ». Près de 200 suspects avaient été emprisonnés : prêtres, nobles, religieuses, hommes de loi, rentiers, étudiants, ouvriers, cultivateurs. Il y avait eu 83 émigrés ou déportés. « Tout cela n'inclinait guère les jeunes gens à professer le jacobinisme, d'autant que la suppression de l'Evêché, de la cour des Reguaires, de tant de maisons religieuses avait été pour le commerce un coup désastreux. » (1)

Les premières années de la Restauration avaient amené, un peu partout en France, une recrudescence de l'esprit antireligieux : c'est l'époque du carbonarisme, de l'hostilité aux Congrégations et aux Jésuites. Toute une littérature voltairienne inonde le pays de ses pamphlets. Saint-Pol, la ville sainte, « la ville qui, de tout le diocèse », disait l'Evêque de Quimper quelque dix ans plus tôt, « est celle où les mœurs sont les plus pures, où la piété règne dans toutes les classes des citoyens », Saint-Pol subit aussi quelques atteintes de l'esprit du jour. Les vieillards de 1820 sont scandalisés par la corruption qui gagne les jeunes gens, par le manque de vigilance des parents. Trois boutiques vendent des mauvais livres.

1830 ! Charles X abdique. Les Bourbons perdent le trône. Le duc d'Orléans, de la branche cadette, est proclamé roi des Français sous le nom de Louis-Philippe.

Un incident se produit à Saint-Pol. Le principal du collège, l'abbé Montfort, refuse le serment de fidélité exigé de tous les fonctionnaires. Le collège est laïcisé, mais les élèves le désertent. Il faut croire que les sentiments légitimistes étaient ardents à Saint-Pol et que la religion y gardait de profondes racines. Et pourtant laïcisation à cette époque ne signifiait pas la neutralité, encore moins l'hostilité à l'égard de la religion puisqu'un aumônier était chargé de la direction spirituelle des écoliers. Le collège déclinait. Après cinq ans d'essais infructueux, l'Académie de Rennes fit appel de nouveau à M. Montfort. Le collège se repeupla aussitôt.

(1) D'après Louis Le Guennec, *Vieux souvenirs bas-bretons*, p. 177.

Le ministre Guizot était favorable à la diffusion de l'enseignement primaire. En 1847, les Frères de Ploërmel s'installèrent à Saint-Pol : ils tinrent d'abord l'école de la rue Croix-au-Lin avant de s'établir, de par la bienveillance de la famille de Guébriant, dans les locaux qu'ils occupent présentement. Les Ursulines instruisaient la jeunesse féminine ; les Filles du Saint-Esprit avaient un pensionnat, une salle d'asile et soignaient les malades de l'Hospice.

Sous le Second Empire, Saint-Pol paya un lourd tribut aux guerres : 23 de ses enfants moururent pour la France en Crimée ; 3 dans la campagne de Chine et de Cochinchine ; 2 au service du Pape pour la défense des Etats pontificaux ; 2 au Mexique ; 2 en Algérie ; 19 pendant la guerre de 1870-71. Mais le Second Empire n'a pas laissé que de pénibles souvenirs. Nous avons connu des vieillards dont la jeunesse s'était écoulée à Saint-Pol avant 1870 et nous savons avec quel accent nostalgique ils évoquaient cet heureux temps. La locomotive n'avait pas encore supplanté la diligence, la population de la campagne était moins riche que de nos jours, mais on pratiquait l'entr'aide sur une vaste échelle et la politique ne divisait pas les esprits.

La fin du XIX^e^ siècle fut marquée par de splendides solennités à l'occasion de la translation des Reliques du saint Patron et l'aurore du XX^e^ par l'érection de la cathédrale au titre de basilique mineure (1).

(1) On trouvera d'autres détails sur notre Cité dans la récente brochure de Job de Roincé, *A l'ombre du Creisker*. Dans celles de chan. Peyron, *L'Evêché de Léon de 1613 à 1651*, et Mesguen, *Les Ursulines de Saint-Pol-de-Léon*.

Fête de la Translation des Reliques

4-6 Septembre 1897.

Les honneurs rendus à saint Pol avaient persisté à travers les âges.

Vers l'an mil, le Missel de Saint-Vougay le signale dans les litanies des saints. Au siècle suivant, l'évêque Marbo met ses reliques à l'abri à Saint-Benoît-sur-Loire ; au XIIIe siècle, la cathédrale actuelle est construite en son honneur, remplaçant un édifice ou plusieurs édifices plus anciens ; aux XIVe et XVe siècles, le « bienheureux Paul » est mentionné dans des documents pontificaux ; au XVIe, le bréviaire et le missel de Léon, le premier de 1516, le second de 1526, ont leur calendrier où l'on trouve le 12 Mars la fête de saint Pol, évêque, le 10 Octobre, la translation avec octave ; au XVIIe siècle on lit dans les comptes de la cathédrale : « payé à l'orfèvre 72 livres pour le bras d'argent qui enchâsse la relique de Monsieur saint Paul » (1629) ; au XVIIIe siècle, Mgr Gouyon de Vaudurand reconnaît authentiques le « chef » de saint Pol, son bras, un os du tibia, en même temps que les reliques de saint Hervé et un os de saint Laurent, martyr (1751) ; en 1809 et 1897, les évêques de Quimper confirment cette authenticité.

Nous venons de glaner au hasard dans une ample moisson de documents et de témoignages. En 1897, le moment parut venu aux autorités ecclésiastiques d'inclure dans un nouveau reliquaire plus riche les reliques insignes du glorieux Patron de la Cité. Le chanoine Messager, curé-archiprêtre, chargea le chanoine Abgrall, architecte diocésain, de dessiner une châsse monumentale dont l'exécution fut confiée au maître Armand Calliat, de Lyon.

« Cette châsse, en bronze doré, mesure 1 mètre de longueur sur 0 m. 65 de largeur et 0 m. 77 de hauteur, et pèse 120 kilogrammes. Elle a la forme traditionnelle des châsses du moyen âge, c'est-à-dire qu'elle affecte la forme d'une église avec nef et bas-côtés... La façade principale est composée de trois arcades, séparées par des colonnes

à bases et chapiteaux XIIIe siècle, qui portent un fronton encadrant une ouverture en trèfle dans laquelle est exposé le *chef* vénéré de Saint-Pol, comme l'indique l'inscription émaillée qui l'entoure... L'arcade du milieu contient l'os du bras du même saint.

Toute œuvre doit avoir sa physionomie, sa caractéristique particulière, indiquée par son affectation spéciale, par le personnage ou le saint auquel elle est consacrée. Ici les miracles mêmes de saint Pol fournissaient une partie de cette ornementation symbolique. Notre saint a dompté deux dragons, celui de l'Ile-de-Batz et celui du pays du Faou. Donc, sur les rampants du fronton, on a posé deux dragons ailés, à l'allure fière et terrible, au dessin vigoureux et archaïque ; autour de leur cou est enlacée l'extrémité de l'étole dont le milieu vient s'enrouler autour de la crosse ou bâton pastoral qui forme l'antéfixe de cette façade.

De plus, comme la ville de Saint-Pol a toujours conservé, en breton, son ancienne dénomination de château, *Castel-Paol*, il était bon de rappeler cette idée en donnant à notre petit monument une tournure féodale, et c'est ce qui a été fait en transformant les corniches en une double ceinture de créneaux et de mâchicoulis, coupée au droit des colonnettes latérales par des tourelles crénelées. Sur chacun des côtés, ces colonnettes délimitent trois arcatures, dans lesquelles sont enfermées l'omoplate et la vertèbre de saint Hervé, ainsi que l'os du fémur de saint Laurent, et un fragment considérable d'un ossement de saint Jaoua ou Joévin... » (1)

La translation de ces précieuses reliques donna lieu, du 4 au 6 Septembre 1897, à des fêtes solennelles qui montrèrent toute la puissance de la foi bretonne. Les Léonards avaient convié toute la Bretagne à fêter leur glorieux Patron. La Bretagne tout entière accourut.

La population saint-politaine avait été préparée à cette splendide démonstration religieuse par un éloquent triduum de sermons.

(1) *Saint Paul Aurélien*, Desclée, de Brouwer, Lille, 1897.

Dès le matin du samedi 4 Septembre, des trains nombreux déversaient dans la vieille cité une foule de pèlerins. De la gare, le coup d'œil est splendide. Dans le cadre de ces campagnes de Saint-Pol qui portent encore une partie de leurs riches récoltes, aux talus couverts d'ajonc, le regard se porte jusqu'à la mer qui s'étend à perte de vue vers le Nord et sur la ville aux maisons grises et blanches, éclatantes dans leur parure de fête, d'où s'élance, gracieuse et puissante, la flèche du Creisker comme une invitation à regarder le ciel.

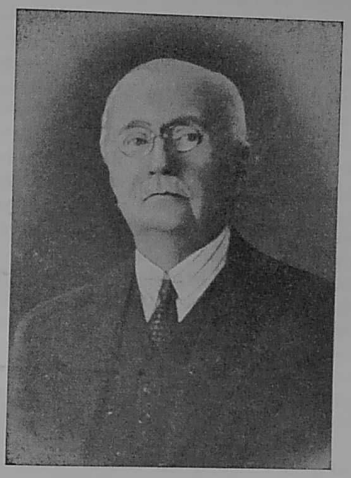
Les rues sont décorées d'oriflammes, de bannières, de drapeaux, de mâts portant des écussons aux armes de la Bretagne, de Saint-Pol, du cardinal Labouré, archevêque de Rennes, et de Mgr Valleau, évêque de Quimper. Sur les tours de la vieille cathédrale flottent les drapeaux du Pape et de la France, entrelaçant leurs couleurs. Dans l'intérieur de la galerie supérieure, dix-huit blasons surmontés de mitres ou de couronnes héraldiques rappellent les évêques et autres grands personnages, la cité, le pays, le monastère, le chapitre, qui ont joué un rôle dans l'histoire de Saint-Pol ; huit autres blasons portent les armes du cardinal, des prélats et du chapitre diocésain qui vont prendre part aux fêtes. A la galerie inférieure, vingt étendards donnent la longue liste des saints du Léon.

Un superbe arc de triomphe, fait d'instruments de labour, porte cette inscription : — L'agriculture et les cultivateurs à saint Pol — Des ancres, des filets ont été disposés : ainsi, comme le dira M. de Mun, « les emblèmes du travail de la mer et du travail des champs forment au Dieu, maître de la terre et des flots, une couronne symbolique ». Un autre arc de triomphe représente l'ancienne porte Saint-Guillaume, crénelée avec pont-levis ; elle fut détruite en 1764. La reproduction qui en a été faite paraît une magnifique construction féodale formée de blocs de granit et présentant les caractères des entrées de villes fortes au moyen âge : les créneaux et les mâchicoulis, la herse avec la chaîne, la poterne étroite, et au-dessus de la porte les armes de la cité avec sa devise : — *Non offendo, sed defendo.* — On admire aussi les riches reposoirs élevés sur les places publiques.

A 13 heures, les fêtes commencent. Mgr Potron, évêque

de Jéricho et enfant du Léon, entouré de 50 chanoines, des vicaires généraux de Quimper et de 300 prêtres, a béni dans la cathédrale la nouvelle châsse et y a déposé les restes précieux de saint Pol.

Le cardinal Labouré, accompagné de M. de Durfort de Lorges qui fut au Mans son secrétaire et est le frère de Madame de Guébriant ; Mgr Ardin, archevêque de Sens, présent parce qu'il a conféré à Mgr Valleau la consécra-



Le comte Alain de Guébriant père

tion épiscopale ; Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon ; Mgr Dubourg, évêque de Moulins et Breton bretonnant ; le Révérendissime Dom Bernard, abbé de la Trappe de Thymadeuc, qui porte la robe et le grand manteau blancs de l'Ordre de Cîteaux ; Mgr Dulong de Rosnay, prélat de Sa Sainteté, arrivent à 5 h. 1/2. Mgr Potron les attendait à la gare. M. de Guébriant, conseiller général et maire de Saint-Pol ; M. de Mun, député ; le Conseil municipal et toutes les autorités ont reçu les prélats à la porte Saint-Guillaume. M. le Maire souhaite la bienvenue à ses

hôtes illustres par une éloquente allocution, rappelant que c'était à cette antique porte que les municipalités recevaient autrefois les évêques : « Les Bretons, ajoute-t-il, hommes fermes en leur foi et leurs traditions, donnent un démenti complet à ceux qui croient cette fidélité religieuse incompatible avec l'esprit d'initiative et de progrès. Leur agriculture industrieuse étonne le voyageur ; elle fournit des primeurs aux grandes villes et jusqu'aux marchés étrangers. Leur élevage, célèbre dans les concours, pourvoit jusqu'à des provinces lointaines. Leurs monuments se classent au rang des œuvres de l'art le plus pur. Leurs fils sont de hardis marins, des soldats du devoir... »

Quelques instants après, les personnalités sont reçues sous le porche de la cathédrale par le vénérable archiprêtre qui, depuis dix-huit ans, accomplit l'œuvre de Dieu dans cette paroisse et travaille à l'embellissement de cette admirable église. Il est courbé par l'âge, mais depuis quelque temps, les forces d'autrefois sont revenues se mettre au service de son énergie.

La cérémonie à la cathédrale eut un caractère de grandeur et de piété. Le chanoine Outhenin-Chalandre, directeur de l'œuvre de l'Adoption, prononça le panégyrique de saint Pol. Il développa cette pensée : — Que saint Pol, gardé par ses fidèles, gardiens de son corps, garde à son tour avec amour les âmes et les foyers de ses fidèles !

A la nuit tombante, une procession aux flambeaux se déroule à travers la ville. Des milliers de fidèles précèdent le clergé et chantent une cantate à Pol Aurélien et des cantiques en breton. La bénédiction du Saint-Sacrement termine cette grandiose manifestation.

Le dimanche, 62 paroisses arrivent en procession avec leurs bannières ; la foule devient énorme. Le matin, la Municipalité a fait distribuer d'abondantes aumônes aux pauvres. Les pèlerins circulent autour du tombeau de saint Pol.

A 9 heures, Mgr Ardin célèbre la messe pontificale. Le cardinal Labouré et les évêques occupent des trônes disposés dans le chœur. Dans la nef, les autorités civiles occupent des places réservées. Mgr Dubourg prononce le

sermon dans la vieille langue de l'Armorique en un breton très pur dans cette vaste cathédrale devenue aujourd'hui trop étroite, « ker enk hirio ». A la fin de la messe, un prêtre agite la clochette miraculeuse du saint sur la tête des fidèles.

Les autorités religieuses et civiles, au nombre de 300, se réunissent à 1 h. 1/2 au collège où un banquet leur est offert par la Fabrique. Mgr Valleau prend le premier la parole. Il remercie les dignitaires ecclésiastiques, la Municipalité, le curé-archiprêtre, « un de ces prêtres des anciens temps à la foi de granit et au cœur d'or », le maire de Saint-Pol-de-Léon : « Les Budes de Guébriant ont toujours été parmi les plus vaillants chevaliers de l'Eglise et de la France. Ils entouraient saint Louis à Damiette et à Tunis ; ils portaient la bannière de Duguesclin à Navarette ; ils commandaient en chef les armées de France et savaient mourir pour la Patrie comme Jean de Budes à Rosbecque et le maréchal de Guébriant à Rothwell. Ardents défenseurs de l'Eglise, beaucoup d'entre eux furent chevaliers de Malte et l'un, Silvestre d'Uzel, était gonfalonier de l'Eglise romaine. » Il rend ensuite hommage à M. le comte de Mun, « le défenseur attitré de la cause de la Religion, celui qui sait avec tant d'éloquence et une si vigoureuse fierté clouer au pilori les ennemis de notre Mère la Sainte Eglise ».

M. de Mun se lève : « Ce n'est pas l'homme politique qui parle ici, c'est le chrétien étroitement uni à la joie de tout un peuple transporté par la gloire rajeunie de son saint et illustre Patron ; ou pour mieux dire, l'homme politique et le chrétien se confondent dans l'expression d'un même sentiment en offrant un témoignage nouveau de foi, d'amour et de soumission envers l'Eglise catholique... La Patrie française inséparable de la Patrie bretonne, dont au jour des grandes épreuves nationales, les enfants lui ont à l'envi, prêtres et gentilshommes, bourgeois et paysans, apporté le témoignage du sang, la Patrie française n'est jamais absente de nos fêtes religieuses : aujourd'hui son image se dresse à nos yeux, toute resplendissante de l'indestructible auréole que lui mirent au front, dès son berceau, les artisans de la civilisation chrétienne... » Puis l'éloquent orateur, faisant allusion à

hôtes illustres par une éloquente allocution, rappelant que c'était à cette antique porte que les municipalités recevaient autrefois les évêques : « Les Bretons, ajoute-t-il, hommes fermes en leur foi et leurs traditions, donnent un démenti complet à ceux qui croient cette fidélité religieuse incompatible avec l'esprit d'initiative et de progrès. Leur agriculture industrieuse étonne le voyageur ; elle fournit des primeurs aux grandes villes et jusqu'aux marchés étrangers. Leur élevage, célèbre dans les concours, pourvoit jusqu'à des provinces lointaines. Leurs monuments se classent au rang des œuvres de l'art le plus pur. Leurs fils sont de hardis marins, des soldats du devoir... »

Quelques instants après, les personnalités sont reçues sous le porche de la cathédrale par le vénérable archiprêtre qui, depuis dix-huit ans, accomplit l'œuvre de Dieu dans cette paroisse et travaille à l'embellissement de cette admirable église. Il est courbé par l'âge, mais depuis quelque temps, les forces d'autrefois sont revenues se mettre au service de son énergie.

La cérémonie à la cathédrale eut un caractère de grandeur et de piété. Le chanoine Outhenin-Chalandre, directeur de l'œuvre de l'Adoption, prononça le panégyrique de saint Pol. Il développa cette pensée : — Que saint Pol, gardé par ses fidèles, gardiens de son corps, garde à son tour avec amour les âmes et les foyers de ses fidèles !

A la nuit tombante, une procession aux flambeaux se déroule à travers la ville. Des milliers de fidèles précèdent le clergé et chantent une cantate à Pol Aurélien et des cantiques en breton. La bénédiction du Saint-Sacrement termine cette grandiose manifestation.

Le dimanche, 62 paroisses arrivent en procession avec leurs bannières ; la foule devient énorme. Le matin, la Municipalité a fait distribuer d'abondantes aumônes aux pauvres. Les pèlerins circulent autour du tombeau de saint Pol.

A 9 heures, Mgr Ardin célèbre la messe pontificale. Le cardinal Labouré et les évêques occupent des trônes disposés dans le chœur. Dans la nef, les autorités civiles occupent des places réservées. Mgr Dubourg prononce le

sermon dans la vieille langue de l'Armorique en un breton très pur dans cette vaste cathédrale devenue aujourd'hui trop étroite, « ker enk hirio ». A la fin de la messe, un prêtre agite la clochette miraculeuse du saint sur la tête des fidèles.

Les autorités religieuses et civiles, au nombre de 300, se réunissent à 1 h. 1/2 au collège où un banquet leur est offert par la Fabrique. Mgr Valleau prend le premier la parole. Il remercie les dignitaires ecclésiastiques, la Municipalité, le curé-archiprêtre, « un de ces prêtres des anciens temps à la foi de granit et au cœur d'or », le maire de Saint-Pol-de-Léon : « Les Budes de Guébriant ont toujours été parmi les plus vaillants chevaliers de l'Eglise et de la France. Ils entouraient saint Louis à Damiette et à Tunis ; ils portaient la bannière de Duguesclin à Navarette ; ils commandaient en chef les armées de France et savaient mourir pour la Patrie comme Jean de Budes à Rosbecque et le maréchal de Guébriant à Rothwell. Ardents défenseurs de l'Eglise, beaucoup d'entre eux furent chevaliers de Malte et l'un, Silvestre d'Uzel, était gonfalonier de l'Eglise romaine. » Il rend ensuite hommage à M. le comte de Mun, « le défenseur attitré de la cause de la Religion, celui qui sait avec tant d'éloquence et une si vigoureuse fierté clouer au pilori les ennemis de notre Mère la Sainte Eglise ».

M. de Mun se lève : « Ce n'est pas l'homme politique qui parle ici, c'est le chrétien étroitement uni à la joie de tout un peuple transporté par la gloire rajeunie de son saint et illustre Patron ; ou pour mieux dire, l'homme politique et le chrétien se confondent dans l'expression d'un même sentiment en offrant un témoignage nouveau de foi, d'amour et de soumission envers l'Eglise catholique... La Patrie française inséparable de la Patrie bretonne, dont au jour des grandes épreuves nationales, les enfants lui ont à l'envi, prêtres et gentilshommes, bourgeois et paysans, apporté le témoignage du sang, la Patrie française n'est jamais absente de nos fêtes religieuses : aujourd'hui son image se dresse à nos yeux, toute resplendissante de l'indestructible auréole que lui mirent au front, dès son berceau, les artisans de la civilisation chrétienne... » Puis l'éloquent orateur, faisant allusion à

l'étole qui dompta le monstre, y voit « une frappante image de la victoire remportée par le christianisme naissant sur le paganisme (alors) tout-puissant, et des bienfaits répandus sur la terre gauloise par l'action sociale de l'Eglise ».



Le comte Albert de Mun

Le cardinal prend le dernier la parole pour saluer d'abord l'alliance intime du magistrat municipal et du pasteur de la paroisse. Et il exprime la reconnaissance du grand pape Léon XIII dont la figure auguste domine cette fête, la reconnaissance de l'Eglise à M. de Mun : « Nous savons avec quelle vaillance il porta autrefois l'épée : sa parole vaut une épée ; elle fait jaillir des éclairs qui donnent le frisson aux adversaires et l'enthousiasme aux amis... »

Après les vêpres solennelles, la grande procession des reliques se déploie dans les rues enguirlandées.

Le commissaire de police et deux brigadiers ouvrent la marche ; ils sont suivis de cavaliers bretons qui arborent des oriflammes. Les jeunes filles en blanc tiennent en mains des corbeilles de roses. Suivent les congrégations d'hommes et de femmes, des fillettes avec des lis, les cercles et patronages, les reliques de saint Hervé, les paroisses avec leurs croix et leurs bannières, la cloche de saint Pol et l'étole du saint. Des prêtres en dalmatiques, vingt-deux cultivateurs et notables portent le grand reliquaire de saint Pol devant lequel six prêtres offrent l'encens ; d'autres prêtres tiennent des flambeaux. On évalue à 600 le nombre des ecclésiastiques qui figuraient dans le cortège.

Mgr Dulong de Rosnay porte un petit reliquaire d'or contenant une épine de la couronne du Sauveur. Il est précédé des évêques et du cardinal. Une musique et des cantiques bretons se font entendre. Derrière le clergé s'avancent les comtes de Mun et de Guébriant, les membres du Conseil municipal et les autorités.

Le cortège s'arrêta sur la Grande Place où se dressait un reposoir monumental. Le chanoine Brettes, de la métropole de Paris, prononça un sermon en plein air : Il fit l'éloge de la foi des Bretons ; il montra que la fraternité qui existe entre la Grande et la Petite Bretagne exige que les Bretons prient pour la conversion de l'Angleterre, pays où naquit saint Pol, et pour le réveil de la foi en France, où saint Pol reçut l'épiscopat. Ce sermon terminé, les prélats donnèrent la bénédiction à la foule.

Le soir, la ville était illuminée : la cathédrale et les monuments publics offraient un coup d'œil féérique ; toutes les maisons particulières étincelaient de lumières. Des sapins fraîchement coupés, plantés le long des trottoirs, portaient suspendues à leurs branches une multitude de lanternes vénitiennes. De grands transparents, placés çà et là, représentaient saint Pol, saint Hervé, saint Laurent et Léon XIII. Dans la cathédrale, le reliquaire de saint Pol avait été déposé sous un riche baldaquin surmontant l'autel construit pour recevoir les reliques. Par bref spé-

cial, le Souverain Pontife avait accordé une indulgence plénière aux pèlerins qui visiteraient la cathédrale.

Le lundi 6, malgré la pluie et la tempête, 40 paroisses avec leurs croix et bannières prennent part à la procession des reliques qui, après avoir parcouru les rues de la ville, se rendit au château de M. de Guébriant, où une chapelle ornée de velours rouge frangé d'or était dressée dans le parc.

Les fêtes prirent fin le 7 au matin, après un service funèbre célébré pour les prêtres défunts de Saint-Pol, dans la cathédrale tendue de draperies noires lamées d'argent.

Saint Pol avait reçu de bien beaux, de bien touchants hommages en ces jours. La Cité avait revêtu une incomparable parure. La splendeur du vieil Evêché s'était dressée tout entière « et dans cette émouvante évocation, les anciens évêques de Léon qui dorment leur dernier sommeil sous les voûtes de granit de l'antique cathédrale, ont dû tressaillir d'allégresse dans leurs tombeaux » (1).

(1) Auguste Cavalier dans la *Résistance*. Nous nous sommes inspiré pour la rédaction de ce compte rendu de quotidiens et périodiques, principalement de la *Croix*, de l'*Etoile de la Mer* et de la *Semaine religieuse* (supplément du 10 Sept. 1897).

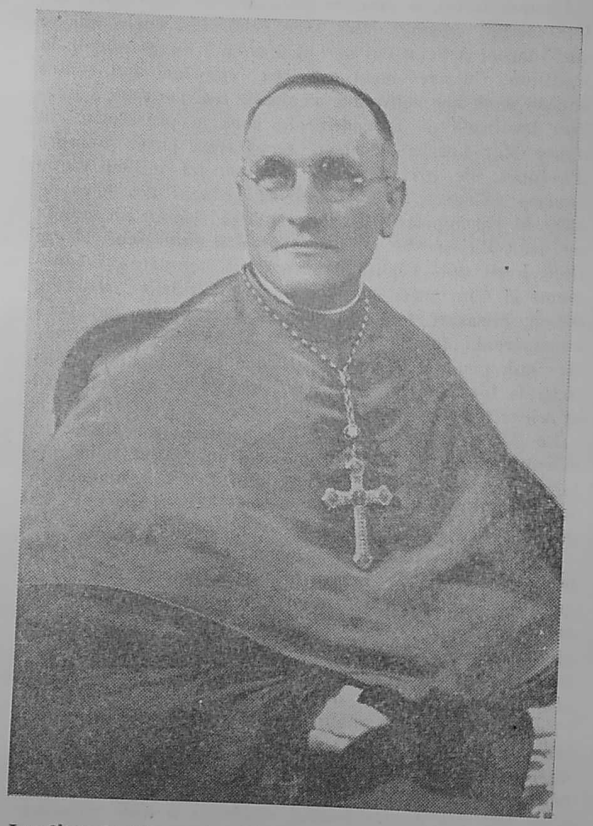
Conclusion

Chaque année, le premier dimanche de Septembre, ces fêtes seront commémorées avec éclat. Les curés qui se succéderont à Saint-Pol auront à cœur d'en maintenir la tradition. Un événement religieux important qui rentre encore dans nos souvenirs d'enfance fut, en 1901, l'érection basilicale de la cathédrale, sous la présidence du nonce Mgr Lorenzelli, en présence d'un grand nombre d'évêques, de prélats et de prêtres, au milieu d'une énorme affluence de fidèles. L'organisateur des fêtes de 1897, M. l'archiprêtre Messager, était parti pour un monde meilleur. En vue des fêtes de 1901, son successeur, M. Le Goff, avait doté l'église de croix, de bannières, d'ornements et d'insignes. Ce riche trésor pour lequel il avait, dit-on, consacré toute sa fortune personnelle qui était considérable, fera le bonheur de M. le chanoine Treussier qui, pendant 32 ans, de 1905 à 1937, incarna, dans toute la force du terme, le curé-archiprêtre de Saint-Pol et releva tant de ruines.

Le 25e anniversaire de la Translation, en 1922, fut marqué par de fort belles solennités qui furent, dans une large mesure, comme une réédition des cérémonies de 1897. Le vieux *Castellum Leonense* revêtit encore ses pavois et ses oriflammes.

La vitalité religieuse de la paroisse est restée profonde (1). Elle a pu, comme partout ailleurs, subir quelques éclipses. La loi contre les Congrégations, puis la loi de Séparation avec leurs désastreuses conséquences troublèrent le pays. Saint-Pol fut témoin de la sécularisation des religieux, de l'expulsion des religieuses par la force armée, de la rupture du contrat qui liait la Ville et l'Université pour le maintien du collège de Léon, de l'inventaire de la cathédrale, de la spoliation des titres de fondations par la confiscation au profit de l'Etat des legs pieux que des particuliers avaient faits à l'Eglise pour que des messes fussent célébrées à leur mémoire après leur mort.

(1) En 1897, 54 prêtres vivaient, originaires de Saint-Pol : tous sont disparus de ce monde. Aujourd'hui la paroisse compte une trentaine de prêtres vivants et une quinzaine d'aspirants au sacerdoce dans les grands séminaires et les noviciats.



Les fêtes du Cinquantenaire de la Translation des Reliques se préparent sous la présidence de Son Exc. Mgr Fauvel Evêque de Quimper et de Léon

La période d'entre les deux guerres mondiales, qui fut caractérisée dans la Cité de Léon et nos campagnes par une prospérité matérielle sans précédent, a quelque peu entamé les mœurs traditionnelles.

Saint-Pol a payé un lourd tribut aux deux guerres : 267 de ses enfants sont morts pour la France pendant la campagne 1914-1918. La récente guerre a eu ses horreurs : le massacre de la place du Petit-Cloître, où périrent le maire, M. Alain de Guébriant, et quatre de ses administrés, six autres succombant le même jour dans les rues sous les balles des mitrailleuses ; la déportation de 18 otages dont on est resté sans nouvelles : dans leur nombre, le vicaire M. Tanguy, seconde victime de la famille presbytérale, un autre vicaire M. Noël Mingant ayant déjà donné sa vie à la Patrie (1). Et nous ne comptons pas ceux qui, en grand nombre, sont tombés sur les différents champs de bataille, ceux qui sont morts en captivité ou des suites de l'occupation.

Les grandes solennités qui se préparent et qui, si leur succès répond à l'esprit d'entreprise de M. l'archiprêtre Sibiril, dépasseront sans doute en splendeur celles que certains d'entre nous ont vues à la fin du dernier siècle et au début de celui-ci.

Dieu veuille que dans le formidable ébranlement qui secoue le monde, notre Cité qui a tenu à travers les abus du moyen âge, les guerres religieuses, les persécutions sanglantes et administratives, conserve l'inappréciable trésor de la Foi que lui a apporté son glorieux Fondateur !

(1) A ces victimes nous devons ajouter le R. P. Chapel, des Pères Blancs, originaire de Saint-Pol et deux séminaristes de la paroisse.

Table des Matières

PAGES

Introduction 3

Saint Pol dans la Légende dorée bretonne, par le chanoine Pol Aubert 5

La Cité de Léon, par le chanoine Louis Kerbiriou 29

Première Partie. — Moyen Age

Au temps du *Castellum :* les moines-évêques 33
La Cité féodale 38
La Cité épiscopale : I. Les Evêques 40
II. Le Clergé 46
La Cité cathédrale 50
La Cité mariale 54
La Cité capitale : Seigneurs, Marchands, Paysans et Marins 58

Deuxième Partie. — Temps Modernes

De la Renaissance à la fin des Guerres de Religion 63
La Cité municipale 70
« Saint-Paul » dans la première moitié du XVII^e^ siècle ... 72
Sous le règne de Louis XIV 82
De l'avènement de Louis XV à la Révolution 91

Troisième Partie. — Histoire Contemporaine

De la Révolution au Concordat 101
Le XIX^e^ siècle 106
La Translation des Reliques de saint Pol (1897) 112
Conclusion 123

Imprimatur :

Quimper, le 17 Août 1947.

† Auguste COGNEAU,
Evêque de Thabraca,
Vic. gén.

QUIMPER, IMP. CORNOUAILLAISE — N° 54

Ouvrages des auteurs

Chanoine AUBERT

L'Epopée de l'Etendard, Bonne Presse.

La Légende Dorée bretonne (en préparation).

Chanoine KERBIRIOU

Jean-François de la Marche, évêque de Léon, Thèse de doctorat ès lettres, soutenue en Sorbonne, en 192[illegible] couronnée par l'Académie française et l'Institut Catholique de Paris.

Les Missions Bretonnes, depuis dom Michel Le Nobletz et le P. Maunoir jusqu'à nos jours. Ouvrage couronné par l'Académie française (Prix Juteau-Duvigneaux) et par l'Institut Catholique de Paris (Prix Sicard).

Notice historique sur Le Folgoët.

Le Collège de Léon et l'Institution N.-D. du Creisker.

Au service des Orphelines, les Sœurs de l'Adoration Perpétuelle.

Les Saints Bretons.

Vieux Saints Bretons et Critique moderne.

Que penser de la Sorcellerie ?

Etc...

N° 54 — IMP. CORNOUAILLAISE - QUIMPER — 1947